économie et politique

dossier

programmes présidentiels quelles cohérences ?

ÉCONOMIE ET POLITIQUE - NOVEMBRE-DÉCEMBRE 2016 (748-749) - 11 €

9791090384347

économie et politique

Adresse postale :
Économie et Politique, 2, place du Colonel-Fabien, 75019 Paris
Rédaction : 01 40 40 13 73
Administration : 01 40 40 13 73
Site Internet : www.economie-politique.org
E-mail : ecopo@economie-politique.org
En cas de changement d'adresse veuillez contacter :
Diffusion et promotion :
Sylvie BAUER 01 40 40 13 47
Directrice : Catherine MILLS
Rédacteur en chef :
Frédéric RAUCH
Comptabilité :
Mitra MANSOURI 01 40 40 13 41
e-mail : mmansouri@economie-politique.org

Conseil de rédaction et de diffusion :
Eric AUBIN, Daniel BACHET, Amar BELLAL, Frédéric BOCCARA, Paul BOCCARA, Jean-François BOLZINGER, Hervé BRAMY, Gisèle CAILLOUX, Sylvian CHICOTE, Marc COHEN-SOLAL, Aurianne COTHENET, Yves DIMICOLI, Denis DURAND, Jean-Marc DURAND, Caroline FERRERA, Jean-Luc GIBELIN, Christophe GRASSULO, Alain JANVIER, Pascal JOLY, Jean-Vincent KOSTER, Marie-José KOTLICKI, Anne LAFAURIE, Claude LARIDAN, Amaury LE BRETON, Jean-Christophe LE DUIGOU, Patrick LE HYARIC, Didier LE RESTE, Jean LOJKINE, Jean MAGNIADAS, Nasser MANSOURI-GUILANI, Nicolas MARCHAND, Clotilde MATHIEU, Fabien MAURY, Catherine MILLS, Alain MORIN, Alain OBADIA, Bruno ODENT, Roland PERRIER, Guillaume QUASHIE-VAUCLIN, Frédéric RAUCH, Denis RECOQUILLON, Jacques RIGAUDIAT, Lydia SAMARBAKHSH, Véronique SANDOVAL, Patricia TEJAS, Alain TOURNEBISE.

Gérant de la publication : Roland Perrier
Commission paritaire N° 0319 K 84443
ISSN : 0424-3218 -
ISBN : 979-10-90384-34-7
Imprimerie : PUBLIC IMPRIM, 12 rue Pierre Timbaud, BP 553, 69637 Vénissieux Cedex
Publicité-Comédiance : 01 49 22 74 43
5 rue Pleyel - Immeuble Calliope - BP 229
93523 Saint-Denis Cedex
Mise en page : Claude Saligny

SOMMAIRE

Atalante, la balle au bond, *Jean-Pierre Jouffroy* ..... **Une**

Éditorial

En 2017, relever la tête, *Frédéric Rauch* **2**

Actualités France/Europe/Monde

Conjoncture : Du fiasco de Hollande au besoin de refonder l'Europe, *Yves Dimicoli* **4**

Le PGE ouvre ses frontières à toute l'Europe progressiste, *Bruno Odent* ... **13**

Gregor Gysi : « Il faut que nous parvenions à rassembler davantage », interview réalisée par Bruno Odent **14**

Lutter et s'organiser face aux marchés financiers pour que la BCE finance les services publics et l'emploi, *Frédéric Boccara* **16**

Deuil et hommage à Cuba et dans le monde. Mais pourquoi tant de haine ?, *Maïté Pinero* **17**

Les dossiers d'*Économie et Politique*

Programmes présidentiels : quelles cohérences ?

Objectifs sociaux dans les programmes comparés, *Catherine Mills*

■ Programme de La France insoumise et programme du PCF ... **22**

■ Le cadrage financier des mesures antisociales et ultralibérales du projet Fillon **26**

■ Le projet hyper-libéral de François Fillon, un projet dangereux pour la Sécurité sociale et la santé : le combattre et lui opposer des alternatives **27**

Sortir la dépense publique des affres de l'austérité, *Jean-Marc Durand* ... **30**

Programmes présidentiels : quelles logiques face à la dictature de la finance, *Denis Durand* **35**

Les propositions du PCF pour prendre le pouvoir sur l'argent ... **39**

Nouveaux pouvoirs aux salariés : un enjeu majeur de la campagne, *Alain Tournebise* **41**

Débat pour un pacte d'engagements communs

Le logement social à un carrefour, *Alain Morin* **44**

Le logement social en danger !, *interview de Alain Cacheux* **47**

Formation et théorie

Pour une nouvelle civilisation. Civilisation et histoire de la pensée (Deuxième partie), *Catherine Mills* **51**

Éditorial

Frédéric Rauch

En 2017, relever la tête

En ce début d'année 2017, toute l'équipe d'*Économie et Politique* tient à vous souhaiter la réalisation de vos attentes et vos ambitions les meilleures, pour vous et vos proches.

Néanmoins, difficile d'en dire plus. Car pour ceux qui aspirent à de nouveaux jours heureux, formuler les traditionnels vœux de ce début d'année 2017 n'est pas chose aisée. Loi Travail, violences policières, attentats, guerres, 2016 n'a ouvert sur aucune amélioration significative pour les gens, ni pour la sortie de crise et le développement du pays. En Europe et dans le reste du monde, 2016 restera aussi l'année de l'incapacité à définir le chemin d'une sortie de crise économique et sociale par le haut, et s'est achevée sur l'émergence d'une sorte « d'internationale populiste », avec le Brexit puis la nomination de D. Trump à la Maison Blanche. Bref, 2016 n'aura pas ouvert l'horizon.

Pourtant, il en est encore pour dire l'inverse. Que ça y est, nous toucherions au but, que le bout du tunnel ne serait pas loin… chômage en baisse, investissement productif en hausse, comptes publics et sociaux assainis… La blague est trop éculée pour être encore drôle…

Non, le chômage ne baisse pas, il augmente. En France, en novembre 2016, les demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi étaient 93 900 de plus qu'en novembre 2015! Soit 1,5 % de plus et un total de 5,478 millions de personnes. La précarité s'amplifie. Le pays compte désormais plus de 3,2 millions de salariés précaires (12,3 % des emplois). Parmi lesquels, 1 million de travailleurs pauvres (moins de 800 euros par mois de salaire). « La vie est précaire, l'amour est précaire, alors pourquoi pas l'emploi… », le Medef l'avait rêvé, il peut se réjouir, nous y sommes.

L'investissement productif non plus n'est pas en hausse. Si les premiers mois de 2016 ont été marqués par la montée en charge des mesures en faveur du sur-amortissement sur l'investissement des entreprises (+1,6 %), celui-ci n'a cessé de régresser ensuite (-0,3 % à chaque trimestre suivant). Instituées pour restaurer les marges des entreprises, ces mesures de réduction des coûts fiscaux et des contraintes comptables de l'investissement des entreprises n'aura que grandement facilité les investissements de substitution des effectifs visant avant tout à réduire les coûts salariaux. Elles n'auront pas relancé l'investissement d'innovation toujours en berne.

Enfin, les comptes sociaux et publics ne sont pas assainis. Au-delà des manipulations statistiques des projections de croissance du gouvernement dénoncées jusque par le Haut Conseil aux finances publiques, si la LFSS pour 2017 témoigne d'un déficit étrangement faible, c'est tout simplement parce que la prise en charge collective se réduit plus rapidement que le rythme des recettes, malgré les besoins sociaux toujours plus grands. Le pire se prépare avec les projets, issus des horizons les plus divers, qui annoncent la fiscalisation des cotisations sociales, c'est-à-dire la prise en charge du financement de la protection sociale par la collectivité, alors que les cotisations sociales patronales sont un prélèvement sur les profits. C'est mettre en péril la Sécurité sociale dans son ensemble

Les politiques de baisse du coût du travail ont fait la preuve de leur nocivité. Quand les luttes sociales auront-elles la force d'imposer des politiques qui s'attaquent, par des mesures concrètes, à la vraie cause des difficultés de l'économie, le coût du capital? Il y a urgence car tout est en place pour une crise financière, économique, sociale pire que celle de 2007-2008.

L'année 2017 va déterminer non seulement la politique du pays pour les années à venir, mais aussi l'avenir du mouvement progressiste et en son cœur celle du PCF, pour les décennies à venir.

Entre la tentation du repli nationaliste et xénophobe de l'extrême droite, la fuite en avant ultralibérale derrière une droite revancharde ou la poursuite de la politique sociale-libérale, la bataille sera rude pour porter les éléments concrets d'une alternative convainquant les Français de faire un autre choix. La droite et l'extrême droite sont lancées à fond dans cette campagne électorale, décidées à taper encore

plus dur sur les salariés, les fonctionnaires, les jeunes et les retraités. Le programme de F. Fillon est clair. Quant à celui du FN, s'il use d'une parole qui se prétend sociale, ses propositions marchent au pas dans ceux de la droite. Austérité budgétaire constitutionnalisée, moins pour le social, isolationnisme économique, régression nationaliste… Quant à la gauche, elle est en déconfiture et divisée, plombée par le quinquennat Hollande. Les sociaux-libéraux satisfaits revendiquent leur arrimage à droite, tandis que le reste de la social-démocratie semble impuissante à dépasser les vieux schémas étatistes.

C'est pour cela qu'une campagne autonome, offensive et constructive du PCF aux élections législatives, avec l'objectif de faire élire le plus possible de députés communistes et du Front de gauche, est indispensable, pour rendre possible une alternative politique à la hauteur de la crise et donner, ainsi, au mouvement populaire les moyens de combattre efficacement les projets de la droite et de l'extrême-droite.

Une campagne qui donne du sens et de la cohérence en portant dans le débat public et à partir des luttes des propositions précises permettant à chacun de voir et de se saisir des leviers réels de l'alternative pour construire un changement effectif de sa condition de vie. Prendre le pouvoir sur l'argent en imposant, depuis les entreprises et les bassins d'emplois jusqu'à la politique de la BCE, une autre utilisation du crédit bancaire ; construire un pôle financier public appuyé sur la nationalisation des deux grands réseaux bancaires privés (BNP, Société Générale) et sur la mise en place de fonds régionaux pour l'emploi et la formation ; conquérir des pouvoirs sur les gestions des entreprises et sur leur financement pour construire progressivement un système de sécurisation de l'emploi et de la formation ; refonder l'Europe en imposant, sans attendre, que les milliards d'euros créés par la BCE soient utilisés pour financer une expansion sans précédent de nouveaux services publics : telles sont pour une part les idées qui inspirent le programme du PCF, *La France en commun.*

En 2017, *Économie et politique* redoublera d'efforts pour les faire vivre dans le débat public et les mettre au service des luttes sociales et politiques.

Conjoncture : Du fiasco de Hollande au besoin de refonder l'Europe

Yves Dimicoli

F. Hollande avait bâti toute la perspective de son quinquennat sur l'hypothèse que, à un moment donné, la croissance mondiale arriverait à tirer l'économie française du marasme. Le succès de cette entreprise devait se matérialiser dans une inversion de la courbe du chômage. Mais face à la reprise américaine dés 2009, la zone euro, lestée par les dogmes monétaristes de la BCE, faisait une plongée profonde dans les politiques d'austérité censées répondre à la crise des dettes publiques commencée en 2010.

Pour conjurer la faible croissance française, F Hollande décide contre ses promesses de 2012 : Un, de remettre à l'ordre du jour le « théorème de Schmidt » : favoriser l'augmentation des profits des entreprises par la baisse du « coût du travail » et un recul des droits des travailleurs, en partant du principe que cela finira par déverrouiller l'investissement d'abord, puis l'emploi ; deux, de renforcer l'attractivité financière de la France en réduisant les déficits et dettes du pays par le rationnement de la dépense publique.

Le Pacte de responsabilité et le CICE illustrent cette stratégie. L'espoir était d'autant plus grand qu'elle a été mise en œuvre dans un contexte favorable : de bas prix du pétrole, de bas taux d'intérêt et un affaiblissement du taux de change de l'euro.

À l'arrivée, le fiasco est total.

F. Hollande avait bâti toute la perspective de son quinquennat sur l'hypothèse que, à un moment donné, la croissance mondiale arriverait à tirer l'économie française du marasme dans lequel l'avaient plongée la crise financière de 2007-2008 et la politique conduite par son prédécesseur à l'Élysée.

Le succès de cette entreprise devait se matérialiser dans une inversion de la courbe du chômage, objectif à l'aune duquel F. Hollande demandait à se faire juger pour être reconduit ou non comme Président de la République.

Mais alors que les États-Unis, mobilisant massivement leurs outils monétaires, connaissaient une reprise rapide, quoique relativement pauvre en emplois, dés après la récession mondiale de 2009, la zone euro, elle, lestée par les dogmes monétaristes de la BCE, faisait une plongée profonde dans les politiques d'austérité censées répondre à la crise des dettes publiques commencée en 2010. D'où la chute précoce dans une nouvelle récession en 2012. Il a fallu attendre la fin 2013 pour qu'une croissance chétive et hésitante redémarre, creusant les inégalités intra-européennes au profit des capitaux allemands.

F. Hollande décide alors de revenir aux méthodes naguère éprouvées par V. Giscard d'Estaing, puis par F. Mitterrand : favoriser une sensible augmentation des profits des entreprises par la baisse du « coût du travail » (salaire + cotisations sociales) et un recul des droits des travailleurs, en partant du principe, dit « théorème de Schmidt », que cela finira par déverrouiller l'investissement d'abord, puis, ensuite, l'emploi.

Simultanément, et conformément au refus d'affronter la finance, pourtant déclarée « ennemie », et de renégocier le pacte budgétaire européen de Merkel et Sarkozy, malgré les promesses de campagne pour mai 2012, le choix est fait d'accentuer un effort dit d'« attractivité financière » du pays en s'attaquant aux déficits et dette publics par le rationnement des dépenses de services publics aux personnes.

1. La catégorie « A » recense les demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi. Les catégories « B » et « C » concernent des demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi mais ayant exercé une activité courte ou une activité longue.

2. Rappelons que, selon l'Observatoire des inégalités (www.inegalites.fr), en 2014 ce sont 12,3 % des 25,8 millions d'emplois en France qui ont un statut précaire, soit 3,2 millions de personnes.

3. INSEE : « La croissance à l'épreuve des incertitudes », note de conjoncture, décembre 2016.

Le CICE et le pacte de responsabilité sont emblématiques de ce tournant majeur avec, à la clef, un allégement de cotisations sociales et d'impôts pour les entreprises de 40 milliards d'euros.

Cette stratégie devait permettre aux entreprises installées dans l'Hexagone de conquérir de nouvelles parts de marché en Europe et dans le monde dans un affrontement fratricide de la France avec l'Espagne et l'Italie, elles-mêmes engagées dans cette course folle, sous la surveillance étroite de Bruxelles, Francfort et Berlin. Elle devait, en même temps, accentuer l'attraction de capitaux flottants vers la place financière de Paris.

Les espoirs de réussite de cette démarche étaient d'autant plus grands que, à partir de la fin 2014 et jusqu'à il y a peu, trois paramètres internationaux se conjuguaient pour, affirmait l'Élysée, la rendre à coup sûr gagnante : de bas prix du pétrole, de bas taux d'intérêt et un affaiblissement du taux de change de l'euro. Les observateurs bien pensants parlaient alors de « bon alignement des planètes ».

C'est, au final, un énorme fiasco, alors même que, désormais, « les planètes » se désalignent.

Chômage : l'échec crucial

Fin octobre 2016, la France comptait 535 200 chômeurs de catégorie « A » de plus que fin juin 2012 et 759 000 de plus, toutes catégories confondues[1].

Certes, l'emploi salarié marchand a encore augmenté au troisième trimestre 2016 (+51 000 après +29 000), mais il a été surtout porté par l'intérim et des contrats très précaires[2]. Quant à l'emploi marchand, sa croissance plus modérée n'a été soutenue que par la multiplication très électoraliste des emplois aidés, notamment du plan de mise en formation de 500 000 demandeurs d'emplois.

Au total, une infime baisse du taux de chômage (-0,2 point à 10 %) a eu lieu entre le 1er et le 3e trimestre 2016. À ce train-là, relève l'INSEE[3], il s'élèverait encore à 9,8 % de la population active à la mi-2017, alors qu'il était à 7,1 % en 2008.

Si, sous l'effet de créations d'emplois majoritairement précaires, les salaires nominaux dans les branches marchandes ont crû, en moyenne annuelle, en 2016 comme en 2015 (+1,5 % après +1,6 %), leur ralentissement, d'ici la mi-2017, se conjuguerait à un regain d'inflation engendré par le relèvement du prix de pétrole pour fragiliser le pouvoir d'achat des salariés.

Dans les sociétés non financières, le salaire réel[4] par tête a diminué de 0,3 % en moyenne par trimestre en 2015, alors que la productivité apparente du travail a progressé de 0,125 %. En 2016, le salaire réel par tête a diminué de 0,15 % en moyenne par trimestre, quand la productivité du travail progressait, elle, de 0,3 %[5].

C'est dire le caractère récessif des politiques salariales que le gouvernement s'évertue à encourager : aucun coup de pouce n'a été donné au SMIC depuis celui de mai 2012. Pour 2017, il n'augmentera que de 0,93 % portant le SMIC mensuel net (à 35 heures) à 1 153 euros ! C'est notamment sur cette base, que l'INSEE peut alors prévoir, pour le 1er semestre 2017, un nouveau recul du salaire réel par tête de 0,1 % en moyenne trimestrielle et une augmentation de 0,1 % de la productivité. Dans le même temps, l'Espagne a décidé d'augmenter son salaire minimum de 8 % tandis que le Royaume-Uni et l'Allemagne ont décidé d'accroître le leur de 4 %…

Comment s'étonner alors de l'insuffisance rémanente de la demande intérieure en France ? Elle n'aura crû que de 1,25 % en moyenne annuelle depuis 2012, avec une légère accélération en fin de période. Et, selon l'OCDE[6], elle ne croîtrait que de 1,5 % en 2017, contre 2 % pour les pays de l'OCDE. Rappelons qu'en 2008, en France, la moyenne annuelle était supérieure à 2,7 %.

Profits en fête investissement en peine

L'excédent brut d'exploitation (EBE) des entreprises, après avoir crû de 0,2 % en 2013, a progressé de 2,3 % en 2014 et 4,9 % en 2105[7].

4. Le salaire réel correspond au pouvoir d'achat du salaire nominal (inflation déduite). Autrement dit, le salaire réel représente la quantité de biens et de services qu'un agent peut acheter avec son salaire nominal.

5. *Op. cit. ibidem*, p. 136.

6. OCDE données : prévisions de la demande intérieure (<data. oecd. org/fr/gdp/previsions-de-la-demande-interieure. htm>).

7. INSEE, *op. cit.*

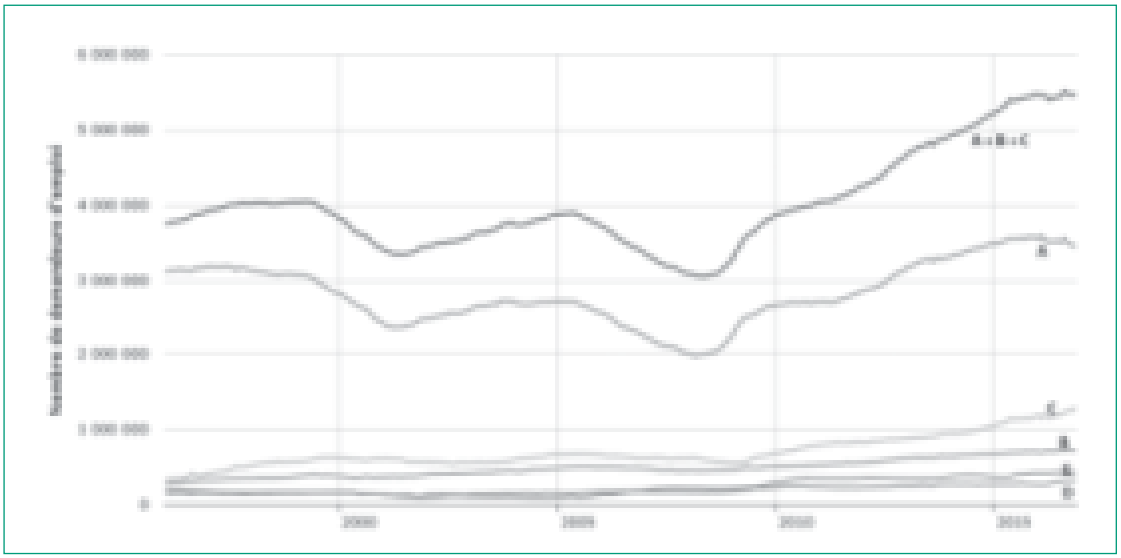

Source : Pôle emploi.

Si, en 2016, avec le changement progressif des conditions internationales, un freinage est intervenu au 2e trimestre (-0,6 % pour les entrepreneurs individuels et -1,8 % pour les sociétés non financières), le taux de marge (EBE/valeur ajoutée) ou « part des profits » aura continuer d'augmenter à 31,8 %, après 31,4 % en 2015. Certes, ce n'est pas le sommet de 2007, mais il n'était que de 29,9 % au quatrième trimestre 2013.

Or l'investissement matériel n'arrive pas franchement à décoller. La formation brute de capital fixe (FBCF) des entreprises non financières a accéléré, certes, en 2015 (+1 %) et jusqu'au 1er trimestre 2016 (+1,9 %). Mais elle a chuté aux deux trimestres suivants (-0,2 % et -0,4 % respectivement) pour, prévoit l'INSEE, se redresser légèrement au quatrième (+0,5 %)[8].

Le freinage est encore plus fort pour l'investissement en produits manufacturés, malgré la très coûteuse mesure de sur-amortissement[9] accordée aux industriels par le gouvernement Valls qui, prolongée jusqu'en avril 2017, s'ajoute aux cadeaux du CICE et du pacte de responsabilité. Après avoir reculé de 0,3 % au deuxième trimestre, puis de 3,2 % au troisième, il ne progresserait que de 0,4 % au dernier, selon l'INSEE[10].

Le ressaut enregistré par l'INSEE pour le quatrième trimestre 2016 traduit, certes, le maintien, pour l'heure, de conditions financières avantageuses pour celles des entreprises ayant accès au crédit bancaire ou au marché financier, du fait des bas taux d'intérêt. Mais, surtout, le climat des affaires s'est amélioré nettement en décembre 2016, traduisant des anticipations positives sur la demande, toute chose égale par ailleurs.

Cependant le taux d'utilisation des capacités de production, qui atteignait 83,8 % en juillet 2016, est retombé à 82,9 % en octobre, au niveau de sa moyenne de longue période (82,9 %), mais très en deçà de celui atteint courant 2007, proche de 87 %[11].

Par ailleurs, l'évolution des effectifs prévue par les industriels demeure orientée à la baisse. Autrement dit, les investissements matériels réalisés visent surtout à gagner en productivité apparente du travail *via* des suppressions d'emploi et le resserrement de la masse salariale. Cette pratique, qui vise à accroître la rentabilité financière des capitaux, conduit, avec les technologies de la révolution informationnelle, à plus de destructions d'emplois que de créations.

En réalité, tout indique que les entreprises françaises, qui ont retrouvé leur profitabilité, ont privilégié le redressement de leurs marges bénéficiaires à celui du volume des ventes[12].

Dans l'industrie manufacturière, en particulier, on mesure combien les baisses de coût salarial de l'emploi encouragées par la politique Hollande-Valls et la pression accrue du chômage sur le marché du travail ont servi à cela avant tout, au lieu, comme on nous l'avait annoncé, de déverrouiller l'investissement et d'augmenter la qualification avec la formation des salariés.

En bonne logique patronale, cela pourrait se comprendre. En effet, la demande intérieure française, comme la demande internationale adressée à la France, sont très insuffisantes du fait de l'ampleur du chômage, des politiques d'austérité en Europe et de la violence des affrontements concurrentiels pour les parts de marché par surenchères à la baisse du « coût du travail ».

8. INSEE, *op. cit.*

9. Elle permet aux entreprises d'amortir les biens acquis ou fabriqués à hauteur de 140 % de leur valeur, ce qui leur apporte un important avantage tant en termes de trésorerie que de rendement. Avant même qu'ait été décidée une prolongation du sur-amortissement fiscal, cette disposition devait coûter au budget de

Taux de marge et d'investissement des sociétés non financières (en % de la valeur ajoutée)

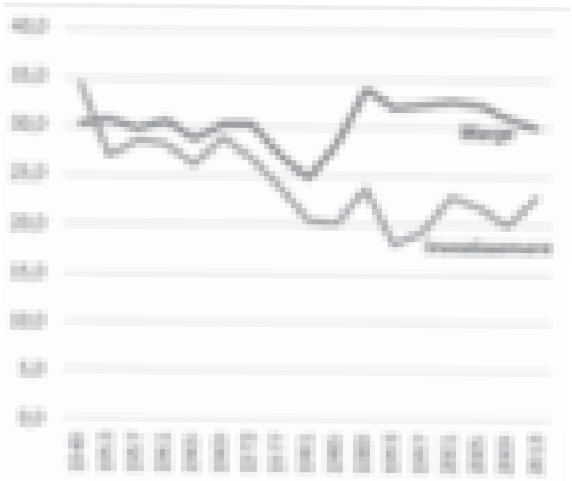

Source : Alterecoplus data.

France : prix de la valeur ajoutée et coût salarial unitaire du secteur manufacturier (base 100 en 2002;1)

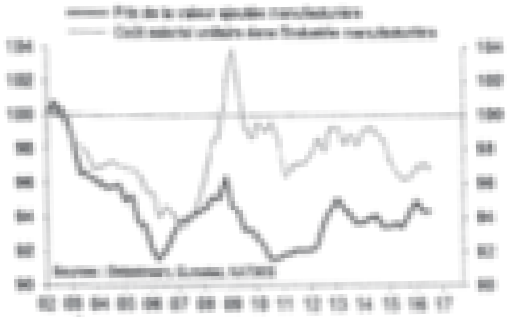

Le garrot du financement

Dans un tel contexte, la baisse des taux d'intérêt, aussi forte a-t-elle été en écho à la déflation rampante, n'a pas suffi, dans bien des cas, pour relancer l'appel au crédit bancaire de nombreuses entreprises afin de pouvoir investir.

En effet, même avec un coût moyen mensuel de 1,46 % en octobre 2016[13] (1,43 % en septembre), et donc apparemment bas, l'accès au crédit bancaire pour nombre de PME et TPE est problématique car, l'inflation des prix à la production étant proche de zéro en moyenne annuelle[14], le taux d'intérêt réel peut être, souvent, supérieur au taux de croissance réelle attendu de la valeur ajoutée produite. Un phénomène à la racine de la déflation.

D'ailleurs, le face à face avec les banquiers est demeuré très tendu pour beaucoup d'entreprises dépendantes du marché domestique, malgré les énormes facilités de refinancement accordées par la BCE aux banques dans le cadre de sa politique non conventionnelle.

Les bénéfices affichés par les banques n'ont pas cessé d'augmenter entre 2011 et 2015. Les six principaux groupes bancaires français ont dégagé en 2015 plus de 22,9 milliards d'euros de profits, retrouvant ainsi quasiment leurs résultats d'avant la crise financière 2008[15].

En 2016, la sélectivité des crédits bancaires a eu tendance à s'accentuer, les bas taux d'intérêt commençant à rogner les marges d'intermédiation. Cela n'a pas empêché BNP-Paribas et la BPCE, par exemple, d'afficher fin août un bénéfice de 2,560 milliards d'euros, en hausse de 0,2 % sur le premier trimestre, pour la première et de 1,849 milliard d'euros pour la seconde, en hausse de 77,6 %[16].

C'est que si la banque de détail voit ses marges impactées par les bas taux d'intérêt, celles de la banque de financement et d'investissement (BFI), réalisées avec les marchés financiers, comme celles des métiers spécialisés (*leasing*, services financiers à l'international, assurance) prospèrent.

De plus, il y a tous les bénéfices réalisés dans les paradis fiscaux qui constitueraient, selon un rapport très informé[17], un tiers des bénéfices totaux des grandes banques françaises.

Par contre les bas taux d'intérêt ont été saisis comme une belle opportunité par les grandes sociétés pour emprunter massivement, à nouveau, sur le marché obligataire, continuant ainsi d'alimenter leur endettement malgré les profondes séquelles laissées par la crise financière de 2007-2008.

Grands groupes : la finance avant tout

En termes de rentabilité financière, la politique Hollande-Valls a beaucoup profité aux actionnaires des 80 grands groupes français[18].

Leur résultat opérationnel[19] s'est élevé à 51 milliards d'euros au premier semestre 2016, soit une baisse de 2 % par rapport au premier semestre 2015. Mais ce recul est dû, pour l'essentiel, au secteur de l'énergie impacté par la baisse des prix du pétrole et des matières premières. Par contre, les grands groupes de l'industrie manufacturière et de la construction ont vu leur résultat opérationnel progresser de 31 %

Taux de croissance annuel, par mode de financement (en %)

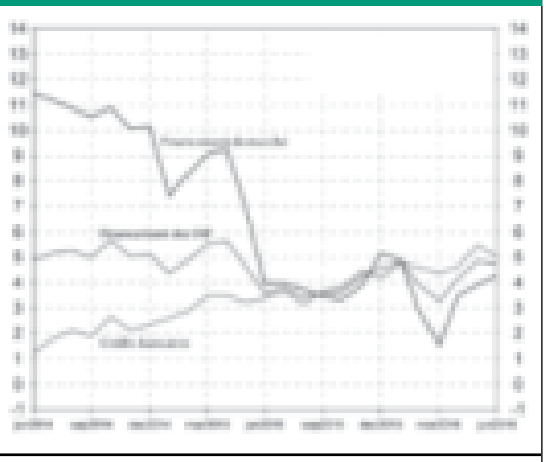

Source : Banque de France

Coût moyen du financement (en %)

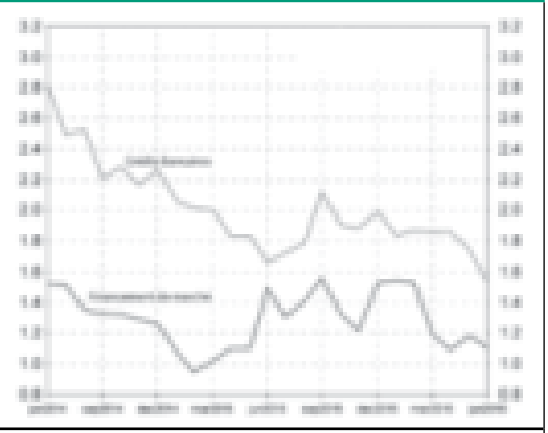

Source : Banque de France

Emissions nettes d'obligations par les entreprises non financières (en % du PIB valeur)

l'État 2,5 milliards d'euros sur cinq ans. La prolongation décidée pourrait alourdir la facture de quelques 300 millions d'euros supplémentaires.

10. *Op. cit. Ibid.*

11. INSEE : Enquête trimestrielle de conjoncture dans l'industrie - *Informations Rapides*, 25/10/2016, n° 277.

12. Artus P. : « France : les entreprises sont redevenues profitables mais pas compétitives : qu'est-ce que cela signifie ? » - *Flash Économie* (Natixis), 15 /12/2016 (1383).

13. Banque de France : « financement des sociétés non financières - France octobre 2016 », 8 /12/2016.

14. +0,09 % à fin novembre 2016 sur un an (INSEE).

15. <BanquesEnLigne.org>.

16. < Les Echos. fr >, 28/07/2016

17. Aubry M., Dauphin T. et L. Watrinet : « Sur la piste des banques françaises dans les paradis fiscaux », 16 mars 2016, 58 p.

18. Boileau C., Carlino L. et A.S. Lafon : « Au premier semestre 2016, les principaux groupes français renforcent leur profitabi-

en 2016 par rapport à 2011, plus rapidement que leur chiffre d'affaires (14 % sur la même période).

Au premier semestre 2016, la trésorerie des grands groupes a atteint le niveau record de 158 milliards d'euros (+ 2 milliards sur juin 2015), en augmentation de 26 % sur juin 2011.

Les dividendes relatifs à l'exercice clos à fin décembre 2015 et mis en paiement au premier semestre 2016 ont atteint 30 milliards d'euros (+3,45 %).

L'endettement sur les marchés financiers de ces 80 groupes atteignait 548 milliards d'euros fin juin 2016, un record depuis 2012, en progression de 32 milliards d'euros sur juin 2015 (+6,2 %).

Certes, pour une part, cette progression fait écho à une certaine reprise de l'investissement matériel, à l'étranger surtout, mais elle a accompagné aussi, pour beaucoup, des opérations de fusions et acquisitions (F & A), des placements spéculatifs, des délocalisations… En 2015 déjà, il avait été recensé 544 opérations de F & A avec participation de sociétés françaises pour un montant global de 162,7 milliards d'euros, en hausse de 51 % sur l'année 2014 (107,5 milliards)[20].

Et si l'investissement matériel en France des 80 grands groupes français progresse quelque peu, toujours pour accroître la productivité apparente du travail par économies d'emploi, les dépenses de recherche-développement (R & D) en France enregistrent, elles, des reculs. Malgré des mesures comme le crédit d'impôt recherche (CIR), très coûteuses pour les finances publiques[21], les grandes entreprises n'auraient dépensé que 8 milliards d'euros pour la R & D dans notre pays, soit 2 milliards d'euros de moins qu'en 2007. Par contre, les dépenses d'innovation consenties par les groupes français à l'étranger sont passées de 10 à 14 milliards d'euros, vers les États-Unis surtout[22].

Le taux d'endettement des 80 groupes tend à remonter significativement au premier semestre 2016 (+7 points pour le ratio moyen à 82 %), car, si l'endettement financier a progressé de plus de 6 %, les capitaux propres, eux, se sont contractés de 2 %.

Cet accroissement du levier d'endettement sur le marché financier, qui rappelle les pires pratiques ayant conduit à la crise financière de 2007-2008, a été très facilité par l'abaissement continu des taux d'intérêt. Or, ce mouvement tend, depuis l'été, à s'inverser…

En réalité, cette relance par les grands groupes de leur endettement financier, simultanément à un rationnement de l'accès au crédit bancaire pour nombre de PME, aurait conduit à de nouvelles pertes d'efficacité du système productif français, ce qui peut se lire notamment dans les résultats du commerce extérieur de la France.

Déficit commercial toujours massif

Avec le CICE, le pacte de responsabilité et autres CIR, on nous promettait un redressement de la « compétitivité » des productions françaises. Cela devait permettre de conquérir des parts de marché à l'extérieur, en Europe en particulier, dès lors que les conditions internationales seraient plus allantes.

Ce pari a pu gagner un temps en crédibilité dès lors qu'ont été confirmés ensemble le recul des prix du pétrole et des matières premières importées et la baisse du taux de change réel de l'euro grâce à la politique non conventionnelle de la BCE.

Pourtant, force est de constater que les sacrifices sociaux et salariaux imposés au nom de la compétitivité, en refusant de voir que le problème vient du coût du capital et de l'insuffisant effort pour la recherche et la formation, se sont avérés très contre-productifs, dégradant l'efficacité des productions françaises et accentuant l'insuffisance de la demande, alors même que le commerce international demeure essoufflé.

Le déficit du commerce extérieur de la France reste absolument massif. Les améliorations constatée sdepuis 2012 paraissent très faibles compte tenu de la baisse des prix du pétrole et du recul du taux de change de l'euro.

En réalité, malgré l'amélioration des dites « compétitivité-prix », grâce à l'euro surtout, et « compétitivité-coût », par l'abaissement du « coût du travail », la France n'a pas arrêté de perdre des parts de marché à l'exportation.

Demande mondiale adressée à la France et commerce mondial
Variations trimestrielles en %

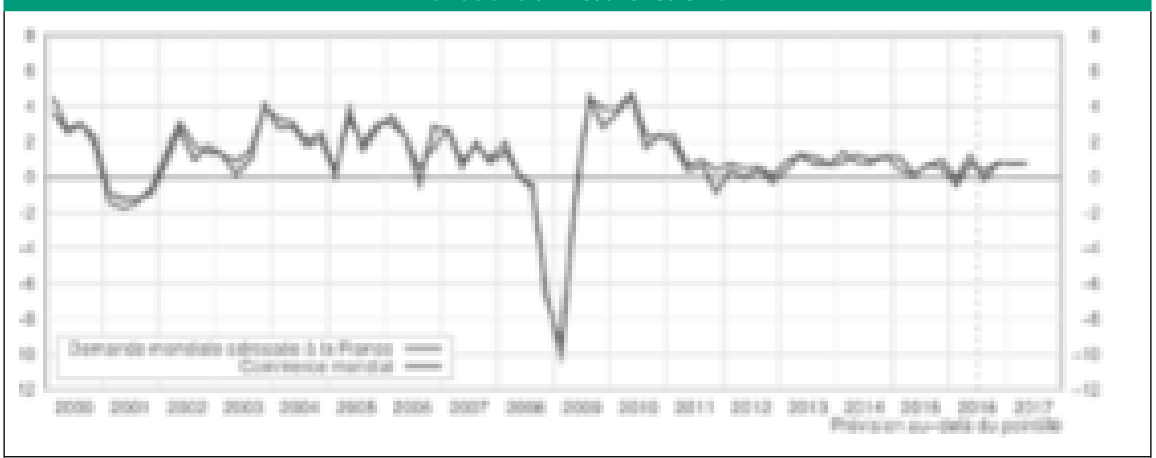

Source : INSEE

lité », *Banque de France Bulletin* (208), novembre-décembre 2016, p. 43-54.

19. Résultat d'exploitation net de charges d'exploitation.

20. < Fusions-acquisitions. fr >, statistiques 2015.

21. Selon la Cour des comptes, le CIR a coûté5,8 milliards d'euros en 2013.

22. Fléchaux R. : « La France bonnet d'âne pour les dépenses de R & D des grandes entreprises », <silicon. fr >, 30/10/2016.

23. Obligation assimilable du Trésor.

24. Agence France Trésor.

25. Le Trésor a analysé le cas où la France se trouverait en phase ascendante du cycle économique accompagnée d'une remontée graduelle des taux d'intérêt de 75 points de base (pb) par an jusqu'en 2020 ; la même remontée accompagnée d'un choc supplémentaire début 2017 de 100 pb. Dans tous les cas, « en raison du refinancement progressif de la dette, l'impact sur le taux d'intérêt moyen de l'ensemble de la dette serait graduel »

En pratique c'est sur les ventes d'armes à l'étranger (Arabie saoudite, Qatar…) que la France a battu tous ses records pendant le quinquennat de Hollande.

Elles totalisent 81,8 milliards d'euros depuis 2012 où elles se chiffraient à 4,8 milliards d'euros. En 2016, elles atteignent 44 milliards d'euros.

Comme les prix du pétrole et le dollar remontent ensemble, ce qui est inhabituel, la facture à l'importation va s'alourdir, tandis que le profil de compétitivité recherché pour fouetter les exportations continuera de se heurter à l'insuffisance de la demande européenne et mondiale et aux surenchères de pays comme l'Espagne.

Énormes gâchis de fonds publics

C'est dans ce contexte que MM. Hollande et Valls se félicitent d'avoir réussi à rapprocher, bien mieux que n'avait réussi à le faire N. Sarkozy, le déficit public du seuil, exigé par Bruxelles, des 3 % du PIB. De même, ils se flattent d'avoir réussi à infléchir la courbe de croissance du taux d'endettement public de la France. Au 3e trimestre 2016, celui-ci était de 97,6 % du PIB (2160,4 milliards d'euros) contre 98,4 % au deuxième trimestre selon l'INSEE.

Mais ces résultats ont été acquis au détriment, pour l'essentiel, des dépenses de service public dont le rationnement relatif, en ligne avec les consignes d'austérité applaudies par le MEDEF et conformes aux exigences de Bruxelles, engendrent le martyre des couches populaires, une grave insuffisance de la demande et de gros problèmes d'efficacité du côté de l'offre productive.

On peut mesurer combien ce freinage continuel des dépenses nécessaires au développement des capacités humaines préparent de graves difficultés pour la suite comme l'indique, par exemple, l'évolution en France des dépenses publiques de R & D.

Dans les pays de l'OCDE ces dépenses représentaient 1,76 % du PIB en 2015, contre 1,86 % en 2000. Ce recul particulièrement nocif en ces temps de révolution informationnelle ne concerne cependant pas l'Allemagne (1,95 % et 1,72 % respectivement), ni le Japon (1,78 % et 1,66 % respectivement).

Mais, pour la France, c'est une véritable catastrophe : alors que ces dépenses représentaient 1,82 % du PIB en 2000, elles ne se chiffraient plus qu'à 1,14 % du PIB en 2015. C'est le plus fort recul des pays de l'OCDE sur cette période. Si l'on met ce résultat en rapport avec le recul des efforts de R & D chez les grands groupes français (voir plus haut), on mesure combien notre pays est mis en retard dans l'accomplissement des potentiels de croissance nouvelle de la révolution informationnelle et combien, ainsi, il est fragilisé face aux chocs qui s'annoncent.

Cette obsession de baisser la dépense publique, au nom de la lutte contre les déficits et la dette publics, renvoie fondamentalement à la capitulation de Hollande et Valls face aux marchés financiers. Elle se conjugue avec leurs efforts obstinés pour alléger le poids des prélèvements publics et sociaux sur les richesses produites, car il s'agit, pour eux, sans du tout combattre l'inflation des prélèvements financiers (coût du capital) sur ces richesses, d'accroître les profits disponibles des entreprises et leur utilisation

Solde de la balance commerciale en 2015

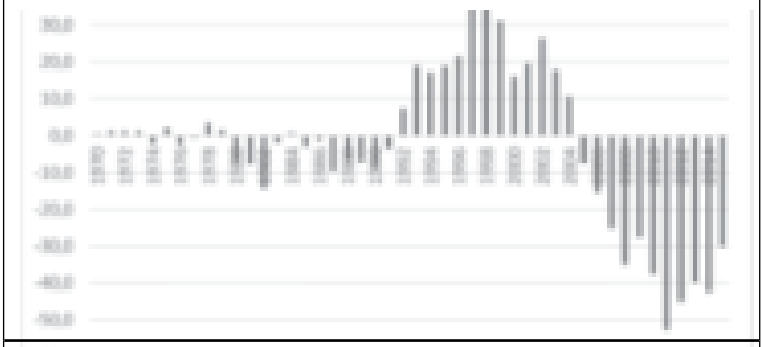

Source : INSEE, comptes nationaux - Base 2010

Indicateurs de compétitivité et parts de marché de la France dans l'OCDE en 2015

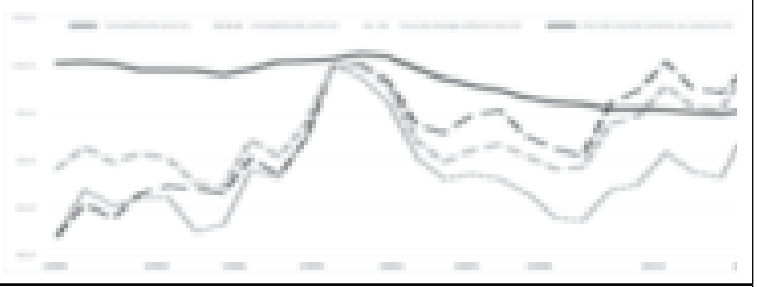

Lecture : pour le taux de change effectif réel : une hausse correspond à une dépréciation ; compétitivité : une hausse correspond à une amélioration.

Source : INSEE, comptes nationaux - Base 2010

Déficit public

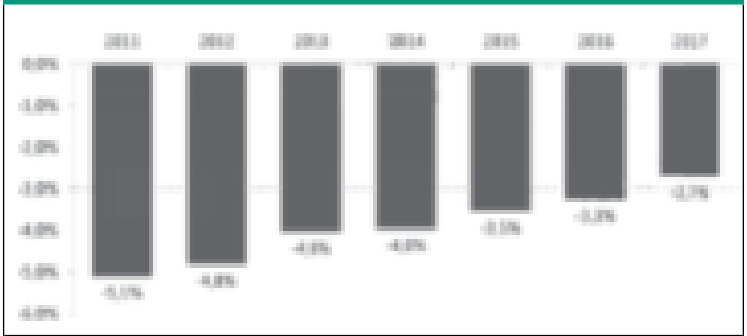

Source : INSEE, prévisions PLF

Évolutions de la dette publique entre 2007 et 2017 (en % du PIB)

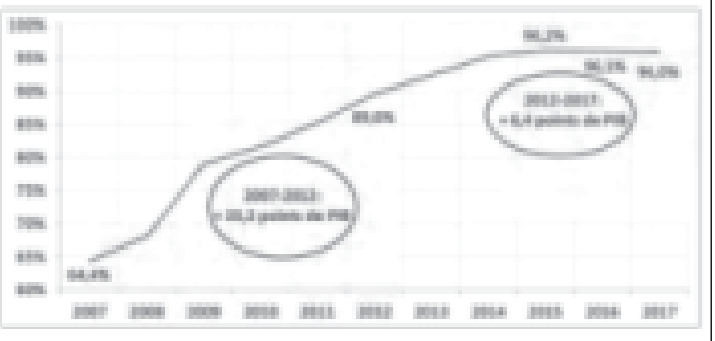

Source : INSEE, comptes nationaux - Base 2010

annonce-t-il. Le taux apparent de la dette publique française (charge de la dette divisée par son encours), de 2,2 % aujourd'hui, passerait en 2020 à 2,3 % ou à 2,8 % selon l'hypothèse retenue. Plus loin dans le temps et au fur et à mesure des refinancements, la charge de la dette serait alourdie de 15,8 milliards d'euros en 2026 en cas de choc de 100 pb et de 16,2 milliards en y ajoutant 0,5 % d'inflation supplémentaire. Mais, ajoute le Trésor, la hausse de la croissance nominale s'accompagnerait de rentrées fiscales supplémentaires et, à dépenses égales, « l'effet du choc conjoncturel serait positif sur le solde public malgré l'alourdis-

pour la croissance financière de leurs capitaux et le reversement de dividendes faramineux. On voit ainsi les efforts pour infléchir, coûte que coûte, la courbe des prélèvements publics et sociaux, après leur relèvement pour tenter de rééquilibrer les comptes après les énormes aides publiques au secteur bancaire et aux groupes face au choc de 2008-2009, au détriment surtout des couches populaires et moyennes.

Il est clair que cette stratégie a été facilitée par la baisse des taux d'intérêt qui a suscité un allégement notable de la charge de la dette. Ainsi, le taux d'intérêt de l'emprunt phare de la République française, l'OAT[23] à dix ans, était de 3,2 % en 2012 et il avait reculé à 1,1 % en 2015. Alors que la charge de la dette de l'État atteignait 48,8 milliards d'euros en 2012, elle ne ressortait plus qu'à 42,1 milliards d'euros en 2015.

Ce mouvement de baisse du rendement de l'OAT à 10 ans s'est accentué au cours des neuf premiers mois de 2016, passant de 1 % au 31 décembre 2015 à 0,1 % au 30 septembre 2016. Mais, depuis, un mouvement de hausse s'esquisse, ce taux étant repassé au-dessus de 0,80 % à la mi-décembre 2016. Au total, l'État français aura pu s'endetter en 2016 au taux de 0,37 % en moyenne!

Cependant, la hausse des prix du pétrole, estimée à 1,4 % en 2017 contre 0,3 % en 2016, associée à celle du dollar, engendre chez les détenteurs de la dette publique française, dont 59,8 % sont des non résidents[24], la crainte d'un retour de l'inflation qui éroderait leurs rentes. D'ailleurs, selon Eurostat, les prix à la consommation de la zone euro devraient augmenter de plus de 1 % à la fin 2016, pour la première fois depuis 2013.

Dans ces conditions, les rendements exigés par les apporteurs de fonds sont appelés à croître, fortement stimulés, d'ailleurs, par la situation aux États-Unis après l'élection de Trump.

Simultanément, la baisse annoncée des rachats mensuels de titres de dette publique des pays de la zone euro va, elle-même, concourir à mettre sous tension les taux d'intérêt.

Les conditions apparemment très favorables dont a bénéficié l'État français au cours des années passées vont donc se modifier et démontrer rétrospectivement combien cette période aura été utilisée par Hollande et Valls pour accroître les gâchis de fonds publics au service de la rentabilité financière et rationner toujours plus les dépenses nécessaires au développement des capacités humaines. En pratique de nouvelles difficultés sont à attendre pour les finances publiques dès lors que la croissance s'essoufflera à nouveau, même si, pour l'heure, le Trésor minimise énormément les risques pour rassurer le marché[25].

Des nuages noirs à l'international

La BCE a légèrement relevé sa prévision pour l'année 2016 : la croissance du PIB de la zone est désormais attendue à 1,7 % pour 2016, contre 1,6 % encore anticipé en juin. La croissance est prévue à un niveau de 1,6 % en 2017 puis en 2018, contre 1,7 % auparavant, a détaillé Mario Draghi lors d'une conférence de presse.

Autrement dit, la zone euro reste enfermée dans une croissance très molle. Le chômage demeure massif même s'il décroît lentement avec une certaine reprise de l'emploi, mais sur un mode très précaire : 20,448 millions de personnes étaient au chômage dans l'Union européenne en octobre 2016 (8,3 % de la population active), dont 15,908 millions au sein de la **zone euro** (9,8 %). En septembre, le taux de chômage est passé sous le seuil symbolique de 10 % dans la zone, une première depuis avril 2011.

Cette faiblesse de l'activité, qui ne cesse de creuser la différence au profit des États-Unis, persiste alors que la BCE, injectant 80 milliards d'euros par mois de liquidités dans les circuits financiers, a déjà consacré environ 1 400 milliards d'euros à son programme dit d' « assouplissement quantitatif » (*quantitative easing*, QE) depuis son lancement en mars 2015.

Ce QE a certes permis l'essor de la rentabilité financière de bien des banques, sauf en Italie où les bilans bancaires sont lestés d'énormes créances douteuses, sans parler de la Grèce, mais, en étroite liaison avec les politiques d'austérité budgétaires et salariales maintenues, elle a fait progresser des facteurs profonds de déflation.

Aussi, la BCE est-elle prise dans un dilemme, alors même que la Banque centrale des États-Unis (FED)

Évolution du taux de prélèvements obligatoires (en % du PIB)

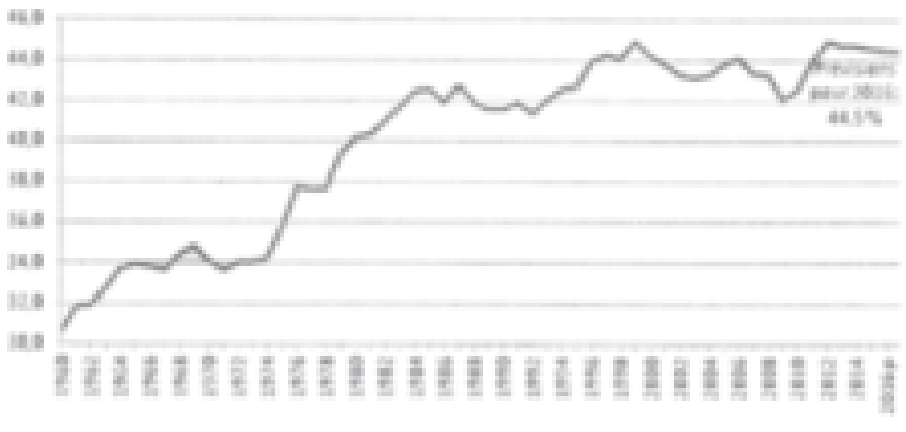

Source :

sement de la charge de la dette » (AGEFI quotidien 16/12/2016, édition de 7 heures). Mais encore faut-il que la croissance réelle soit effective, sensiblement plus rapide et durable !

26. Les cycles de moyenne période, de type Juglar, durent en moyenne de 7 à 10 ans.

a décidé de sortir de cette façon de soutenir l'activité et qu'elle est amenée à remonter son taux directeur de 25 points, après un an d'hésitation du fait d'une croissance certes assurée mais longtemps pauvre en emploi et en pouvoir d'achat salarial.

Le Conseil des gouverneurs de la Banque centrale européenne a décidé, pourtant, jeudi 8 décembre, de laisser son principal taux directeur inchangé à 0 %. Son programme d'achat d'obligations restera stable à 80 milliards d'euros par mois jusqu'en mars 2017, avant d'être ramené à 60 milliards d'euros par mois entre avril et décembre 2017, **« voire après, si nécessaire, jusqu'à ce que le Conseil des gouverneurs estime que l'inflation »** reste sur le chemin des objectifs affichés. Si ce n'est pas le cas et que les perspectives deviennent moins favorables ou que les conditions financières se dégradent, la BCE se réserve la possibilité d'étendre le programme de rachat de dette publique et privée au-delà de décembre 2017.

Les efforts imposés aux peuples pour que soit respectée la borne des 3 % du PIB pour les déficits publics deviennent si intenables que cet interdit est de plus en plus transgressé. Cela fait monter au plafond les dirigeants allemands comme on l'a vu, une fois encore, avec les Grecs menacés d'une suspension du très lent processus d'allègement de leur dette publique parce que Tsípras a décidé de verser une prime de Noël aux petits retraités. Berlin peut, cependant, encore imposer ses vues du fait de la couardise des dirigeants français et des autres pays d'Europe du Sud.

Croissance du PIB, zone euro/États-Unis

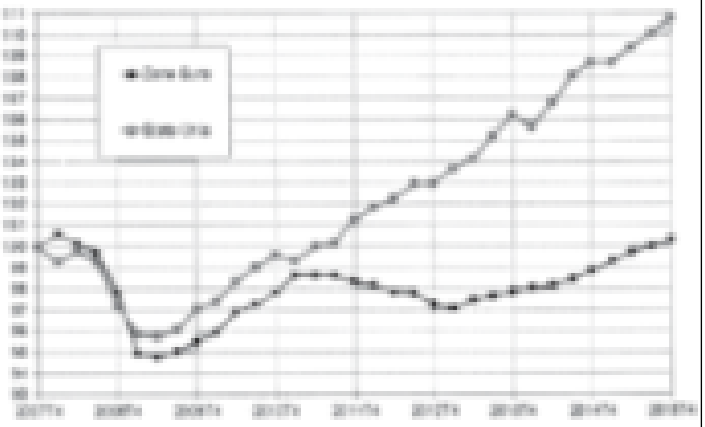

Source : <annotations.blog.free.fr>.

En pratique la zone euro demeure confrontée à des défis existentiels comme l'ont révélés la crise des réfugiés et le Brexit qui va amener le Royaume Uni à chercher des alliances bilatérales au plan commercial tout en faisant monter le chantage vis-à-vis du continent.

La colère qui, de partout, monte contre une construction européenne qui devrait servir à promouvoir les capacités humaines au lieu de les réprimer et à protéger la finance mondialisée au lieu d'en développer les métastases, se traduit aussi au plan politique, comme en Italie. Cela incommode les dirigeants qui sont incapables de penser l'alternative, tandis que les populismes de droite comme de gauche détournent des forces populaires vers des postures impuissantes, au risque de l'aventure.

C'est dans ce contexte mal assuré que, désormais, la donne internationale est en train de bouger considérablement, plaçant au défi la zone euro de se transformer profondément ou d'éclater.

L'élection de D. Trump aux États-Unis s'est accompagnée de promesses tonitruantes sur le thème de « l'Amérique d'abord » avec la perspective d'une relance forte des investissements d'infrastructure par partenariats public-privé et du protectionnisme, notamment vis-à-vis de la Chine montrée du doigt comme un « grand Satan » au plan économique, mais aussi vis-à-vis de l'Europe.

Si le nouvel hôte de la Maison blanche a promis que tout le monde outre-Atlantique pourra bénéficier de cette relance, les mesures qui se profilent indiquent, en pratique, qu'un soutien public considérable devrait être apporté pour que soient relancées l'accumulation des profits des entreprises et celle des grandes fortunes, *via* une baisse massive des impôts. Simultanément, après avoir couvert de boue Wall-Street, Goldman Sachs et les multinationales, Trump décide de s'entourer de banquiers, de milliardaires et de militaires.

Les États-Unis pourraient aussi, si l'on en croit ses discours de campagne, chercher à s'affranchir le plus possible du cadre des négociations commerciales multilatérales, comme ils avaient d'ailleurs commencé à le faire timidement sous Obama, pour imposer ses normes dans le cadre d'accords bilatéraux qui lui seraient plus favorables. Simultanément, comme en 1981 avec R. Reagan, il entendrait créer les conditions pour attirer les capitaux du monde entier et relocaliser des filières à l'étranger de multinationales américaines au détriment des pays émergents et de l'Europe. Bref, il s'agirait de tenter, une nouvelle fois, de redresser l'efficacité du système productif des États-Unis en dégradant celle du reste du monde.

Par ailleurs, Trump a annoncé clairement sa volonté de protéger les intérêts du grand *lobby* pétrolier américain et s'affranchir des accords internationaux de protection de l'environnement, notamment la COP-21. Il a même nommé un climato-sceptique militant à la tête de l'Agence américaine de protection de l'environnement et sollicité le patron du géant pétrolier ExxonMobil pour le poste des Affaires étrangères.

Enfin, Trump a toujours assuré vouloir « briser l'immobilisme » de la banque centrale (FED). En effet, sa patronne, J. Yellen, hésitait depuis un an à relever le taux d'intérêt directeur, demeurant préoccupée par le profil de la croissance américaine. Celui-ci, relativement assuré, était soumis cependant à de puissantes forces déflationnistes du fait de créations d'emploi demeurées longtemps très insuffisantes et de salaires si rabaissés que la demande intérieure brillait par son insuffisance.

Anticipant ce type de relance, qui serait sensée ne bénéficier qu'aux profits américains, notamment ceux issus du pétrole, du gaz de schiste et des ventes d'armements, la bourse de Wall Street s'est envolée, forçant la main de la FED.

Au demeurant, le chiffre de la croissance pour le troisième trimestre a été révisé à la hausse à 3,5 % en rythme annuel, soit le résultat le plus élevé depuis 2014. La consommation a progressé entre juillet et septembre de 3 %, après 4,3 % au trimestre précédent. L'investissement des entreprises, jusqu'ici faible, a augmenté de 1,4 % après un recul de 2,1 % au deuxième trimestre.

Dans ces conditions, il devenait difficile à la BCE d'ajourner une hausse de son taux directeur, ce qui a été fait le 14 décembre (un quart de point dans une fourchette de 0,50 % à 0,75 %).

Cette hausse des taux a suscité un vif redressement du taux de change du dollar, accompagnant pour la première fois une hausse de cours pétroliers. Mais la hausse consentie est suffisamment dosée pour ne pas emballer celle des taux d'intérêt à long terme qui demeure à un niveau inférieur aux anticipations de la croissance réelle.

Cela a entraîné de fortes sorties de capitaux dans les pays émergents, notamment en Chine où la croissance demeure sous pression d'une sur-accumulation de capitaux matériels et financiers alimentée par le crédit. Or, comme l'a souligné récemment Catherine Mann, cheffe économiste à l'OCDE, une forte volatilité des taux de change associée à des risques potentiels de poursuite des hausses de taux d'intérêt et de fuite des capitaux constituent traditionnellement le théâtre pour une crise bancaire et monétaire dans les pays émergents.

La hausse des taux à long terme s'est propagée aussi en Europe, tandis que la remontée des cours du pétrole et des matières premières laissent anticiper un alourdissement des factures énergétiques en son sein.

Cette contre-offensive américaine aura, bien sûr, un impact sur la croissance outre-Atlantique. Mais dans quelle mesure ne s'agira-t-il pas alors d'un « boum de fin de cycle », car elle intervient en fin du long cycle de reprise américaine (8 ans déjà[26]), à la différence de 1981, ce qui pourrait entraîner, beaucoup plus tôt que prévu, une surchauffe et, pour la contenir, des augmentations plus fortes des taux d'intérêts précipitant une nouvelle récession.

Par contre, elle entre en collision avec une reprise qui, en Europe, est encore jeune, demeure fragile et subit déjà de très importantes sorties de capitaux vers les États-Unis.

Si rien d'important ne change, notamment en France et en Europe, tout cela devrait se terminer par une nouvelle crise beaucoup plus violente qu'en 2007-2009 avec une guerre commerciale et du change.

Dans ces conditions on peut mesurer combien, en France, il faut chercher, absolument à rompre vraiment, et pas seulement à coups de menton et de promesses populistes irréalisables, avec les politiques néolibérales. Cela exige, comme le propose le PCF, une relance forte des dépenses pour le développement des capacités humaines et une tout autre utilisation de la monnaie et du crédit, contre le marché financier. Cela place au cœur des enjeux la question d'une refondation de la construction européenne avec, en particulier et en parallèle à des nationalisations bancaires pour réorienter le crédit en vue de sécuriser l'emploi et la formation, la création d'un Fonds public européen de développement utilisant la création monétaire de la BCE pour financer à taux d'intérêt nul une puissante relance concertée des services et des infrastructures publics en Europe. Cela doit faire monter aussi l'enjeu crucial d'une nouvelle alliance entre les Européens et les pays émergents contre le dominateur commun américain. Cela exige, non pas de sortir de l'euro, à un moment où la Chine se défait de ses dollars et cherche d'autres partenariats internationaux, mais d'en changer fondamentalement les usages en visant aussi la perspective de la création d'une monnaie commune mondiale de coopération faisant reculer massivement le rôle du dollar.

Le PGE ouvre ses frontières à toute l'Europe progressiste[1]

Bruno Odent

Réuni en congrès à Berlin, le Parti de la gauche européenne, qui rassemble des formations communistes, de gauche radicale et écosocialistes de tout le continent, entend stimuler des alternatives à l'austérité.

Le Parti de la gauche européenne (PGE) veut changer de braquet. Réuni pendant trois jours à Berlin pour son 5e congrès, il entend faire front contre la montée des nationalismes et les dangers de dislocation de l'Union européenne (UE). Le moyen d'y parvenir, souligne le PGE, produit de la réunion des partis communistes, de gauche radicale, « rouge-Verts » ou écosocialistes de l'ensemble du continent, est de promouvoir l'émergence d'une « Europe solidaire et progressiste ». Pierre Laurent (PCF), qui présidait la formation depuis six ans et qui a passé le relais à Berlin à Gregor Gysi, a évoqué les lourdes responsabilités qui pèsent aujourd'hui sur le parti européen. Il s'agit de trouver les forces et les moyens d'éviter que « les impasses » d'une construction européenne de plus en plus autoritaire, antidémocratique et qui « dépossède les peuples de leur souveraineté », ne finissent par faire le jeu de la droite radicalisée ou de l'extrême droite.

« Nous sommes confrontés à une césure extrêmement grave ! » a lancé Bernd Riexinger, coprésident de Die Linke, puissance invitante de ces assises. Il pointe, lui, « un discrédit des élites » européennes « très dangereux » car il profite d'ores et déjà à plusieurs formations d'extrême droite, qu'elles soient les principales instigatrices du Brexit en Grande-Bretagne, qu'elles accèdent carrément au pouvoir dans plusieurs pays comme en Pologne, en Hongrie ou au Danemark, ou qu'elles étendent leurs positions dans des dimensions de plus en plus préoccupantes, comme en France ou même en Allemagne.

Rassembler la société civile, le mouvement social et les syndicats

Le PGE qui a été créé par 13 partis en 1999 en compte aujourd'hui 32. Lors des dernières élections européennes, il a pu globalement renforcer ses positions. Le groupe de la Gauche unitaire/Gauche verte nordique (GUE/NGL) au Parlement européen compte désormais 51 membres (contre une trentaine lors de la précédente législature). Néanmoins, le PGE reste encore loin d'être en capacité d'afficher une visibilité et une force suffisantes pour faire face aux immenses défis qui se profilent aujourd'hui.

Les délégués à ces assises se sont d'ailleurs longuement penchés sur l'évaluation des forces et des faiblesses du parti européen. Ils ont relevé « un certain manque de visibilité » ou une « trop grande inertie » du processus de décision. Pour que la « grande diversité » des partis membres devienne vraiment un atout, il fallait faire évoluer le fonctionnement du parti. La création d'un forum permanent appelé à se réunir tous les ans et à constituer « un événement fédérateur en Europe », selon Pierre Laurent, grand initiateur de cette formule, est l'une des principales innovations adoptées par le congrès.

Face à la crise historique qui traverse l'UE, l'ambition de ce forum est de fournir un outil pour rassembler non seulement les partis de gauche dans leur diversité, mais bien au-delà des acteurs de la société civile, du mouvement social, les syndicats. Il s'agit de se mobiliser pour « refonder l'Europe » et faire grandir une alternative progressiste et solidaire, seul moyen vraiment efficace de conjurer les menaces. Sinon, cette Union européenne « non démocratique, non transparente, bureaucratique, inégalitaire et militarisée va accoucher de monstres », a prévenu Gregor Gysi, le nouveau président du PGE (lire notre entretien page 14).

Le nouvel épisode de chantage de Berlin à l'égard d'Athènes, survenu quelques heures avant le début du congrès, a soulevé l'indignation parmi toutes les délégations. Le gouvernement de gauche grec a décidé d'utiliser les quelques marges de manœuvre que lui permet le regain de croissance enregistré en 2016 pour verser une prime de Noël de 380 euros aux retraités les plus démunis. Il n'en fallait pas moins pour faire sortir aussitôt de sa boîte le monsieur veto de l'ordo-libéralisme européen. Wolfgang Schäuble, le ministre des Finances allemand, a menacé Athènes de lui couper les robinets du crédit et de stopper le moindre processus de restructuration de sa dette. Dans son intervention devant le congrès, Alexis Tsípras a fait part de sa détermination à « continuer le combat ». Longuement applaudi, il a insisté sur le besoin de faire évoluer les rapports de forces sur le continent, seul moyen de desserrer l'étau dans lequel Bruxelles et Berlin veulent maintenir son pays. « Il faut rompre avec la logique des traités », a souligné en écho un intervenant italien en relevant que cette démarche était précisément au cœur de l'objectif

Gregor Gysi : « Il faut que nous parvenions à rassembler davantage »[1]

Bruno Odent : *L'Europe est menacée par de multiples forces centrifuges. Est-il encore possible de la sauver ?*

Gregor Gysi : C'est très difficile. Les dirigeants européens dominants doivent comprendre qu'ils sont en train de tuer l'Europe. S'ils s'entêtent sur la voie actuelle, il va y avoir de plus en plus de majorités hostiles à l'UE. Parmi ces dirigeants, ceux de mon pays portent une responsabilité écrasante. Juste deux exemples : au moment même où le Parlement européen veut suspendre les négociations d'adhésion avec la Turquie à cause du comportement de plus en plus dictatorial d'Erdogan, la chancelière Angela Merkel continue, elle, de discuter avec Ankara. Elle est dans le déni. C'est une honte. Tout comme l'attitude de Berlin à l'égard d'une autre décision démocratique que s'apprête à prendre le Parlement grec en adoptant le versement d'une prime pour les retraités. Merkel et son ministre des Finances, Wolfgang Schäuble, menacent d'abandonner les discussions sur la restructuration de la dette grecque alors que celles-ci n'ont pas commencé ! Quand on a décidé ici de renflouer la Kommerzbank, cela n'a pas souffert la moindre discussion. Et pourtant les contribuables allemands ont versé 18 milliards d'euros. Cette fois-ci, il ne s'agit pas d'une banque mais d'une prime de survie, si indispensable aux retraités grecs. Et on prétend la refuser en s'appuyant sur des principes et des logiques morbides pour le projet européen. C'est insupportable et c'est cela qu'il faut changer de fond en comble en Europe.

B. O. : *Le congrès du PGE a été placé sous le signe de la construction d'alliances très larges, destinées à changer les rapports de forces. Comment comptez-vous impulser cette nouvelle dynamique ?*

G. G. : Je compte beaucoup sur ce que nous avons décidé ici pour la mise en place d'échanges permanents et élargis, ponctués par la convocation d'un forum annuel. Il faut que nous parvenions à rassembler davantage de formations de gauche en Europe, mais aussi des syndicats, des associations, des acteurs du mouvement social dans leur diversité. Nous devons amplifier partout les combats contre l'Europe néolibérale, les résistances aux nationalismes et à l'extrême droite. En Allemagne, par exemple, les syndicats se sont mobilisés massivement contre le traité de libre-échange transatlantique. Bon nombre de dirigeants de PME en ont fait autant. C'est la conjugaison de tout cela qui a pu permettre l'émergence d'une si forte résistance au TTIP en Allemagne. Nous avons besoin de multiplier les alliances de ce type au niveau européen.

B. O. : *Quelle est la réalité de la situation sociale au sein de la première puissance économique de l'UE ?*

G. G. : Il faut se garder des stéréotypes sur la prospérité allemande. L'Allemagne est le pays qui possède le plus vaste secteur à bas salaires de toute l'Europe. Les démontages sociaux entamés sous Schröder ont eu des effets ravageurs. Quant à l'application à la lettre des dogmes de l'équilibre budgétaire, ils débouchent sur des retards d'investissement qui s'élèvent aujourd'hui à la bagatelle de 137 milliards d'euros. Il faut voir dans quel état sont nos écoles, nos routes, etc.

B. O. : *N'est-ce pas au sein de cette population meurtrie que prospère une extrême droite qui paraissait marginalisée jusqu'ici en Allemagne ?*

G. G. : Tout à fait. L'Alternative pour l'Allemagne (AfD) réalise ses meilleurs scores parmi les gens qui vont mal, qui ont été précarisés ou qui ont peur d'être déclassés. Ce parti a réussi a instillé chez ces personnes qui s'abstenaient massivement dans les précédents scrutins le poison de la xénophobie contre les migrants et les réfugiés.

Bruno Odent

1. Interview réalisée à Berlin le 17 décembre 2016.

recherché avec l'instauration de la nouvelle dynamique progressiste européenne qu'entend impulser le PGE.

Le document politique adopté hier peut en fournir les munitions. Il avance des axes d'actions « pour sortir de l'austérité » et propose notamment un pacte pour un modèle de développement européen alternatif. Il avance l'idée de la mise en place d'un « fonds de développement social et écologique européen ».

Dans une ambiance particulièrement chaleureuse et fraternelle

Dans l'Europe ordo-libérale à bout de souffle, la Banque centrale européenne (BCE) déverse quelque 80 milliards d'euros tous les mois sur les marchés financiers en déclenchant la planche à billets. En vain, puisque la croissance reste poussive dans la zone euro. Il faut que ce crédit gratuit (les taux d'intérêt de la BCE sont à 0 %) puisse être réorienté vers des initiatives utiles pour l'activité et l'emploi comme le financement de ce fonds de développement social et écologique, a plaidé Frédéric Boccara (PCF, France) en invitant à la création d'un groupe de travail du PGE dédié précisément à « l'autre rôle » que devrait jouer la BCE.

D'autres menaces assombrissent le ciel européen. La guerre est en Ukraine, toute proche des frontières de l'Union européenne. Jean-Claude Juncker, François Hollande et Angela Merkel ont choisi de verser dans l'escalade de la militarisation de l'Union européenne. Comme pour répondre par avance aux injonctions du nationaliste Donald Trump, futur président des États-Unis, qui souhaite que ses « alliés » contribuent davantage à l'effort de guerre. Il faut stopper cette course folle, a plaidé Tobias Pflüger (Die Linke, Allemagne). Le congrès a adopté une motion en faveur d'un système de sécurité européen alternatif, fondé sur la base de l'Organisation de sécurité et de coopération en Europe (OSCE). Au lieu de jouer les tensions avec la Russie, il s'agit au contraire d'inclure Moscou dans des discussions politiques et dans la recherche de moyens de garantir la paix sur le continent.

Le PGE a choisi de se tourner vers les forces progressistes du monde entier, accueillant dans son congrès des invités venus de tous les continents. Tout en

marquant une relation privilégiée avec l'Amérique latine, et singulièrement avec les membres du Forum de São Paulo (lire notre encadré).

Le congrès a adopté des motions de soutien aux partis membres engagés dans les campagnes des élections très importantes qui auront lieu en 2017 : le PCF et le Parti de gauche en France, Die Linke en Allemagne. Éric Coquerel (Parti de gauche, France) s'en est longuement réjoui à la tribune en se disant persuadé que Jean-Luc Mélenchon « sera au second tour de la présidentielle ».

Dans une ambiance particulièrement chaleureuse et fraternelle, le PGE a élu sa nouvelle présidence collective. Avec Gregor Gysi, qui devient la figure du parti, Pierre Laurent (PCF, France), Maïté Mola (PCE, Espagne), Paolo Ferrero (Refondation communiste, Italie) et Margarita Mileva (Parti de gauche, Bulgarie) vont former la nouvelle présidence collective du Parti. Le premier des forums annuels doit avoir lieu à Marseille, à l'automne 2017. Les frontières du rassemblement de l'Europe progressiste sont ouvertes.

Premier séminaire commun avec les partis latino-américains participant au Forum de São Paulo

Les partis progressistes européens, membres du PGE, et ceux, latino-américains et des Caraïbes, qui participent au Forum de São Paulo (FSP) ont concrétisé à Berlin un rapprochement entamé depuis plus d'une décennie. Pour la première fois, ils ont décidé d'organiser pendant deux jours, à la veille du congrès du PGE, un séminaire qui a planché sur plusieurs sujets d'intérêts et de réflexion communs. Les deux parties sont confrontées à des enjeux voisins dans un contexte où des regroupements régionaux destinés à fortifier la coopération et la solidarité « apparaissent pertinents dans le contexte de la mondialisation », souligne Obey Ament (PCF, France), un des principaux animateurs de ce rapprochement progressiste transatlantique. Ida Iliade (Parti des travailleurs, Brésil) est montée à la tribune du congrès du PGE pour souligner combien ces échanges d'idées et la solidarité étaient « précieux dans cette période de contre-offensive néolibérale tous azimuts où les acquis des gouvernements de gauche du continent latino-américain sont systématiquement démantelés ou mis en question ».

Lutter et s'organiser face aux marchés financiers pour que la BCE finance les services publics et l'emploi

Frédéric Boccara

Invité aux travaux du 5e congrès du PGE (Parti de la gauche européenne) qui s'est déroulé les 16-17-18 décembre dernier, Frédéric Boccara (membre de la direction nationale du PCF et membre de la direction de sa Commission économique) est intervenu sur la nécessité d'une bataille politique européenne pour une mise au service des besoins sociaux de l'argent de la BCE. Voici la trame de son intervention.

« Je veux parler de la Banque centrale européenne et de la bataille nécessaire pour qu'elle appuie les services publics, l'emploi et l'efficacité sociale du 21e siècle. C'est le vrai plan B !

La situation européenne est grave. Quatre défis sont face à nous :

Premier défi : la politique de la BCE est un grave échec

Des milliers de milliards d'euros sont déversés par la BCE et l'emploi va de plus en plus mal. Les services publics aussi vont mal… Mais la spéculation s'envole. On est au bord d'une nouvelle crise financière, la récession n'est pas loin.

Deuxième défi : D. Trump

– Sa guerre économique nouvelle contre l'Europe et la Chine.

– Le bras de fer pour attirer les capitaux, qui peut mettre à plat ventre les économies des pays d'Europe et propulser les taux d'intérêt vers le haut, augmentant d'autant la pression de rentabilité du capital.

Troisième défi : l'austérité

Il faut développer l'emploi et les services publics, développer les pays. C'est urgent !

Il faut financer des investissements massifs mais aussi des emplois publics, par exemple dans les hôpitaux. Cela relancerait aussi la demande en Europe.

Quatrièmement, un défi politique d'alternative non nationaliste

La BCE et les banques sont les tanks modernes qui attaquent la démocratie et les peuples… au service des marchés financiers. On l'a vu si clairement en Grèce !

Ils le font, mais avec notre propre argent.

C'est une question politique majeure, une question de souveraineté populaire sur l'argent.

Enjeu

Il faut sortir par le haut de cette situation et, en solidarité, partager nos forces économiques.

C'est une bataille de classe moderne face à la finance. Voilà le véritable plan B, à l'opposé des national-populismes et des fascismes.

Nous proposons

De créer un Fonds européen d'un nouveau type.

- Son but : les services publics.
- Son argent : les euros créés par la BCE, à 0 % voire moins.
- Son fonctionnement : la BCE doit aussi changer sa façon de prêter aux banques.

Enfin

Cette bataille a besoin de construction, d'élaboration, d'initiatives.

Notre **slogan** pourrait être : « L'argent des Européens, créé par la BCE, doit aller à l'emploi et aux services publics », ainsi qu'aux standards sociaux et à l'écologie, aussi bien dans la zone euro qu'avec les pays de l'UE hors zone euro.

Des mouvements sociaux le réclament aussi, comme *Quantitative Easing for people* ou comme *Blockupy*. Il faut s'appuyer sur la colère des peuples, et ne pas se tromper de cible.

On a besoin d'échanger de l'information et d'un peu de coordination entre les initiatives nationales qui pourraient s'engager sur ce type de campagne. Nous avons aussi besoin d'élaboration.

Je propose de créer un **groupe de travail du PGE** sur cette question. »

Deuil et hommage à Cuba et dans le monde Mais pourquoi tant de haine ?[1]

Maïte Pinero[2]

Certains événements agissent comme des commotions, provoquent des sortes de courts-circuits et flashs de la mémoire. Jeudi soir, en lisant l'information affichée sur le portable, celle d'une scène inouïe au Sénat, une Nouvelle de Julio Cortazar, « Apocalypse De Solentiname », m'est revenue.

L'écrivain regarde les photos prises lors de son séjour chez les pêcheurs nicaraguayens qui ont peint les Évangiles avec le père Cardenal, théologien de la Libération. Les images défilent devant ses yeux mais aucune ne ressemble à celles, lumineuses, qu'il garde en mémoire. Se sont surimposées aux premières celles du massacre commis sur l'île par la garde nationale de Somoza, de ceux, innombrables, perpétrés par toutes les dictatures du continent : cimetières clandestins du Salvador, paysans brûlés vifs au Guatemala, démocrates précipités en mer du haut des hélicoptères en Argentine, les mains brisées de Victor Jara au stade de Santiago Du Chili. « Les Veines Ouvertes De l'Amérique Latine », écrivait Eduardo Galeano.

Étrange cette réaction de la mémoire ? Parlons des livres, nous savons que les bibliothèques peuvent brûler mais déjà, par les temps qui courent, tout est mis en œuvre pour les effacer de la mémoire collective.

Les miasmes de la mairie de Vichy

Ce qui a provoqué ce raccourci est une obscénité : jeudi, sous les huées des communistes, les sénateurs de droite et du centre observaient une minute de silence pour « les victimes du castrisme ».

L'initiative venait de Claude Malhuret (les républicains) en ces termes : « Près de 100 000 morts, exécutés, assassinés, torturés, emprisonnés à vie, des millions de *boat-people*, un cinquième du peuple cubain exilé, dont des milliers de morts en mer, des dizaines de milliers d'autres vies perdues par la misère, la malnutrition, le désastre économique causé par le communisme qui fut, avec le nazisme, l'un des deux plus grands fléaux du XX^e^ siècle »

Claude Malhuret est maire de Vichy. De Vichy ! Comme si l'une des plus sinistres pages de notre histoire se putréfiait encore, là-bas dans cette mairie. Preuve que tout ce qui parle de Cuba, parle aussi de nous. Faulkner : « Le passé ne passe pas. Il est une dimension du présent ».

On se sent transporté à ce qui peut nous advenir de pire en juin prochain. Marine le Pen présidente de la République ? À moins que ce ne soit l'un ou l'autre de ces loups qui chassent sur ses flancs et se disputeront demain ses restes et ses faveurs ?

La présidente du groupe Communiste, Républicain et Citoyen (CRC) Éliane Assassi a aussitôt adressé un message d'excuses et de solidarité à l'ambassadeur de Cuba en France. Dans une lettre au président du Sénat, elle s'élève « contre les mensonges, les calomnies, l'outrance de l'intervention de ce sénateur animé par un anticommunisme virulent qui rappelle les pires heures de notre histoire ». Elle affirme que « le Sénat sort déshonoré d'un tel spectacle qui bafoue l'émotion considérable qui a parcouru le monde entier à l'annonce du décès de ce dirigeant […] ».

Certains ironisent ou s'interrogent sur l'utilité d'un groupe communiste à l'Assemblée. Et même si un jour cela ne servait qu'à cela, cela n'en vaudrait-il pas encore la peine ?

La nouvelle s'est affichée sur mon portable, dans le studio de l'émission « le Nouveau Rendez-vous » de *France Inter*. Le thème : « Cuba si, Cuba no ». Précis, incisif, le fin du fin du journalisme en vogue. On sait d'avance que la pensée n'y aura aucune place. Combat de catch. On est sur un ring, les auditeurs qui ne connaissent pas Cuba n'y comprendront rien. Voilà bien le cadet des soucis. Peut-on pour autant pratiquer la politique de la chaise vide ?

La preuve par la fiction ?

Le matin même, au téléphone, Jeannette Habel me disait son dégoût. Elle va ces jours-ci d'un plateau à l'autre, d'une émission à l'autre. Universitaire, politologue, spécialiste de l'Amérique latine, elle développe une analyse critique de la révolution cubaine. D'accord

1. Paru dans <Humanite.fr> et dans *Le Grand Soir*

2. Ex correspondante de *l'Humanité* à La Havane

ou pas, le débat est ouvert, vif, enrichissant. Il n'a pas lieu, particulièrement ces jours-ci sur les plateaux, constate-t-elle. Elle raconte sa dernière émission sur *France Culture*. La voici confrontée à l'auteur d'un roman dont l'argument principal est « l'assassinat de Camilo Cienfuegos » par le régime. « Où sont les preuves ? » demande-t-elle. « Je fais de la fiction » répond-il. Au fil de l'émission, la fiction glisse vers l'argument avéré, un mensonge de plus.

Pour dénigrer Cuba, grossir le tombereau d'ordures déversé sur ce pays, tout est bon. L'exercice rigoureux de la pensée, les règles intellectuelles, le souci d'informer, le respect des lecteurs et des auditeurs, la simple élémentaire courtoisie, tout est jeté par-dessus bord. Depuis la mort de Fidel Castro, les aboyeurs sont sur toutes les ondes. Retour de mémoire encore : « Sur le Racine mort, le campistron pullule », écrivait Victor Hugo.

Ivan Darroman, qui participait au Nouveau Rendez-vous, racontait dans le taxi que dans son petit village paysan de la Sierra Maestra, à la révolution, personne ne savait lire ni écrire. Il vit depuis vingt ans entre Paris et Cuba. Musicien, il travaille avec Bruno Garcia (Sergent Major) et sa famille compte aujourd'hui des médecins, des avocats.

À la révolution, son village ne disposait même pas de cimetière : « Nous transportions nos morts jusqu'à la côte où des bateaux venaient les chercher ». Ivan ne pourra pas raconter tout cela lors de l'émission. Tout juste dire que, le lendemain, il s'envole vers son île, sera dimanche à Santiago rendre hommage à Fidel.

Comme en d'autres occasions, j'apprends sur place que Zoé Valdés, pourtant annoncée, ne sera pas là. Nous étions amies, autrefois à La Havane. Je ne l'ai jamais revue à Paris. La femme qu'elle est devenue est à ce point différente de celle que j'ai connue que, les premières années, je ne pouvais y croire. Au point, j'ose l'avouer, de me demander si elle n'était pas simplement « en service commandé », un de ces agents cubains présentés comme opposants, en fait des révolutionnaires. Une inversion du feuilleton qui raconte leur histoire, « En Silencio Ha Tenido Que Ser » (cela a dû se faire en silence), transposé dans ce cas en « Cela a dû se faire dans le bruit et la fureur » ?

Jusqu'à ce que, quelques années avant les attentats de Paris, elle ne lance à la télévision espagnole : « Il faut coller une bombe à ce dictateur. »

Je lui avais amené le roman d'un grand écrivain français François Taillandier, au titre prémonitoire : « Des hommes qui s'éloignent ». Je pensais l'interroger : Pourquoi tant de haine ? Alessandra Riccio, universitaire, ex-correspondante de l'*Unita*, qui fut sa grande amie et sa première traductrice en Europe, écrit dans son livre (*Racconti Di Cuba*) : « La fatigue, le découragement, l'envie de changement, de confort matériel, tout cela j'aurais pu le comprendre. Pourquoi tant de mensonges ? »

Les sommités de plateaux

Sur le plateau, Romain Goupil. Fin connaisseur de Cuba depuis la veille, intronisé par un article dans *Libération*. Depuis, on se l'arrache. A-t-il jamais mis les pieds sur l'île ? Écrit un livre sur Cuba ? Un article argumenté ? Question jamais posée. Une sommité, un incontestable expert est né du jour au lendemain. À ses côtés, Jacobo Machover qui a quitté l'île à sept ou huit ans et a fait de l'anticastrisme un fonds de commerce.

Les vrais spécialistes de Cuba existent pourtant, des universitaires qui se rendent régulièrement sur l'île, interrogent, observent, analysent, publient. Comme Salim Lamrani, l'économiste Remy Herrera, tant d'autres signataires de ce même site. Paul Estrade, l'un des fondateurs de France-Cuba, auteur d'une Thèse de doctorat d'État sur José Martí, directeur de nombreuses thèses sur Cuba, responsable d'un groupe de recherches inter-universitaires et interdisciplinaires sur Cuba, professeur émérite d'Université, a été invité à la télévision une fois en cinquante-six ans.

C'est d'abord à l'insulte que le micro est tendu. Rester zen, refuser la défensive. On parle des images venues de l'île, un peuple entier, toutes générations confondues qui rend hommage à un chef d'État à la stature et au prestige internationaux. Machover raconte des scènes de larmes sur commande : « Ils font semblant de pleurer mais jubilent intérieurement. C'est la double morale cubaine. »

On lui demande dans quel fond de commerce il a trouvé ces lunettes révélatrices, incapables au demeurant de capter les vraies images. Des larmes, il y en eut à l'annonce du décès, il y en eut au moment de l'hommage Place de la Révolution, il y en a encore à Santiago. Ce qui domine cependant est ce

silence de La Havane, un manteau de peine sur l'île, l'émotion contenue, partout présente.

Romain Goupil apprend à la pause que « cette femme » sur le plateau était correspondante de *l'Humanité* à La Havane. Il explose : « Qu'est que je fous dans une émission où on ose inviter quelqu'un payé par *l'Humanité* ! » À la reprise, le présentateur donne l'information. Manque de repartie : il aurait fallu préciser que cette femme est en plus militante de base du Parti communiste français. Ne regrettons rien, cela nous aurait peut-être valu une crise cardiaque en direct et « une victime de plus » du communisme castriste.

Le débat refusé

Et la litanie reprend : « Criminel, dictateur, sanguinaire à l'égal de Staline ». Les mots leur manquent. Celui qui vient de mourir était un vieil homme malade de 90 ans qui avait abandonné le pouvoir depuis quinze ans. Pourquoi cet acharnement ? Leur rage est due aux images qu'ils n'ont pas le pouvoir d'effacer, celles de la détermination de tout un peuple qui dit simplement : « Adieu, merci », qui affirme surtout : « on continue ».

Les accusations tournent en boucle « persécutions des homosexuels, des écrivains, exilés morts en mer, prisonniers politiques », des sujets polémiques que l'on ne refuse pas de discuter mais dont on ne peut jamais discuter.

Pas moyen de dire que cette révolution est une œuvre humaine parsemée d'erreurs. Les Cubains se desservent là-dessus avec assez de verve pour se critiquer et rectifier. Qui connaît le meilleur des mondes, qui connaît le chemin vers la perfection ? Cuba n'est pas une société parfaite comme le chante Pablo Milanés, encore moins un paradis socialiste et moins encore une photocopie tropicale du stalinisme. Sur cette île où tout s'est métissé, les hommes, la couleur de leur peau, la musique et les recettes de cuisine, étrangement, rien de russe n'est resté. Mis à part le bloc de béton de l'ambassade sur la *quinta avenida*.

Dans les journaux, partout, les mêmes thèmes, ressassés sur tous les tons et jusqu'à la nausée. Il faut nous empêcher d'évoquer ce que disait Nena, dont l'arrière arrière-grand-mère était esclave : « Quand je pense à ce que nous étions, quand je vois ce que nous sommes devenus. »

Vérités interdites

La vérité ne doit pas être dite ni même entrevue. Interdit de se référer à ces organisations de l'ONU qui traitent toutes des Droits fondamentaux de l'Homme et qui saluent les succès de Cuba. Impossible de citer un seul résultat : ni le taux d'éducation, ni ce premier rang des Amériques pour la mortalité infantile moindre, ni l'espérance de vie passée de 65 à 79 ans, ni la première place mondiale pour avoir éradiqué la transmission du VIH de la mère à l'enfant, ni le 67e rang (sur 188) pour l'indice de développement élevé (espérance de vie, niveau d'éducation, revenu national brut par habitant), ni la lutte contre les discriminations raciales ou sexuelles qui persistent encore comme dans nos sociétés. Faits et chiffres sont leurs ennemis. Il leur faut remplir les têtes de boue.

Le jour de la mort de Fidel, une phrase tourne en boucle sur *France Info* : « En 1960, il y avait 70 000 prisonniers à Cuba. » Parmi eux, peut-être, celui qui avait montré à Haydée Santamaria l'œil de son frère, les organes génitaux arrachés à son fiancé. Et combien de tortionnaires et de collaborateurs emprisonnés en France à la Libération ?

On essaye, au cours de l'émission, de décrire d'autres images de Cuba. Au fur et à mesure que progresse la caravane qui transporte les cendres à Santiago, l'émotion est devenue autre. Il y a des sourires, une sorte d'enthousiasme. Le sentiment que la caravane de la liberté à rebours remonte vers sa source, vers l'élan premier. Une phrase revient sur les murs, les pancartes de papier et de carton brandies à bout de bras, inscrite sur tant de visages : « Je suis Fidel ». L'ordre bien sûr est venu d'en haut, tous ont été contraints et forcés. Comme lorsqu'en France ils étaient des milliers à proclamer « Je suis Charlie ». Reconnue et célébrée comme spontanée en France, cette réaction-là est, à Cuba, une turpitude castriste de plus.

Les arguments les plus crasses sont utilisés. Une journaliste a vu des policiers aux alentours de l'aéroport José Martí… Régime policier, on vous le disait bien ! Au même moment, arrivaient les chefs d'État d'Afrique et d'Amérique latine. Combien de policiers au mètre carré à Paris durant les obsèques de *Charlie Hebdo* ?

Pas un seul dirigeant européen n'assiste au dernier hommage à Santiago. Ils étaient tous en Israël lors des obsèques de Shimon Perez qui, avant de recevoir, comme Yasser Arafat, le Prix Nobel de la paix, fut un faucon de la pire espèce.

Il n'existe aucune résolution onusienne condamnant Cuba. Combien – et parmi elles celles qui exigent la libération des territoires occupés – condamnent Israël ? Si soucieux des Droits de l'Homme s'agissant de l'île, les dirigeants des pays les plus riches du monde se sont rendus aux obsèques d'un dirigeant israélien alors que les prisons de ce pays sont pleines de milliers de prisonniers palestiniens parmi lesquels des enfants. Elizardo Sanchez, opposant du régime, prétend qu'il en existe 89 à Cuba. La Palestine, Gaza, ont rendu jeudi hommage à Fidel. Il y a toujours eu une ambassade de Palestine à La Havane…

Hommage à la Anse d'Haunault

Au micro, tandis que le rictus défigure le visage de deux intervenants, on évoque les hommages de l'Afrique, les cérémonies convoquées par l'ANC au Cap, à Johannesburg, le deuil national en Namibie. On cite le discours de Mandela à Matanzas, en juillet 1991 : « Nous sommes ici avec le sentiment de l'énorme dette que nous avons contractée envers le peuple cubain. […] Sans Cuba, je serais toujours en prison […] » ; il rappelait la bataille de Cuito Cuanavale remportée grâce aux aux troupes internationalistes cubaines, « le point tournant de la libération de notre continent et celui de nombreux peuples du fléau de l'apartheid. […] En Afrique, nous sommes habitués à être les victimes des pays qui veulent s'emparer de notre territoire ou supprimer notre souveraineté. Dans toute notre histoire, c'est le seul cas où des étrangers se sont battus pour défendre un de nos pays. »

Parole coupée et on ne peut enchaîner sur la cérémonie de la Anse d'Haunault, petite ville haïtienne de 30 000 habitants, à cent kilomètres de l'Artibonite où l'on a vu un jour des paysans manger de la terre pour suppléer à la carence de sels minéraux. Autour d'un portrait de Fidel, un groupe de médecins cubains, membres de la brigade médicale qui exerce là en permanence, d'autres envoyés en renfort après l'ouragan Matthew. Depuis 1998, 6 094 médecins et infirmiers sont passés dans ce pays, le plus pauvre d'Amérique latine et des Caraïbes.

« Con los pobres de la tierra quiero yo mi suerte echar. » Avec les pauvres de la terre je veux partager mon sort, écrivait José Marti. Son serment, les paroles de Guantanamera, constitue une sorte de code d'honneur de la révolution. Promesse tenue comme le prouvent d'autres images, d'autres récits qui parviennent des hôpitaux du continent, des ambassades cubaines d'Amérique latine : des groupes de médecins boliviens, salvadoriens, péruviens, vénézuéliens, venus en groupe. Tous diplômés de l'école de médecine latino-américaine comme, dans la dernière promotion, cette Nicaraguayenne autrefois petite mendiante des rues de Managua. Sur l'île de la jeunesse ont été éduqués gratuitement des milliers de jeunes des quatre continents qui n'auraient pas eu la moindre chance dans leur propre pays. 30 000 venus d'Afrique, 8 000 d'Amérique latine, devenus médecins. Rentrés chez eux, ils contribuent à rendre le monde un peu plus vivable pour les plus pauvres.

On n'aura même pas l'espace d'un instant pour citer le pape : « Si cela continue, La Havane est en passe de devenir capitale de la paix. » Pas plus que le *New York Times* : « Cuba est une île pauvre, à 7 000 kilomètres des pays d'Afrique où Ebola se répand. En envoyant des centaines de médecins et d'infirmiers en première ligne, Cuba occupe le premier rang de la lutte contre Ebola. »

Après la lecture des journaux, les flashs télévisés, l'écoute des radios, l'émission du Nouveau Rendez-Vous, on se retrouve la tête emplie de bruit et de fureur. Jusqu'à réception, quelques heures plus tard, d'un autre message. Un texto de Ivan depuis l'aéroport : « voy a decirle que le vamos a cumplir su sueño ». Je vais lui dire que nous allons réaliser son rêve. Et comme c'est un Cubain, un musicien, qui le dit, on entend tout à coup, à nouveau la musique.

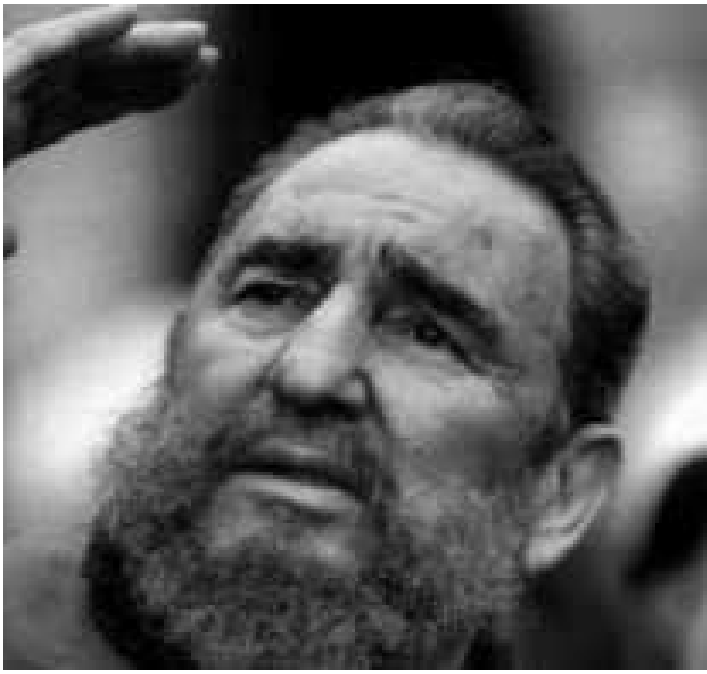

Les dossiers
d'*Économie et Politique*

Programmes présidentiels : quelles cohérences ?

2017 est une année électorale. Les électeurs devront faire leur choix pour élire leur président et leurs députés. Les critères de ces choix seront déterminants, et sans doute déterminés par la cohérence et le sens de propositions portées par les candidats en lice.

Quelles sont donc les cohérences des programmes formulés à la présidentielle ?

Le quinquennat Hollande a systématiquement cherché à répondre aux attentes du capital et de la finance, dans l'espoir qu'ils nourriraient la dynamique de croissance du pays. L'échec est cuisant. Non seulement le patronat n'a pas répondu aux cadeaux et la finance n'a pas été l'amie attendue, mais la soumission permanente aux exigences de flexibilisation de l'emploi et de baisse du coût du travail du patronat, de réorientation des dépenses publiques et sociales vers le soutien sans failles aux prélèvements du capital sur la richesse produite, à l'obsession de la rentabilité financière sont clairement apparues comme les chaînes empêchant le pays de sortir de la crise.

Comment aujourd'hui les briser ?

La revue non exhaustive des programmes des différents candidats montre que les cohérences programmatiques, lorsqu'elles existent, sont loin de répondre efficacement à cette question. Le besoin s'exprime aujourd'hui d'une maîtrise démocratique et populaire de l'argent permettant de répondre aux objectifs sociaux de sécurisation des trajectoires de vie (enfance, emploi, retraite, mais aussi ressources naturelles), notamment par le développement massif de services publics adaptés aux besoins d'aujourd'hui et de demain. Pourtant, la plupart des programmes proposés s'enfoncent dans les recettes éculées dont l'inefficacité est largement démontrée. Il est donc plus que jamais nécessaire de faire émerger dans le débat public la cohérence politique et de moyens, radicale et crédible, des propositions alternatives portées par le PCF et d'en faire la base argumentaire des candidats PCF aux élections législatives.

C'est l'objet de ce dossier.

Objectifs sociaux dans les programmes comparés

Catherine Mills

Programme de La France insoumise et programme du PCF

Le programme de *La France insoumise* reprend certains des objectifs sociaux de *L'humain d'abord*. Mais ceux-ci sont éclipsés par un discours sur l'écologie, certes nécessaire. Néanmoins on est globalement frappé par le manque de cohérence et d'ambition du programme 2017 de *La France insoumise* comparativement à celui de *L'humain d'abord* de 2012.

Le programme de *La France Insoumise* reprend certains des objectifs sociaux de *L'humain d'abord*. Mais ceux-ci passeraient au second plan, derrière un discours, certes nécessaire, sur l'écologie. Ainsi on peut être frappé par la modestie des objectifs d'augmentation du SMIC, relativement au programme de *L'humain d'abord* et au programme du PCF. En novembre 2016, le montant brut mensuel du SMIC est de 1 466,62 euros, ce qui correspond, après déduction de la CSG et du RDS, à un montant net de 1 141,61 € (source : INSEE).

En 2012, *L'humain d'abord* proposait de porter immédiatement le SMIC à 1 700 euros bruts (soit, à taux de prélèvement identique, 1 323,27 € nets), et 1 700 € nets (2 184 euros bruts) avant la fin de la législature.

Le programme de Jean-Luc Mélenchon propose « 1 300 € nets en début de mandat », soit 1 670 euros bruts (+ 14 %) et 1700 euros nets à la fin du mandat. Cette proposition est légèrement inférieure à ce que proposait *L'humain d'abord* pour 2012, et nettement inférieure à la proposition actuelle du PCF : 1 800 euros bruts tout de suite comme le revendique actuellement la CGT soit 1 401 nets avec les taux en vigueur, + 23 %, 1 700 euros nets au cours du mandat.

Dernière remarque : formuler des propositions sur l'augmentation du SMIC n'a de sens que si on met en regard les moyens économiques d'augmenter tous les bas salaires, ceux qui sont au niveau du SMIC mais aussi ceux qui se situent un peu au-dessus qui sinon seront immédiatement « rattrapés » par la hausse du SMIC.

De la même façon, les ambitions de *La France insoumise* en matière de **lutte contre le chômage** sont en recul par rapport à ce que prévoyait *L'humain d'abord*. Même s'il avance des chiffres impressionnants de créations d'emplois pour la transition écologique, le programme actuel de Jean-Luc Mélenchon se place dans une logique dit de « plein-emploi », c'est-à-dire en fait d'un taux de chômage correspondant à la situation où l'économie est considérée comme à l'équilibre. Selon la plupart des études empiriques, ce taux de chômage pourrait être de l'ordre de 7 % en France. Il s'agit au stade actuel d'une rupture avec *L'humain d'abord* qui se fixait l'objectif d'une éradication du chômage. C'est la réalisation graduelle, de cet objectif à travers les mobilisations sociales et les avancées institutionnelles qui peuvent les accompagner, qui inspire la proposition du PCF pour une loi de sécurisation de l'emploi et de la formation. Aucune trace n'en subsiste dans le programme de Jean-Luc Mélenchon.

Son programme n'est pas centré fondamentalement sur la satisfaction des revendications sociales et relève d'avantage d'un clivage entre le « peuple » et les « élites » qui efface les oppositions de classes.

Ce choix reflète probablement aussi une certaine conscience de ce que le programme de *La France insoumise* ne comporte pas les moyens, en particulier financiers, d'une ambition sociale plus grande.

Les limites du combat pour la conquête de pouvoirs dans les entreprises et sur l'utilisation de l'argent

La « nouvelle répartition des richesses » qu'annonce Jean-Luc Mélenchon ne repose pas sur un changement dans la gestion des entreprises. C'est ce que le candidat avait souligné dans un entretien pour l'*Écho du centre* : « Je dis [aux patrons] pour tenir

les comptes de vos entreprises, vous êtes assez grands, sinon, ce n'est pas la peine de faire patron. Mais moi je vais vous dire ce dont le pays a besoin. Est-ce que vous êtes capables de prendre votre place là-dedans ? ».

Pour nous, l'exercice de pouvoirs d'intervention nouveaux des travailleurs, à travers leurs comités d'entreprises et les autres institutions représentatives du personnel, devrait tenir une place tout à fait centrale dans la définition de la VI^e^ République que les partisans de J.-L. Mélenchon appellent de leurs vœux. Or on ne retrouve pas de droit d'initiative pour imposer la prise en compte de propositions alternatives aux gestions patronales, ni de possibilité d'obtenir le financement de ces propositions par les banques.

On retrouve certes dans le programme de *La France insoumise* diverses propositions progressistes, que nous avons nous-mêmes avancées et que nous soutenons, comme l'instauration d'une taxe sur les transactions financières ou la création d'un « pôle public bancaire ». Mais la logique d'ensemble de ces propositions, qui était un point fort de *L'humain d'abord,* n'apparaît plus clairement. Il n'est plus question de conquérir des pouvoirs à tous les niveaux, depuis l'entreprise et le quartier jusqu'à l'Europe et aux institutions internationales, pour réorienter le crédit en faveur de l'emploi et des services publics, et désarmer ainsi les marchés financiers. L'« interdiction des licenciements boursiers » relève plus de mesures administratives pour limiter les dégâts des gestions capitalistes mais sans créer les conditions pour porter atteinte au pouvoir patronal à l'intérieur même de l'entreprise.

Dès lors, faute de lutter pour des crédits bancaires à faible coût sélectivement orientés en faveur de l'emploi et de la création de richesses s'inscrivant dans un nouveau mode de développement, il n'est pas prévu de mesures tendant à faire baisser le coût du capital. Dans ces conditions, en effet, les entreprises ne seraient pas en état de consentir des hausses très élevées des salaires. Il ne reste donc, pour augmenter les bas revenus, que la « révolution fiscale », c'est-à-dire un impôt sur le revenu plus progressif pour limiter les revenus à 20 fois le revenu médian.

Il s'agit fondamentalement de partager autrement un gâteau dont la taille n'augmente pas beaucoup faute d'un développement de l'emploi et de la formation suffisants pour tirer parti des gains de productivité que la révolution informationnelle pourrait apporter si elle était gérée au service de l'efficacité économique et sociale, et non de la rentabilité des capitaux.

Au total, on peut regretter à l'étape actuelle que les propositions économiques de J.-L. Mélenchon relèvent plus d'un programme social-démocrate très traditionnel et très étatique, du type de ceux qui échouent régulièrement contre la crise du capitalisme contemporain, en France comme ailleurs en Europe ou en Amérique latine. L'insistance mise sur le protectionnisme, même qualifié de « solidaire », est en cohérence avec cet étatisme fondé sur l'illusion qu'il suffirait, pour répondre aux attentes des peuples, de « refermer la parenthèse libérale » et de revenir au régime de fonctionnement de l'économie qui prévalait au XX^e^ siècle.

Pour notre part, nous réaffirmons avec force la nécessité et les moyens de contester le pouvoir du capital dans l'entreprise et dans les décisions relatives au crédit. Nous défendons un « point de vue de classe » que ne doit pas estomper l'ambition de « fédérer le peuple ». Et nous refusons le risque d'union sacrée du capital et du travail dans une optique nationaliste.

L'éradication progressive du chômage suppose des réformes radicales et cohérentes portant sur la réduction réelle de la durée du travail, la lutte contre les emplois précaires, la formation professionnelle continue, les salaires, les pouvoirs des salariés dans l'entreprise et des citoyens dans les territoires, les moyens financiers pour la croissance sociale et écologique.

Le premier axe de notre campagne exige de prendre le pouvoir sur l'argent

Cela implique de contester le pouvoir patronal et de s'attaquer aux coûts du capital qui s'acharnent à faire pression à la baisse sur le coût du travail. Cela implique de travailler à dégager les financements nécessaires au développement social et durable.

Le deuxième axe s'intitule : Investir pour demain dans l'emploi et le développement des capacités de chacun

Le contexte

L'éradication progressive du chômage suppose des réformes radicales et cohérentes portant sur la réduction réelle de la durée du travail, la lutte contre les emplois précaires, la formation professionnelle continue, les salaires, les pouvoirs des salariés dans l'entreprise et des citoyens dans les territoires, les moyens financiers pour la croissance sociale et écologique.

La bataille du PCF

Certes on retrouve dans les propositions sociales de *La France insoumise* la volonté de rompre avec la politique des gouvernements Sarkozy et Hollande. Cependant, elles sont aussi imprégnées d'étatisme. Nombre d'entre elles restent imprécises. En particulier les moyens financiers pour les satisfaire sont sous-estimés ainsi que l'exigence de nouveaux pouvoirs d'intervention des travailleurs dans la gestion des entreprises et sur les décisions des banques. Dès lors, certaines propositions renvoient aux politiques et aux propositions du Parti socialiste des années 1980

aux années 2000, politiques très insuffisantes qui ont conduit à l'échec sur le front de l'emploi et au rejet par le peuple des différentes équipes.

Le Parti communiste, pour sa part, en espérant contribuer aux avancées du rassemblement à gauche pour des réformes de progrès social avance notamment une proposition de loi dite de « sécurisation de l'emploi et de la formation ». Tandis que les propositions de *La France insoumise* (FI) sont exposées dans son programme adopté à Lille.

Examen comparatif sommaire pour faire avancer le débat et les propositions à gauche

Chômeurs

Pour notre part, nous proposons un nouveau service public de l'emploi et de la formation avec affiliation universelle et automatique dès la fin de l'obligation scolaire garantissant la continuité des revenus en emploi, en formation ou en inactivité temporaire, sous condition d'engagement dans un processus emploi ou formation.

Le programme de la FI propose un « droit opposable à l'emploi » faisant de l'État l'employeur en dernier ressort. Ce droit concerne les chômeurs de longue durée (près de 2,5 millions aujourd'hui). Cependant cela renvoie à une illusion étatiste et même à un retour aux « ateliers nationaux » de 1848, tandis que cela déresponsabilise les entreprises et les banques sur l'emploi.

Réduction du temps de travail

PCF : 35 heures effectives puis 32 heures comportant, pour que la réduction soit réelle, l'abrogation du forfait jours, les heures supplémentaires plafonnées à 94 heures par an et majorées de 50 % et sur autorisation du comité d'entreprise, la prise en compte des pauses, des temps d'habillage et de certains temps de transport.

Retraites à 60 ans avec pension à taux plein avec 37,5 ans de cotisations.

FI : 35 heures puis 32 heures, abrogation du forfait jours ; heures supplémentaires : majorées de 25 % les 4 premières (comme aujourd'hui) et 50 % et plus au-delà.

Retraites à 60 ans avec pension taux plein avec 40 ans de cotisations.

Emploi précaire

PCF : 5 % de précaires maximum dans les entreprises, encadrement strict du temps partiel, sous traitance limitée à deux niveaux, autorisation du CE pour ces trois mesures. Présomption de salariat ouvrant l'accès à des droits sociaux pour les prétendus indépendants (autoentrepreneurs, ubérisation). Droit de préemption pour les SCOP. Titularisation des précaires de la Fonction publique.

FI : 5 % de précaires maximum dans les entreprises, rien de concret sur temps partiel, sur sous traitance, pas de pouvoirs nouveaux pour le CE. Droit de préemption pour les SCOP. Titularisation des précaires de la fonction publique.

Lutte contre les licenciements et suppressions d'emplois

PCF : Nouvelle définition du licenciement économique, veto suspensif et pouvoirs de contre-proposition visant la baisse du coût du capital contre celle du travail, droit d'accès au crédit bancaire, médiation d'une nouvelle institution régionale.

FI : On limite l'interdiction des licenciements aux entreprises versant des dividendes. On reprend le principe du droit de veto des salariés. Mais rien pour permettre et appuyer des contre-propositions et *quid* des filiales, sous-traitants, PME indépendantes.

Formation professionnelle continue

PCF : Doublement au moins des budgets, mutualisation accrue, priorité aux chômeurs et aux non qualifiés. Plan de formation entreprises élaboré avec le CE.

Jeunes

PCF : Allocation autonomie, encadrement strict des stages, 10 % des embauches réservées aux jeunes.

FI : Allocation autonomie.

Salaires

PCF : SMIC à 1 700 € brut (+16 %), reconnaissance des qualifications dans le salaire avec un barème de salaire minimum allant de1,2 SMIC pour le CAP à 2 fois le SMIC pour un diplôme d'ingénieur

FI : SMIC à 1 300 € net (+14 %) au début de mandat et 1700 € nets en fin de mandat.

Droits nouveaux dans l'entreprise

PCF : Pouvoirs de décision sur un certain nombre de sujets, pouvoirs d'intervention sur les questions stratégiques couplées à des médiations par une institution locale nouvelle sur celles intéressant la population du territoire.

Le programme actuel de FI : contient aussi quelques références à la citoyenneté dans l'entreprise mais cela exigerait des mesures concrètes.

Financement

PCF : Pôle financier public, Fonds national et régionaux pour l'emploi alimentés par le redéploiement des exonérations de cotisations sociales, bonification des taux d'intérêt en fonction du nombre d'emplois créés ou des mises en formation, cotisations sociales modulées selon le rapport salaires sur valeur ajoutée rapportée au ratio de la branche.

FI : Pôle financier public, mais pourquoi faire ?

Lois abrogées

PCF : Loi El Khomri, l'essentiel des lois Macron et ANI, loi Fillon de 2003 ayant accordé les exonérations de cotisations sociales y compris aux entreprises restées à 39 heures et plus.

FI : Loi El Khomri. Pour les autres lois rétrogrades ?

Le troisième axe concerne les Sécurités et notamment la Sécurité sociale

Le contexte

Attentats, guerre, chômage de masse, affaiblissement des couvertures sociales et collectives… la période actuelle est caractérisée par la conjugaison d'une insécurité sociale et collective et d'une insécurité des personnes, qui puise sa source dans la crise systémique d'efficacité du capital. Ce sentiment d'insécurité est alimenté par les effets de la révolution informationnelle et des logiques financières du capital et par les incertitudes d'une gestion militaire

et guerrière des conséquences de la domination capitaliste à l'échelle planétaire.

Pour y répondre, le gouvernement Hollande-Valls vise une refondation libérale de la société française autour d'une prétendue ambition : « conjuguer liberté et sécurité ». En vérité, au plan social, cette ambition se traduit par la recherche d'adaptabilité des salariés aux conditions de la valorisation du capital et la réduction de la couverture sociale et publique de tous. Pacte de responsabilité, lois Macron et El Khomri en sont les leviers. Au plan sécurité, elle s'incarne dans la mise en œuvre d'une subordination des libertés aux impératifs de sécurité des personnes et du pays. C'est autant les lois d'exception que les stratégies guerrières internationales ou d'exclusion nationales (migrants).

Pourtant, tandis que les désastres sociaux et humains s'amplifient, émerge socialement la nécessité d'assumer collectivement « l'impératif de vie » de chacun. Un nouveau consensus politique de progrès social, économique et écologique, et même de paix, portant une nouvelle logique de sécurisation et de promotion des capacités humaines est possible. C'est même nécessaire pour rendre espoir au peuple et redonner des couleurs à la gauche.

Programme de La France insoumise

En matière de politique sociale et de services publics, les parties traitant ces questions se retrouvent dans divers chapitres (chapitre 2 : « Face au chômage et à l'urgence sociale, partager les richesses, mettre au pas la finance » ; chapitre 6 : « Face à la grande régression, choisir le progrès humain »). Mais ceci est plutôt adopté au travers d'un catalogue revendicatif de promesses électorales sans cohérence véritable entre elles, ni avec la réalité sociale et économique du moment.

Alors que la Sécurité sociale est un élément central de la politique sociale du pays pourvu d'une cohérence politique majeure en ce sens qu'elle répond à de nombreux besoins sociaux en même temps qu'elle contribue à une meilleure efficacité économique, elle n'est pas nommée dans le texte de *La France insoumise*.

Les propositions sur la **retraite** à 60 ans (avec 40 ans de cotisation) sont classées dans le chapitre « partage des richesses » et réduits à la fonction de redistribution de la richesse produite par la baisse du temps de travail sur la durée de la vie. Elles perdent leur rôle de moteur de la réorganisation du travail dans l'entreprise et leur fonction de dynamisation de l'efficacité productive, pourtant induite par le développement de la révolution informationnelle générateur de réponses nouvelles à des besoins sociaux anciens et nouveaux.

Les propositions concernant la **santé** ne sont pas hiérarchisées, la légalisation du cannabis (d'ailleurs à discuter) occupe la même place que le soutien à l'hôpital. Les propositions formulées renvoient souvent à de simples revendications syndicales. Si on retrouve l'expression « 100 % » de remboursement des dépenses de santé (dentaire, optique inclus), c'est sans reprendre l'enjeu du 100 % Sécurité sociale porté par le PCF. Le fond de notre proposition consiste à développer le principe d'une couverture socialisée des besoins sociaux actuels et à venir de la population financée par cotisation sociale assise sur la richesse produite dans l'entreprise, et articulée au développement économique. La promesse bienvenue d'instaurer une politique de santé publique et de prévention formule des déclarations utiles : éradiquer les maladies chroniques d'origine alimentaire, ou des propositions de constitution de plans de santé (environnementale, au travail), mais sans contenus précis.

Les propositions en matière de **vieillissement** sont certes bienvenues. Il est proposé de réduire à 500 euros par mois le reste-à-charge des personnes en établissement et d'augmenter de 50 % l'APA à domicile, de construire des EPHAD, de refondre les grilles de rémunération et de qualification des métiers concernés, de recruter et former 100 000 personnes, etc. Mais sans s'appuyer sur un diagnostic du réel en matière d'exigence de financement, notamment les capacités des collectivités locales à contribuer financièrement et humainement à cette stratégie aujourd'hui, ou encore sur l'analyse des structures actuelles qui interviennent dans ce champ d'activités (principalement associatives) et qu'il faudrait réformer pour cela.

Quel financement ?

Une proposition particulièrement dangereuse est la « transformation de la CSG et de l'impôt sur le revenu actuel en un nouvel impôt citoyen sur les revenus », prétendant garantir les recettes de la Sécurité sociale et de l'État. Cette idée rejoint hélas tant les plans de la droite que ceux de Valls et de divers candidats à la primaire du PS. Cela recouvre qu'on le veuille ou non, une logique de déresponsabilisation sociale des entreprises et de leur désengagement du financement de la Sécurité sociale. Ainsi l'impôt remplacerait des cotisations sociales des entreprises, et un prélèvement fiscal se substituerait à la cotisation sur les salaires et sur les richesses créées dans les entreprises par les salariés, un des fondements du projet d'Ambroise Croizat. Or, les plans d'abaissement ou de suppression des cotisations sociales au détriment de notre Sécurité sociale se retrouvent aussi bien chez Fillon que chez Macron.

En outre il faudrait pousser la recherche d'une articulation entre développement des services publics pour assurer une meilleure protection des personnes en amont des difficultés (éducation, soutien des familles, politique de l'emploi et de formation, politique de la ville et d'urbanisme, politique de paix et de solidarité internationale plutôt que guerrière…) comme en aval (prise en charge permettant l'intégration sociale des personnes immigrées ou non). Le programme formule un catalogue d'intentions sans donner de pistes de financements.

Le programme de *La France insoumise* a repris heureusement quelques formulations incluses initialement dans *L'humain d'abord*, mais sans la cohérence nécessaire. Il s'agirait de passer d'un catalogue de revendications à un véritable programme politique pour le pays donnant à voir une alternative de progrès.

Surtout, ces propositions devraient être accompagnées d'un dispositif de financement global ou spécifique permettant de les crédibiliser,

ainsi que de leviers permettant d'envisager l'inversion du siphonnage des financements publics et sociaux de la réponse aux besoins des populations par la finance. Ou encore d'un lien entre le développement de l'emploi et les capacités de financement de ces politiques sociales et publiques.

Promouvoir le progrès contre la régression implique de donner à voir une logique alternative à celle aujourd'hui à l'œuvre. Il faut certes partir précisément des besoins sociaux à assouvir, mais surtout mettre au jour les moyens financiers et les pouvoirs pour y parvenir. Elle doit rendre explicite sa cohérence pour être crédible. C'est ce que propose de faire le Pacte d'engagements communs, bâti sur le double objectif du rassemblement pour assurer la présence de la gauche au second tour de la présidentielle pour se donner une chance de battre la droite et le FN, et d'ouverture de la voie à l'élaboration d'une autre logique de développement de capacités humaines contre la logique de prédation du capital. ■■■

Le cadrage financier des mesures antisociales et ultralibérales du projet Fillon

Il prétend renouer avec la croissance et le plein-emploi pour que « chacun ait la liberté de réussir à la hauteur de ses efforts et de son talent ». Sa feuille de route vise en réalité la transformation en profondeur de notre modèle économique et social. Il s'agirait de faire enfin ces « réformes indispensables » afin que chaque Français puisse en constater les effets en prétendant rendre sa crédibilité à l'action politique.

L'effort collectif à accomplir serait de très grande ampleur, la situation actuelle l'imposerait. Il faudrait agir d'urgence pour enrayer la décadence économique et sociale dans laquelle notre pays risquerait de sombrer. Il prétend ainsi redonner à tous, citoyens et acteurs économiques, confiance en l'avenir. C'est ainsi qu'il considère que nous sortirons ainsi de la « sinistrose » et que « chacun sera à nouveau fier d'être Français ». C'est ainsi que la France renouerait avec sa souveraineté et retrouverait son statut de puissance de premier plan en Europe et dans le monde.

La gravité de la situation est soulignée. Les chiffres sont obstinés. Ils démontrent qu'il est indispensable de faire d'abord redémarrer l'économie. Il s'agirait de renforcer la croissance et les créations d'emplois, cela reposerait sur une baisse massive et rapide des charges pesant sur la compétitivité des entreprises, en simplifiant le droit du travail et plus généralement les normes qui pèsent sur l'activité économique. À ce sujet, il rejoint de fait la politique et les plans du gouvernement Hollande-Valls, et notamment de la loi Macron et El Khomri. Pour François Fillon, il faut aussi simultanément engager un effort majeur pour ramener notre dépense publique à un niveau « raisonnable ». Le nécessaire renforcement des moyens consacrés par l'État à notre sécurité (défense, police, justice) et à l'investissement pour l'avenir (éducation, innovation, infrastructures…) passerait par là.

Les chiffres montreraient aussi que la baisse des prélèvements obligatoires pour les ménages qui aurait été, selon la candidat de la droite à la présidentielle, matraqués depuis 2012 est possible, mais qu'elle doit être combinée au redémarrage de notre économie. Ils montrent que l'on ne peut pas promettre n'importe quoi, les Français n'en sont pas dupes. **L'ambition, la cohérence et la rigueur du projet seraient donc au cœur du choix que devront faire les Français en 2017.** Cet impératif oblige la droite, dès la primaire.

Le cadrage financier de ce projet prétend démontrer qu'en faisant les efforts nécessaires, on pourrait d'ici à 2022, fin du prochain quinquennat, **ramener le chômage à 7 %, revenir à l'équilibre budgétaire et ainsi être en mesure de commencer à rembourser la dette** qui s'est accumulée depuis plus de 30 ans et qui pèse sur l'avenir de nos enfants.

La situation est dramatique, aggravons-la !

Selon Fillon, depuis 5 ans, le gouvernement a très fortement augmenté les impôts pesant sur les classes moyennes. S'il a beaucoup communiqué sur des mesures visant à renforcer la compétitivité des entreprises, celles-ci auraient, selon lui, clairement été insuffisantes comme en attesteraient la croissance molle de la France pendant cette période, très inférieure à celle des pays européens les plus dynamiques, et le taux de chômage voisin de 10 %.

Depuis l'été, souligne-t-il, le coût des annonces de mesures non financées, dont certaines à visée électoraliste, pourrait dès 2017 peser d'un montant de 15 à 20 Mds€/an supplémentaires sur nos finances publiques déjà exsangues, soit près d'un point de PIB. Fillon propose d'engager dès le début de mandat un audit des finances publiques pour faire toute la lumière sur l'ampleur inédite de la dégradation des comptes publics dont les Français hériteront du gouvernement actuel et auquel nous devrons faire face.

Selon Fillon, l'effet probable de cette situation serait que la dérive mécanique des dépenses publiques, si rien n'est fait, passerait d'environ 20 Mds€/an actuellement à plus de 30 Mds€/an d'ici quelques années.

Cadrage financier

– **Allégements sociaux et fiscaux** dès le début du mandat pour renforcer la compétitivité des entreprises et redonner aux ménages des marges de manœuvre financières.

– **Économies sur les dépenses publiques** par une réduction de la dépense sur l'ensemble du périmètre des administrations publiques (État, établissements publics, collectivités territoriales, dépenses sociales) menée tout au long du quinquennat.

Accroissement des budgets des fonctions régaliennes de l'État.

– **Augmentation de 2 points du taux normal et du taux intermédiaire de TVA** dès 2017 pour financer une partie des allégements, le solde étant couvert par les économies sur les dépenses.

Ce projet veut créer d'emblée une rupture fiscale prétendue au bénéfice de la compétitivité par une baisse des charges pesant sur les entreprises en nous rapprochant du niveau de prélèvement de l'Allemagne, par une baisse progressive de l'impôt sur les sociétés pour converger vers la moyenne de l'Union européenne, par la mise en place d'un taux unique d'imposition sur les revenus de l'épargne et par la suppression de l'ISF pour prétendre rétablir l'attractivité du territoire.

Il est aussi affiché que ce serait au bénéfice des ménages par un relèvement du plafond du quotient familial et par le rétablissement

Le projet hyper-libéral de François Fillon, un projet dangereux pour la Sécurité sociale et la santé : le combattre et lui opposer des alternatives

Malgré le petit retour en arrière médiatique suite à la levée de boucliers, y compris dans son camp, devant les mesures annoncées, l'objectif de F. Fillon reste clairement de réduire les dépenses publiques pour la santé et la protection sociale, ainsi que les prélèvements sociaux. Et il les justifie de la même manière que ses prédécesseurs ou concurrents de la primaire de droite. Face à cela, il est nécessaire de formuler un projet alternatif porteur d'une cohérence renouvelée de notre modèle social français, avec au cœur la Sécurité sociale.

L'objectif est de réduire les dépenses publiques pour la santé et la protection sociale, ainsi que les prélèvements sociaux. François Fillon, en conformité avec tous les plans libéraux depuis de longues années mais en affichant une rupture plus violente encore, cherche à augmenter la dépense privée en transférant la prise en charge des soins courants aux assurances complémentaires (assurance privée ou mutuelles). En prétendant comme toutes les forces libérales sauver une Sécurité sociale présentée comme à la dérive, ensevelie sous les déficits et la dette, incapable de faire face à des dépenses irresponsables, il revendique une **rupture assumée avec les principes de solidarité et la redistribution qui fondent la Sécurité sociale**. En leur substituant le principe de l'assurance privée, la contribution augmenterait avec l'âge et la situation familiale et le remboursement des soins dépendrait du niveau de protection du contrat souscrit. En outre, Fillon veut instaurer une « franchise médicale universelle en fonction des revenus ». Avec le risque que les personnes appartenant aux classes moyennes, bien portantes, ou jeunes refusent de **payer deux fois pour leur santé** : une fois pour la Sécurité sociale au titre de la solidarité avec les personnes ayant une maladie grave et avec les très pauvres, en considérant que la Sécurité sociale ne leur remboursera plus pratiquement aucun soin ; et une deuxième fois pour leur assurance complémentaire de plus en plus chère pour eux et leur famille. Certaines pourraient **réclamer la fin du « monopole » de la Sécurité sociale**, ce serait la fin du modèle social français.

Le programme de François Fillon aurait des conséquences catastrophiques. Il prétend vouloir définir un panier de soins de base et séparer « maladie grave » et « bobologie ». Mais la majorité des maladies graves correspondent à des petits symptômes ou à des facteurs de risque non traités à temps. La négligence des « petits soins » aggravera la facture de la Sécurité sociale pour les « maladies gaves ». Alors que les systèmes de soins les plus efficaces, avec des dépenses mieux maîtrisées, encouragent la consultation du médecin de premier recours (généraliste, centres de santé), notamment par l'absence d'avance de frais. Pour notre part, nous défendons le tiers payant, alors que tous les candidats de la droite se sont engagés à le supprimer.

Transférer une responsabilité accrue aux assurances complémentaires serait beaucoup plus coûteux et reviendrait à exclure une grande partie de la population. La mise en concurrence et la privatisation de la Sécurité sociale entraîneraient une hausse considérable des frais de gestion : en moyenne, 6 % pour la Sécurité sociale, contre 15 à 20 % pour les complémentaires. François Fillon avance qu'une aide au paiement des complémentaires serait mise en place pour les plus défavorisés, en réalité cela existe déjà avec la CMU-C. Cela n'empêchera pas un nombre croissant d'assurés de s'en trouver privés. Déjà la couverture complémentaire obligatoire d'entreprise mise en place par Hollande a abouti de fait à de moindres remboursements. Fillon cherche à accélérer la casse du modèle social français, même s'il s'en défend, et recherche la construction d'un modèle marqué parle sceau du libéralisme. Il fait délibérément et avec affectation le choix du capital financier, il tend ainsi à s'inspirer du modèle américain ouvert au marché des assurances privées, conformément aux vœux de ses conseillers,

tels qu'Henri de Castries, ancien dirigeant du groupe AXA. Or le modèle américain aboutit à des primes très élevées, une croissance des dépenses privées non maîtrisée (17 % du PIB, la plus élevée au monde), des inégalités considérables et des résultats moyens parmi les plus mauvais du monde, avec hélas l'échec relatif du plan Obamacare.

Pour notre part, nous combattons cette logique libérale qui achèverait la mise à mort du modèle social français ainsi que des services publics. Cela minerait le rôle régulateur du système de protection sociale qui ne pourrait plus répondre aux dégâts sociaux et économiques de la crise aggravés par les réformes libérales et les politiques d'austérité.

Projet contre projet, nous lui opposons notre objectif : *100 % Sécu.* Nous défendons le modèle social français et nous avançons des réformes de progrès et d'efficacité des dépenses. Nous proposons une réforme dynamique du financement de la Sécurité sociale afin de répondre aux besoins sociaux actuels et à venir (santé, vieillissement, petite enfance) et d'ouvrir la voie d'une sortie de la crise systémique. Nous défendons les cotisations sociales liées à l'entreprise, lieu où les salariés créent les richesses, contre la montée de la fiscalisation, et nous voulons nous attaquer à l'explosion des prélèvements financiers du capital. Ainsi proposons-nous la mise à contribution des 313,7 milliards euros des revenus financiers des entreprises et des banques, cela pourrait dégager immédiatement 84 milliards d'euros de ressources nouvelles pour la Sécurité sociale (41 milliards pour la maladie au même taux que la cotisation patronale sur les salaires : 13,1 %). Nous voulons nous attaquer au coût du capital et non au dit « coût du travail ». Ainsi nous proposons de développer et de réformer les cotisations sociales, notamment patronales, par une modulation des taux de cotisations des employeurs en fonction de leurs politiques salariales et d'emploi. Plus l'entreprise réalise des économies sur l'emploi et les salaires et développe ses revenus financiers, plus elle serait soumise à des taux de cotisations patronales élevés. À l'inverse, plus l'entreprise développe l'emploi et les salaires, moins relativement ses taux de cotisations sociales seraient élevés. L'enjeu est d'enclencher un nouveau type de croissance en relation avec la sécurisation et le développement de l'emploi et de la formation.

Catherine Mills

de l'universalité des allocations familiales afin de revenir à une politique de la famille efficace, par la diminution des charges salariales pour redonner du pouvoir d'achat aux salariés et par des mesures liées à la fiscalité du capital et de l'épargne.

Cela serait **financé par de violentes réductions des dépenses publiques** et le prétendu rééquilibrage de nos finances ainsi que par une augmentation du taux normal et du taux intermédiaire de TVA, en affirmant ne pas toucher au taux réduit et au taux super-réduit, la France serait affirmet-il aujourd'hui en dessous de la moyenne européenne.

Le programme Fillon **prétend réactiver immédiatement la croissance et l'emploi** en stimulant simultanément le levier travail par la sortie des 35 heures, la simplification du Code du travail et l'abaissement des charges, et le levier capital par la réforme fiscale.

Il permettrait de restaurer la confiance par une feuille de route et des objectifs clairs et validés par le suffrage universel.

Allégements sociaux et fiscaux : 50 Mds €

Compétitivité des entreprises. Ces allégements engagés dès le dernier trimestre 2017 sont censés avoir un effet immédiat sur la compétitivité, la croissance et l'emploi. Ils bénéficieraient à l'ensemble des secteurs (industrie, services, agriculture). Ils sont censés stimuler le redémarrage de l'économie et la croissance en prétendant baisser le taux de chômage de 10 à 7 %. Dès le 4e trimestre 2017, l'allégement de charges employeur et la suppression des impôts assis sur la masse salariale, pour un total de 25 Md€. Dans le même temps, les allégements généraux de charges existants seront barêmisés, et le CICE serait transformé en allégements de charges sociales définitifs et également intégrés au barème. Baisse progressive du taux de l'impôt sur les sociétés à 25 % ce qui est censé renforcer notre attractivité en Europe (10 Mds€).

Ménages. Rétablissement de l'universalité des Allocations familiales (0,8 Md€). Relèvement du plafond du quotient familial à 3 000 (3,0 Mds€). Suppression de la cotisation salariale maladie (5,5 Mds€). Diminution des droits sur les donations, pour faciliter la circulation du capital. Cela se traduira par une réduction des droits en fonction de l'âge et par la diminution du délai entre deux donations de 15 à 10 ans (0,7 Md€).

Réforme de la fiscalité du capital et de l'épargne comprenant la suppression de l'ISF (5,5 Mds€) et créant un taux unique d'imposition des produits du capital proche de 30 % avec suppression des niches fiscales et mise en place d'une franchise permettant d'exonérer l'épargne populaire. Il prétend réorienter simultanément l'épargne vers l'investissement, en particulier dans les petites entreprises.

L'impact de l'ensemble de ces allégements sociaux et fiscaux serait de l'ordre de 50 Mds€ dont 40 Mds€ pour la compétitivité des entreprises et la fiscalité du capital, et 10 Mds€ pour les ménages. Des baisses supplémentaires de la fiscalité pourront être envisagées durant le quinquennat au fur et à mesure que l'assainissement des finances publiques porterait ses fruits.

Économies sur les dépenses publiques : 100 Mds €

Cette réduction représente un effort de 8 % par rapport à l'ensemble de la dépense publique. C'est un objectif très lourd, mais selon Fillon, d'autres pays (Royaume-Uni, Suède, Canada, Espagne) auraient réussi à atteindre des objectifs similaires lorsqu'ils ont fait face à un problème d'équilibre de leurs finances publiques. Cette réduction demanderait un effort à la fois majeur et soutenu sur l'ensemble du quinquennat (de l'ordre de 20 Md€ par an pendant 5 ans) en revoyant l'ensemble des postes de dépenses sur la totalité du périmètre de l'action publique et en particulier en relançant le processus d'évaluation des politiques publiques. Les exemples étrangers sont mis en avant en prétendant que seule cette démarche permettrait d'atteindre de tels objectifs.

Chaque secteur des administrations publiques devra assumer des réformes et des économies de façon proportionnée à sa part dans la dépense publique d'ensemble :

Cela serait financé par de violentes réductions des dépenses publiques et le prétendu rééquilibrage de nos finances ainsi que par une augmentation du taux normal et du taux intermédiaire de TVA…

– L'État et ses établissements publics devront ainsi assumer environ 1/3 des 100 Md€ d'économies nécessaires, en ne négligeant aucun levier.

– Les collectivités locales, qui représentent 20 % des dépenses publiques, seront également amenées à contribuer en proportion à la maîtrise des dépenses. Ces économies devraient être accompagnées de réformes dans les mécanismes d'attribution de la dotation globale de fonctionnement ainsi que de la réforme des collectivités locales qu'il a déjà présentée, afin notamment de réduire la complexité et le poids de ce qu'il appelle le mille-feuilles territorial.

– Les administrations de Sécurité sociale, qui représentent de l'ordre de la moitié des dépenses publiques, devront porter la moitié environ des économies sur la période.

Ces économies correspondraient, selon Fillon, à une nécessité si l'on veut assurer la pérennité et la qualité de notre système de protection sociale qui s'enfonce dans les déficits. 20 Mds€ de redressement des régimes de retraite par le passage à 65 ans de l'âge de la retraite à taux plein, âge qui est fixé dans de nombreux autres pays en Europe. Plus de 20 Mds€ de réduction de la dérive des dépenses de santé, en veillant à ce que leur progression se situe sensiblement en dessous de 2 % par an ; une réforme ambitieuse de la carte hospitalière serait également nécessaire, pour le candidat Fillon, gage à la fois de maîtrise des dépenses et de qualité des soins, car trop souvent, affirme-t-il, le conservatisme dans ce domaine génère à la fois du gaspillage et une mauvaise performance. 10 Mds€ de redressement des comptes du régime d'assurance-chômage, grâce à la dégressivité et au plafonnement des allocations, ainsi qu'aux effets de la baisse du taux de chômage.

De façon transverse à l'ensemble des administrations publiques, le passage du temps de travail à 39 heures des trois Fonctions publiques proposé dans son projet permettra à terme de réduire le nombre de postes de fonctionnaires jusqu'à 500 000, contribuant de façon importante aux économies, avec un potentiel de l'ordre de 15 Md€.

Avec cet effort général, les dépenses publiques sont censées passer de 57 % du PIB aujourd'hui à moins de 50 % en 2022.

Accroissement des budgets des fonctions régaliennes

Face à la situation actuelle et à l'accroissement de la menace terroriste, il est cependant considéré comme indispensable de réinvestir dans les fonctions régaliennes de l'État. Notre sécurité et notre cohésion nationale l'imposent. Le projet Fillon prévoit d'accroître les moyens progressivement sur la durée du quinquennat comme suit :

– Défense : atteindre un effort de défense de 1,9 % du PIB en 2022, et se rapprocher de 2 % en 2024 à l'échéance de la prochaine loi de programmation militaire.

– Justice et pénitentiaire : renforcer les moyens de fonctionnement et financement de 16 000 places de prison supplémentaires.

– Police et Gendarmerie : renforcer et remettre à niveau les moyens immobiliers, d'équipement et de fonctionnement.

Au total, ces efforts se traduiront par une augmentation de 12Mds€ des budgets annuels des fonctions régaliennes de l'État d'ici à 2022. En parallèle de ces augmentations de budget, il faudra bien entendu réengager un effort majeur d'optimisation des organisations et des coûts de façon à garantir le meilleur rendement des budgets alloués à ces fonctions critiques pour l'État et pour la Nation : l'allocation de moyens supplémentaires devrait en effet, selon Fillon, s'accompagner des efforts d'« optimisation » garantissant la meilleure performance possible des services.

Accroissement de 2 points du taux normal et du taux intermédiaire de TVA

Cette augmentation assumée et prétendue nécessaire à l'équilibre des finances publiques dans un contexte d'effort particulier pour la compétitivité sera effective dès le 4e trimestre 2017. Les taux réduit et super-réduit resteront inchangés.

Le plan Fillon fait l'hypothèse d'un léger fléchissement de croissance en 2017 conformément aux dernières prévisions du FMI et d'une inflation accrue en 2018 en raison de la reprise de l'activité économique et de l'augmentation de TVA nécessaire pour financer une partie des allégements de charges mis en œuvre fin 2017.

Le projet que Fillon soumet aux Français prétend permettre sur la période du quinquennat de réduire la dépense publique de 56 % à 49 % du PIB, nous ramenant ainsi dans la moyenne des pays européens, de passer de 4,6 % de déficit à l'équilibre et de ramener la dette de 100 % à 95 % du PIB en commençant à la rembourser à partir de 2022.

	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Croissance en volume	1,3 %	1,5 %	1,6 %	1,9 %	2,1 %	2,3 %
Inflation	0,9 %	1,5 %	1,5 %	1,5 %	1,5%	1,5 %

Sortir la dépense publique des affres de l'austérité

Jean-Marc Durand

L'année 2017 sera marquée par deux élections : la présidentielle et les législatives. Ces scrutins vont être précédés de campagnes où les options de chaque candidat seront mises en avant. Parmi elles, certaines constituent les racines de logiques et d'orientations politiques idéologiquement identificatrices. Sur fond de crise majeure de système, l'enjeu fondamental du coût du capital est de celles-là, avec pour ligne de fracture identificatrice la lutte contre ou l'encouragement à l'augmenter toujours plus, c'est-à-dire à réduire ou à accroître la part des prélèvements financiers sur la richesse créée contre la satisfaction des besoins humains et sociaux. Le débat sur l'évolution de la dépense publique et donc le soutien ou la restriction de l'offre de services publics se situe dans cette épure.

L'année 2017 va être marquée par deux élections majeures : la présidentielle suivie des législatives. Temps important de débat de politique générale dans tout le pays, ces scrutins vont être précédés de campagnes où les options de chaque candidat seront mises en avant. Même si les non-dits risquent à nouveau d'être plus importants que les intentions proclamées, même si nous n'échapperons pas à l'opération anesthésiante des promesses en des lendemains qui chantent, il y a néanmoins un certain nombre de propositions qui forment sens tant elles puisent leur racine au cœur même de logiques et d'orientations politiques idéologiquement identificatrices. Sur fond de crise majeure de système, la plupart des candidats ne cachent plus la nature profonde de leur programme. De façon décomplexée la droite et l'extrême droite les brandissent au contraire très haut nourrissant de dangereuses dérives populistes et le repli identitaire. Impossibles d'ignorer désormais que de nombreux contenus programmatiques incarnent une dimension structurelle essentielle de projets politiques touchant très directement à l'enjeu fondamental du coût du capital. La ligne de fracture passe entre la lutte ou l'encouragement à l'augmenter toujours plus, c'est-à-dire à réduire ou à accroître la part des prélèvements financiers sur la richesse créée contre la satisfaction des besoins humains et sociaux.

C'est dans cette épure qu'il faut situer le débat sur l'évolution de la dépense publique et donc le soutien ou la restriction de l'offre de services publics. Occupant depuis de nombreuses années le devant de la scène médiatico-politique cette question prend en France une nouvelle dimension en période de bataille électorale et en Europe au moment où la BCE a décrété de maintenir son soutien aux marchés financiers en rachetant directement auprès d'eux des titres de dette publique des États. Elle vient à nouveau de décider d'injecter 1 000 milliards d'euros à cette fin – ce qui, à terme, est porteur d'un grave risque de nouvelle crise financière, la bulle continuant à enfler alors qu'il n'y a aucun débouché réel pour cet argent vers des productions et des activités utiles à l'homme. Pourtant l'histoire récente devrait nous instruire et surtout instruire les « décideurs » des dangers que recèle une telle politique. Un rapide retour sur les conséquences des politiques d'austérité dictées notamment par les traités européens tant sur l'état des finances et des services publics que sur la vie des gens et des territoires, devrait nous donner matière à apprécier le sens des projets portés pour les prochaines échéances électorales.

Où en sommes-nous après 30 ans d'une restriction de la dépense publique devenue austérité ?

Le tempo donné par l'Union européenne

C'est le 1er novembre 1993 que le traité de Maastricht entrait en vigueur. Il instituait comme règle fondamentale cinq « critères de convergence », condition indispensable à remplir afin que les pays de l'Union européenne puissent participer à l'Union économique et monétaire (UEM). Parmi ces critères, deux concernent le déficit et la dette cumulés de l'ensemble des administrations publiques (État, Sécurité sociale, collectivités territoriales) :

– d'une part, le déficit des administrations publiques ne doit pas dépasser 3 % du produit intérieur brut (PIB) ;

– d'autre part, la dette publique ne doit pas dépasser 60 % du PIB ou doit se rapprocher de ce seuil.

L'objectif du critère relatif à la dette publique était d'éviter que la dette d'un État de la zone euro ne devienne insoutenable. Au sens où l'entend l'Union, deux idées étaient impensables :

– un éventuel éclatement de l'Union ;

– le renflouement d'un pays membre endetté à plus forte raison si le renflouement de sa dette publique devait s'effectuer par émission monétaire dont l'effet inflationniste était parfaitement contraire aux choix monétaristes dominants.

Ainsi, le critère relatif au déficit public procède, dans une sorte de vison consolidée des budgets des États européens, d'une volonté de permettre l'encadrement des politiques budgétaires des États afin de ne pas faire supporter à tous le poids d'une relance budgétaire offensive d'un des partenaires. Il s'agit ouvertement de contenir l'évolution des dettes publiques. C'est ainsi que l'obligation d'un déficit public limité à 3 % a été décidée.

Très vite, les tensions budgétaires montant et les exigences des marchés se faisant plus pressantes, il s'est avéré que les critères de Maastricht devaient être précisés et complétés. C'est pourquoi le Pacte de stabilité et de croissance était adopté par le Conseil européen d'Amsterdam en juin 1997. À travers ce dernier, les États de la zone euro se sont engagés :

– à parvenir à une position budgétaire « proche de l'équilibre ou en excédent à moyen terme » ;

– à présenter chaque année au Conseil des ministres de l'économie et des finances (Conseil Ecofin) « un programme de stabilité » dans lequel ils communiquent régulièrement leurs prévisions de croissance et de politique budgétaire pour les trois années suivantes ;

– à harmoniser (sous l'égide d'Eurostat) leurs modes de calcul de la dette et du déficit publics.

Ce dispositif devait être complété par la mise en place de deux types de procédures :

– Une procédure d'examen et de surveillance mutuelle des politiques économiques et de l'évolution des finances publiques des États membres caractérisée par l'adoption chaque année par le Conseil de l'Union des « grandes orientations des politiques économiques » (GOPE).

– Une procédure de sanction en cas de dépassement de la limite des 3 % du PIB. Le Conseil, sur recommandation de la Commission, peut proposer de mettre en œuvre dans les 10 mois un certain nombre de dispositions au risque de sanctions financières. La réforme du Pacte de stabilité et de croissance en 2005 a conduit à assouplir les contraintes envisagées notamment du fait des dépenses auxquelles l'Allemagne a du faire face avec la réunification. Ainsi le critère des 3 % du PIB bien que maintenu, peut désormais être dépassé mais dans des circonstances exceptionnelles.

Puis en 2012 vingt-cinq pays de l'Union européenne (27 moins le Royaume-Uni et la République tchèque), signaient un Traité sur la stabilité, la coordination et la gouvernance au sein de l'Union économique et monétaire (TSCG) qui instaure davantage de discipline budgétaire dans la zone euro. Appelé aussi Pacte budgétaire européen, ce traité instaure la « règle d'or » budgétaire ainsi que la correction automatique du non-respect des déficits autorisés. Des sanctions sont prévues par la Cour de Justice de l'Union européenne s'agissant de la mise en place des règles d'or au plan national (amende pouvant aller jusqu'à 0,1 % du PIB du pays fautif) et des pénalités quasi automatiques pour les déficits excessifs pourront être votées par une « majorité inversée ». En outre, la règle d'or contraint les États à avoir un déficit structurel limité à 1 % du PIB que douze États ont décidé de passer à 0,5 % en 2013 consacrant ainsi la fin du vote à l'unanimité des États membres pour ratifier un traité. Cependant seuls les pays signataires se verront appliquer cette règle mais eux seuls aussi bénéficieront du mécanisme européen de stabilité (MES).

Une traduction nationale immédiate des choix européens : l'austérité !

L'évolution régressive de la législation européenne en matière de

Dette publique de la France

Année	Milliards d'euros
1978	72,8
1979	82,8
1980	92,2
1981	110,12
1982	145,5
1983	170,0
1984	201,4
1985	227,72
1986	249,3
1987	281,2
1988	302,8
1989	333,3
1990	363,6
1991	385,1
1992	440,1
1993	515,4
1994	570,0
1995	663,5
1996	712,79
1997	752,5
1998	787,4
1999	806,9
2000	827,3
2001	853,3
2002	912,0
2003	1004,9
2004	1079,5
2005	1147,6
2006	1152,2
2007	1211,6 (64,4% di PIB)
2008	1318,6
2009	1493,4
2010	1595,0
2011	1717,3
2012	1833,8
2013	1925,3
2014	2037,8
2015	2096,9 (96,2 % du PIB)
2016	2160,4 (Prévision)

politique budgétaire et l'application zélée de celle-ci par les gouvernements nationaux par ailleurs en même temps décideurs au sein des instances européennes, ont une traduction simple : l'austérité.

Ainsi toutes les politiques publiques conduites depuis plus de 30 ans avec une réelle accélération depuis le milieu des années 1990 n'ont eu de cesse de réduire la dépense publique et sociale. Et au lieu d'endiguer le déficit public et de faire baisser la dette, ces choix ont conduit à une croissance exponentielle de cette dernière avec notamment l'épisode de crise systémique majeure de l'automne 2008. Car au lieu de couvrir les besoins sociaux et de répondre aux exigences de développement des potentiels humains, les politiques de réduction de la dépense publique n'ont fait qu'alimenter la dérive financière de l'économie, causant à la fois chômage et précarité et rendant la croissance atone. Ce qui a eu pour conséquence de réduire l'assiette des prélèvements sociaux et publics, donc les budgets des services publics et des administrations, avec pour traduction de nouveaux reculs de l'intervention publique globale.

Ce cercle vicieux est un cercle mortifère pour les services publics au sens large de leur conception française (entreprises publiques, services publics, administrations d'État, territoriale et hospitalière) et pour les populations notamment les plus déshéritées qui faute de moyens d'accès et financiers doivent se résoudre à se passer d'un certain nombre de prestations, allant des soins à l'éducation en passant par la culture et les loisirs, etc.

Depuis 1989 une restructuration de l'action publique est engagée. Son objectif : réduire la dépense publique et adapter les services et missions publics aux besoins d'un capitalisme de plus en plus financiarisé et en manque de rentabilité. Externalisation de missions, privatisation des activités les plus rentables, création d'agences de service public, réorganisation à répétition dont l'objectif sur fond d'informatisation massive des services est une forte réduction de l'emploi public – seule variable d'ajustement aux effets rapides sur le montant de la dépense –; telles ont été les principales caractéristiques des politiques suivies depuis trois décennies.

Premières à être entrées dans la tourmente, la Fonction publique d'État et la protection sociale – les régimes de retraite – ont subit de plein fouet les conséquences de ces orientations. Baisse des recrutements, fusions de services, abandons de missions, recul de l'âge de départ à la retraite, tels en sont les traits les plus marquants, symbolisant l'enfoncement dans le processus d'une révolution conservatrice qui n'en finit pas de briser les solidarités. C'est sur cette lancée que se sont empilées diverses réformes. De la LOLF à la RGPP puis à la MAP, le but était de réduire les dépenses de fonctionnement de l'État, c'est-à-dire essentiellement les dépenses de personnels allant jusqu'au non remplacement d'un départ à la retraite d'un fonctionnaire sur deux.

Cette même logique a frappé l'ensemble des entreprises publiques, EDF qu'il faut recapitaliser aujourd'hui, GDF et France Télécom qui ont disparu de la sphère publique, la SNCF qui croule sous le poids d'une dette surréaliste. Mais là ne se limitent pas les atteintes aux missions publiques. Les politiques de santé publique et notamment l'hôpital sont dans des situations très graves laissant entrevoir, si rien n'est fait rapidement, un risque réel de recul de l'espérance de vie.

Ainsi La loi HPST, (Hôpital, Patients, Santé et Territoires) en créant les Agences Régionales de Santé (ARS) a entériné la disparition des DRASS et des DDASS. Sur fond d'étatisation de la santé, les ARS constituent avec les GHT (groupements hospitaliers de territoire) le moyen de réaliser d'importantes économies sur les dépenses de santé ainsi que le dispose chaque année le PLFSS.

Il en va de même des collectivités territoriales qui sont aujourd'hui dans l'œil du cyclone entraînant avec elles une dégradation de la Fonction publique territoriale elle-même.

Dénommée Réate la réforme de l'administration territoriale de l'État a été la plus importante de ces trente dernières années. Entraînant resserrement, fusion-absorption et disparition de certains services et missions, elle constitue l'outil d'adaptation structurelle aux coupes budgétaires décidées par l'État notamment par la réduction de ses concours à hauteur de 12,5 milliards d'euros entre 2014 et 2017 ce qui constitue en montant cumulé une baisse de 28 milliards. Cette coupe massive est intervenue au terme d'un processus qui avait commencé en 2008 par limiter la progression de l'enveloppe normée à la hausse des prix puis à partir de 2012 à geler cette enveloppe en valeur. Les conséquences de ces choix commencent à se faire durement sentir dans certaines collectivités, notamment les départements dont l'existence ne tient plus qu'à un fil et maintenant les communes dont il est prévu de ramener le nombre de 36 000 à 7 000.

Et comme si tout cela ne suffisait pas, le programme de plusieurs candidats à la présidentielle prévoit de poursuivre cette œuvre de destruction massive. Cela souligne combien il est urgent de proposer une alternative fondée sur une nouvelle cohérence de la dépense publique et du financement de l'action publique dont les services publics sont la plus claire traduction.

Face aux projets électoraux rétrogrades une nouvelle politique publique

Que nous disent les divers candidats pour 2017 ?

C'est ainsi par exemple que F. Fillon dans son programme propose la suppression de 500 000 fonctionnaires, l'augmentation de leur durée de temps de travail à 37 heures, le passage de l'âge de départ à la retraite à 63 ans puis à 64 ans. Il veut aussi réduire de 100 milliards d'euros la dépense publique. Rien n'est dit sur le sort d'EDF, de la SNCF et d'autres entreprises publiques mais le pire est à craindre, notamment pour la SNCF avec l'entrée en vigueur du quatrième paquet ferroviaire !

Quant à Marine Le Pen son programme ne sera publié qu'en février 2017. Mais ce qui ressort déjà pour l'essentiel est une véritable duplicité de propos. Face au programme hyper droitier et destructeur de F. Fillion, elle veut apparaître comme celle qui sera le garant du social et le protecteur des plus défavorisés et d'une certaine manière comme le dernier rempart face à la casse des services publics. Sauf que cela se heurte concrètement à la position et à la politique des élus FN qui, dans chaque municipalité où autres institutions où ils siègent, ne manquent pas d'en appeler à la rigueur budgétaire, au recentrage des missions et à la baisse des effectifs de fonctionnaires. Voilà qui nous fixe un peu sur le sens réel des objectifs politiques de ce parti.

Pour l'heure, en l'état de la connaissance que nous pouvons avoir des programmes des autres candidats-es, y compris des candidats-es à la primaire socialiste, il est remarquable que l'enjeu touchant au devenir des services publics ne semble pas retenir particulièrement leur attention. Ainsi, au-delà des discours, est à nouveau ignorée une dimension essentielle de politiques devant soi-disant conduire à se soustraire aux dogmes de la finance. Impossible en effet de prétendre répondre aux aspirations sociales du peuple et d'engager une véritable sortie des politiques d'austérité sans soutenir le développement des services publics. Ce qui implique naturellement d'opter pour une relance de la dépense publique au lieu de la réduire toujours plus et donc de combattre *a contrario* les marchés financiers et la logique de rentabilité qui les habite.

Enfin si le programme « l'Avenir en Commun », de La France insoumise de Jean-Luc Mélenchon, incite au renfort de la présence et de l'action publics en plusieurs domaines (autoroutes, aéroports, énergie, transport, secteur bancaire), un certain nombre de précisions serait bienvenu quant à leur organisation et à leur rôle effectif et il reste surtout à préciser les modalités de leur financement.

Au cœur de la bataille idéologique et du combat de classe : deux questions centrales

La dépense publique : du gaspillage d'argent !

Selon les thuriféraires de la finance et tous les laudateurs de la rentabilité, la dépense publique serait l'ennemi de la croissance, le parasite de la société, la bête noire de l'évolution moderne. Or que représente la dépense publique, à quoi sert-elle, peut-on s'en passer ?

De façon abruptement résumée on pourrait dire que la dépense publique c'est finalement 330 milliards d'euros soustraits à la logique du profit capitaliste. Mais c'est aussi comment permettre à une société de garder une certaine cohésion et d'éviter de sombrer dans le chaos. C'est à un tel point vrai que le budget 2017, certes année électorale oblige, aura décidé de colmater certaines brèches sociales directement créées par les politiques d'austérité suivies ces dernières années. Ce sont 4 milliards d'euros de dépenses supplémentaires consenties notamment pour un plan formation-emploi, la rémunération des fonctionnaires, la jeunesse. Naturellement, les vieux démons de l'équilibre budgétaire demeurant, il s'est agi aussitôt de compenser cette dépense par de nouvelles restrictions dont 3 milliards seront prélevés sur 2016 et 2 milliards d'euros en 2017. La réalisation de 50 milliards d'économie sur la période 2014 à 2017 reste en effet l'objectif absolu pour rentrer dans les clous des 3 % puis passer en dessous. Et on sait qu'après 2017 des perspectives encore plus sombres sont annoncées. Tous ces objectifs puisent leur substrat idéologique dans le rabâchage sur l'illégitimité de la dépense publique.

Face à un tel discours il est urgent de réintroduire un peu de raison et d'objectivité dans le débat. La dépense publique ça sert à quoi ? Tout d'abord le travail, les actions réalisées par des millions de fonctionnaires et d'agents publics, personnels de la SNCF, d'EDF, enseignants dans les écoles, personnels soignants dans les hôpitaux, bibliothécaires, éducateurs sportifs, animateurs sociaux dans les communes et les quartiers, représentent une véritable action productive de services utiles aux populations mais aussi de vraie valeur économique représentant plus de 300 milliards d'euros de PIB. Naturellement, l'ennuyeux pour les marchés et le cauchemar des capitalistes c'est que ces activités ne s'inscrivent pas dans la logique du profit immédiat et ne participent pas à améliorer la rente du capital. Les salaires des fonctionnaires, non prélevés directement sur la sphère marchande, sont payés par les budgets publics alimentés par des impôts et des cotisations calculés sur un produit total – valeur ajoutée créée – déjà augmenté du produit non marchand. Au fond c'est ce qui navre profondément les capitalistes qui voudraient disposer de cette masse d'argent pour financer leurs opérations spéculatives. C'est pourquoi les dépenses de fonctionnement, essentiellement constituées des dépenses de personnels, sont autant fustigées. Mais pourrait-on faire de la recherche sans chercheurs, de l'éducation sans enseignants ? Enfin, qui retire un bénéfice certain de la dépense publique sinon le secteur marchand ? D'une part, par les travaux et les infrastructures que la dépense publique sert à financer et la mise à disposition qu'elle permet de moyens et de services gratuits sinon à très bas coût (réseau routier, ferré, fluvial, aménagement et viabilisation de zones d'activités, énergie, eau, réseaux d'information, etc). D'autre part parce qu'une portion majeure de la rémunération des fonctionnaires et agents publics retourne au secteur marchand sous forme de consommations diverses.

Pour conclure ce chapitre il faut insister sur la dimension fondamentale de la dépense publique

et le pourquoi des attaques incessantes qu'elle subit. C'est le considérable moyen de lutte qu'elle représente contre le libéralisme économique et la crise financière qui est en cause. En utilisant pour des activités nécessaires au développement des potentiels humains la masse énorme d'argent en circulation découlant notamment des économies de moyens que permet la révolution informationnelle et des capacités de la création monétaire, la dépense publique est un moyen de lutte contre la suraccumulation des capitaux. Et par conséquent elle est un outil de résistance contre la financiarisation de l'économie et de l'ensemble de la société, qui en ce début 2017, fait courir un risque immense de nouveau krach aux dimensions bien plus considérables que lors de l'épisode précédent au cours duquel les services publics français avait été salués par tout le monde pour leur rôle de régulateur social.

La (vraie/fausse) hantise de la dette

S'il n'est pas possible d'ignorer la situation d'endettement d'un pays et de ne pas se soucier du rapport entre le montant de sa dette publique et de son produit intérieur brut, la dette publique n'est pas non plus l'horreur absolue. Elle ne peut pas être la cible de tous les discours et l'objet de toutes les dénonciations. La question c'est : à quoi sert-elle ? La dette publique c'est le crédit des États et les États ont besoin d'argent pour assurer leur fonctionnement ne serait-ce que parce qu'il existe un décalage entre leurs rentrées budgétaires et leurs dépenses quotidiennes. Mais aussi parce que les États ont des investissements à réaliser qui demandent beaucoup d'argent, en tout cas beaucoup plus que le simple rapport de leurs prélèvements fiscaux ou d'autres recettes publiques du même type.

Et dans ce cas, c'est-à-dire à partir du moment où l'endettement réalisé correspond à des investissements qui engendreront un accroissement la richesse, soit par le développement de services publics permettant la réponse à des besoins sociaux nouveaux, eux-mêmes générateurs de nouvelles capacités d'intervention des populations, soit par le soutien à de nouvelles productions industrielles, c'est-à-dire au global d'actions créatrices de croissance nouvelle, l'endettement consenti sera gommé et la richesse créée pourrait même permettre de désendetter.

Par contre si l'endettement d'un État lui sert à rembourser les dettes contractées auprès des marchés financiers car la banque centrale en l'occurrence la BCE, ne prête plus directement aux États, ou alors à offrir des cadeaux fiscaux et sociaux aux entreprises et aux banques qui n'auront de cesse d'utiliser cet argent pour des opérations financières, alors l'endettement s'apparente à une sorte de tonneau des danaïdes qui au final ne fera qu'accroître le ralentissement de la croissance réelle, creuser le déficit public et finalement augmenter la dette.

Relancer la dépense publique pour une nouvelle culture du commun

Avec la réduction de la dépense publique c'est tout le dispositif construit depuis le Front populaire et renforcé par le programme du Conseil National de la Résistance qui est brocardé. La cible c'est à la fois la réponse aux exigences de développement humain, les droits démocratiques et les pouvoirs d'intervention des personnels dont demeurent encore porteurs malgré les attaques subies, le statut de la Fonction publique et les statuts des entreprises publiques. Contrairement aux discours enjôleurs c'est un retour à une nouvelle forme de techno-étatisation qui est recherchée s'opposant ainsi à la conception de l'intervention citoyenne du fonctionnaire et des populations qu'appellent le statut de la Fonction publique et ceux des entreprises publiques.

Pourtant face aux dégâts de la crise et aux enjeux de nouvelle maîtrise sociale et publique qu'elle fait monter, l'urgence est de prendre en compte les évolutions sociales et sociétales pour sortir du cercle infernal de la récession et du délitement de la société. Cela pousse à une expansion comme jamais des services publics et donc pour cela à une progression de la dépense publique. Enjeux sociaux et environnementaux doivent aujourd'hui pouvoir reposer sur des outils d'impulsion, de régulation et d'évaluation qui soient soustraits aux logiques de la rentabilité et qui contribuent, avec un renouveau industriel, à la relance d'une nouvelle croissance à base humaine et écologique vers une élévation de toute la civilisation.

Ainsi, il s'agit dans la situation d'aujourd'hui de tracer les lignes fondatrices d'un renouveau des services publics et de leur développement. Au centre de cette réponse est l'enjeu fondamental des financements.

L'exigence de nouveaux moyens de financements

En premier lieu, il s'agit de proposer à l'opposé des logiques régressives développées par les traités européens successifs une autre utilisation de l'argent et, tout d'abord, d'exiger un nouveau rôle de la politique monétaire de la BCE puisque c'est à cet échelon que les politiques de financement sont initiées.

Plutôt que d'injecter des milliards d'euros, (chaque mois 80 milliards) certes « critèrisés » mais finalement à l'aveugle car sans contrôle réel, la BCE ne ferait-elle pas mieux avec cet argent, d'alimenter un fonds européen de développement social, solidaire et écologique pour soutenir la création, l'adaptation et l'extension des services et de l'emploi publics ? Et pour cela il n'y a même pas besoin de nouveau traité, les actuels suffisent puis que l'article 123.2 du traité de Lisbonne permet la mise en place de ce type d'institution intermédiaire entre la BCE et les États de la zone euro.

À l'évidence ce choix irait contre la logique profonde de la construction européenne actuelle mais il permettrait d'endiguer la dérive financière folle de la politique monétaire et économique et participerait à réorienter les masses énormes d'argent en circulation vers des activités socialement utiles plutôt que de les jeter en pâture aux milieux spéculatifs.

Dans un processus de construction dialectique cette institution pourrait à la fois être moteur et résultat de choix nationaux consistant à créer un pôle public bancaire et à y adosser un fonds national et des fonds régionaux pour l'emploi et la formation. Ces institutions serviraient à mobiliser le crédit des banques en bonifiant leurs taux d'intérêts en faveur d'inves-

tissements porteur d'emplois et de formation et de réponses aux besoins sociaux des populations.

Cette réforme de l'utilisation de l'argent, de la politique monétaire et du crédit de la BCE et des banques s'effectuerait en même temps qu'une transformation de la fiscalité, notamment par une modulation incitative de la fiscalité des entreprises et de la fortune (IS, ISF et impôt local sur le capital des entreprises). Une réforme fiscale nationale qui s'accompagnerait de mesures précises de mise en convergence au plan européen et mondial pour une lutte efficace contre la fraude et l'évasion fiscales.

Le besoin de nouveaux outils de gestion

Si une relance de la dépense publique représente aujourd'hui un des principaux enjeux d'un nouveau développement de toute la société, il s'agit de s'assurer de son efficacité et de son efficience. L'objectif doit être une réponse publique d'intérêt général aux besoins sociaux en assurant l'égalité et la solidarité des individus et des territoires.

Sur fond de redéfinition du champ d'intervention des missions publiques il convient de réaffirmer dans les conditions d'aujourd'hui les principes fondateurs des services publics que sont l'intérêt général, l'indépendance et la responsabilité avec la distinction fondamentale qui fait du fonctionnaire une personne au service de la collectivité publique à la différence du salarié du privé lié par contrat à un employeur. C'est pourquoi il est nécessaire de promouvoir une nouvelle sécurisation de l'emploi public par la formation et la reconnaissance des qualifications, de nouvelles garanties de carrière et d'indépendance du fonctionnaire et des agents de tout le secteur public.

De même, il s'agit d'entrer dans un nouvel âge de la maîtrise publique par une élévation des pratiques démocratiques et de nouvelles institutions pour en assurer la gestion. L'État n'étant pas en soi le garant du service public, il convient de mettre en œuvre des moyens de contrôle citoyen des politiques publiques du local au national adaptables aux besoins, à chaque niveau.

L'aspiration citoyenne à une maîtrise collective des enjeux du développement humain appelle l'installation de nouveaux critères de gestion dans les services publics comme dans l'ensemble des trois Fonctions publiques. Leurs agents doivent être mis en capacité d'exercer dans des institutions rénovées de réels pouvoirs de décision et d'appréciation des orientations mises en œuvre. Et ils doivent pouvoir le faire en lien avec le citoyen-usager. Pour cela de nouvelles institutions sont nécessaires où s'exercerait de façon convergente le contrôle de l'efficacité des politiques publiques. S'y définiraient également les choix de gestion future en fonction de l'évolution des besoins des populations du local au national. Cela toucherait aux règles d'élaboration et d'exécution budgétaire – de l'État comme des collectivités territoriales- contribuant ainsi à élaborer les nouveaux principes d'une autre LOLF (Loi Organique relative aux Lois de Finances).

Ainsi serait assuré un contrôle effectif de la dépense publique. Serait également affirmé contre toutes les logiques individualistes, régressives et de repli identitaire qu'un service public au diapason des aspirations populaires et des besoins sociaux constitue un moyen incontournable de dépassement des logiques d'exploitation et de domination dans lesquelles le capitalisme dans sa phase ultra libérale enferme l'ensemble de la société. ■■■

Programmes présidentiels : quelles logiques face à la dictature de la finance ?

Denis Durand

Mon ennemi, c'est la finance ! avait proclamé François Hollande mais toute son action à l'Élysée a été commandée par une obsession : gagner les faveurs des marchés financiers en allant au-devant de toutes leurs exigences. À quel prix pour ceux qui avaient espéré que l'avènement d'un président de gauche rendrait possible la fin de l'austérité !
À la veille des échéances de 2017, la France se retrouve devant la même question. Faut-il accepter la dictature de la finance ? La contester ? Mais alors, avec quels moyens concrets ? La crédibilité des différents candidats à l'élection présidentielle dépendra pour une bonne part des réponses qu'ils proposeront à ces questions. Même si la plupart de ces candidats n'ont pas encore fait connaître leur programme complet, il est possible dès à présent de se faire une idée de la logique dans laquelle se placent plusieurs d'entre eux.

Front national : les dangers du nationalisme économique et monétaire

On ne détaillera pas, dans ce numéro, le programme économique de Marine Le Pen, non que les projets réactionnaires que la démagogie sociale du Front national tente de masquer ne méritent pas d'être analysés et dénoncés, mais parce que le parti d'extrême-droite s'est bien gardé, jusqu'à présent, de publier l'intégralité de ses propositions pour 2017, craignant sans doute qu'un peu trop de clarté ne porte un coup à la crédibilité de sa candidate. Ce qu'on sait en tout état de cause[1], c'est que ce programme repose sur trois piliers économiques principaux : des économies fantasmées (40 milliards d'euros en cinq ans) sur le coût supposé de « l'immigration », un « protectionnisme intelligent », et le retour au franc. Les partisans de la sortie de l'euro, à l'extrême-droite comme à gauche, s'inspirent d'un même argumentaire, celui qui avait été mis en circulation en 2013 par les économistes Jacques Sapir, Cédric Durand et Philippe Murer[2] (depuis lors, ce dernier a rejoint officiellement le Front national).

La logique économique d'une sortie de l'euro est celle d'une dévaluation : les prix en euros des productions nationales deviendraient moins chers, occasionnant des gains de compétitivité dont on attend un surcroît de demande pour ces productions ; mais il y a à cela plusieurs conditions. En particulier, il ne faut pas que des hausses de salaires viennent compenser, pour les travailleurs, la hausse des prix en monnaie nationale des produits importés. Une dévaluation réussie suppose donc un surcroît d'austérité salariale.

Au moins, répondent les partisans d'un « indépendantisme français » en matière monétaire, le retour à la monnaie nationale permettrait à l'Etat de réquisitionner la Banque de France et le pouvoir de création monétaire illimité dont elle dispose en théorie, pour financer un programme de relance. En pratique, les choses seraient beaucoup plus compliquées. Imaginons qu'une majorité ayant inscrit la sortie de l'euro à son programme gagne des élections en France. Son accession au gouvernement se ferait dans un déchaînement de spéculation (rappelons-nous les attaques contre le Système monétaire européen à la veille du référendum sur Maastricht, à une époque où le pouvoir des marchés financiers n'était pourtant pas encore aussi écrasant qu'aujourd'hui). Concrètement, les taux d'intérêt payés par l'État, les entreprises ou les particuliers grimperaient à des niveaux capables de décourager tout projet d'investissement. Le premier soin du gouvernement devrait donc être d'instaurer un contrôle hermétique des mouvements de capitaux, de façon à isoler l'économie française du reste de la planète financière, comme la tentative en avait été faite, vainement, en 1981. Mais comment contrôler les trésoreries délocalisées en euros des banques et des firmes multinationales ?

En résumé, une sortie de l'euro, à supposer qu'elle soit politiquement concevable, n'a de chance de réussir qu'au prix d'une étatisation très poussée et très autoritaire de l'économie et d'un renforcement de l'austérité salariale. En réalité, la pression des marchés sur l'économie française s'accroîtrait à un degré qui ne tarderait pas à devenir insupportable, d'autant que le franc ressuscité se retrouverait en position de faiblesse face au dollar et à ce qui resterait de l'euro. Ce serait tout le contraire d'une émancipation vis-à-vis des marchés financiers !

Il est vrai que le Front national n'a jamais eu cette intention. Pour les forces multiples qui ont favorisé son ascension, il est là pour imposer un jour par la force le programme des multinationales et des marchés financiers au cas où les partis traditionnels adeptes du libéralisme ou du social-libéralisme n'y parviendraient pas dans le cadre républicain actuel. Mais ces forces ne risquent-elles pas d'être à leur tour débordées, comme en Grande-Bretagne ou aux États-Unis, par l'exacerbation de crise politique qui permet à l'extrême-droite de capter la colère populaire ?

Elles n'ont toutefois pas dit leur dernier mot et c'est elles, pour l'instant, qui donnent le ton de la campagne présidentielle.

À droite, c'est clair

Dans le programme de François Fillon[3], les marchés financiers ne sont évoqués qu'à un seul propos : l'inscription de l'équilibre des finances publiques, y compris les finances sociales, dans la Constitution : « ce sera un gage fort vis-à-vis de nos partenaires européens et des marchés financiers qui détiennent notre dette », argumente le candidat de la droite, sans envisager un instant de réduire cette dépendance de l'économie française envers les capitaux à la recherche de rentabilité dans la mondialisation financière.

De là découle la logique d'ensemble de son programme. Alors que le besoin de développer de nouveaux services publics monte de façon irrépressible – pour la santé, l'éducation, la protection de l'environnement… – les marchés financiers n'aiment pas cela. Ils n'y voient pas les gisements de rentabilité qu'ils exigent et ils réservent leurs faveurs aux gouvernements qui réduisent les dépenses publiques. C'est ce qu'annonce François Fillon − 100 milliards en cinq ans – grâce à l'abandon d'une partie des missions de l'État et des collectivités publiques, à diverses formes de privatisation de la Sécurité sociale, à la suppression de 500 000 postes de fonctionnaires et à la dégradation des horaires et des conditions de travail de ceux qui resteront. Mais ce que veulent les financiers avant tout, c'est que la puissance publique mette tout en œuvre pour favoriser la rentabilisation des capitaux, qu'ils soient investis dans une multinationale, dans une *start-up*, ou tout simplement placés en titres financiers. François Fillon n'oublie rien de

1. « Le Front national dévoile une partie de son programme pour 2017 », *Le Point*, 29 juin 2016, <http://www.lepoint.fr/politique/le-front-national-devoile-une-partie-de-son-programme-2017-29-06-2016-2050534_20.php>.

2. Jacques Sapir et Philippe Murer avec la contribution de Cédric Durand, *Les scenarii de dissolution de l'euro*, étude de la fondation Res Publica, septembre 2013.

3. Fillon 2017, #unprojetpourlafrance, <https://www.fillon2017.fr/participez/>.

Dans le programme de François Fillon, les marchés financiers ne sont évoqués qu'à un seul propos : l'inscription de l'équilibre des finances publiques, y compris les finances sociales, dans la Constitution.

ce qui peut combler ces désirs : licenciements facilités, mise en cause des droits syndicaux dans l'entreprise, réduction du taux de l'impôt sur les sociétés, suppression de « 15 milliards de taxes diverses pesant sur les entreprises », allégement des cotisations sociales patronales et, pour les ménages, allégement de la taxation des revenus du capital, suppression de l'ISF et des droits de mutation à titre onéreux mais immédiate de deux points du taux normal et du taux intermédiaire de la TVA…

Tout cela au nom de la compétitivité des entreprises dans la mondialisation capitaliste. Mais aucune mesure n'est proposée pour remédier à la cause majeure des faiblesses de l'économie française : le coût du capital qui dissuade les entreprises d'investir dans la recherche-développement et dans l'embauche et la formation de personnel qualifié. On cherche en vain, dans le programme de François Fillon, la moindre mise en cause des banques et de leur réticence à s'engager pour les projets favorables à l'emploi, à la création de richesses dans les territoires, à la préservation de l'environnement. Tout au plus serait-il demandé à la Banque européenne d'investissements – dont l'action dans ce domaine n'est déjà pas négligeable – d'orienter davantage ses opérations vers les PME.

Sur le terrain européen, précisément, le candidat de la droite peut donner l'impression d'une tonalité moins néolibérale. Il se prononce pour une rivalité de puissances avec les États-Unis (et la Chine), associée à des mesures de tonalité protectionniste. L'objectif serait de « faire de l'euro une monnaie de réserve et de règlement à égalité avec le dollar américain ».

Prenant soin de rappeler son opposition de jadis au traité de Maastricht, il va même jusqu'à souhaiter – quelle audace ! – que « la politique monétaire de l'euro » ne soit « pas seulement une arme contre l'inflation mais aussi une arme pour la croissance et l'emploi ».

Pour y parvenir, il propose de confier la conduite de la politique monétaire, « avec la Banque centrale européenne », à un « directoire politique » de la zone euro composé des chefs de gouvernement.

Dans la même veine, François Fillon propose également la création de toute une série de nouvelles institutions pour affirmer le rôle des gouvernements nationaux face aux institutions communautaires : un gouvernement économique de la zone euro, « d'abord au niveau des ministres des Finances mais aussi à celui des chefs d'État et de gouvernement », un « Secrétariat Général de la zone Euro complètement autonome de la Commission », et un Trésor européen avec une mise en commun des dettes. Toutefois, la création de cette dernière institution n'interviendrait qu'« une fois la convergence fiscale achevée ». Dans un premier temps en effet, il envisage un creusement du déficit public (4,7 % en 2017), mais pour mieux parvenir à l'équilibre en 2022.

En effet, l'écart apparent et temporaire vis-à-vis de l'orthodoxie financière que comporte cette inflexion étatiste de la construction européenne n'est envisageable que si tous les gages possibles sont donnés aux marchés et aux partenaires européens de la France, en premier lieu l'Allemagne. D'où l'enthousiasme pour les « réformes structurelles », et le programme d'austérité budgétaire qui font la substance des propositions de François Fillon.

C'est donc tout le contraire d'une politique de développement des services publics, et d'une nouvelle sélectivité de la politique monétaire pour l'emploi, la formation et la création de valeur ajoutée.

Il est frappant d'observer que cette adhésion à l'austérité budgétaire conduit pratiquement aux mêmes préconisations que celles d'un candidat qui, loin de toute velléité protectionniste, ne tarit pas d'éloges sur la mondialisation capitaliste et sur l'orthodoxie monétaire et financière libérale : Emmanuel Macron.

Emmanuel Macron, bon élève de la mondialisation néolibérale

La citation suivante, avec ses références à la pensée économique la plus réactionnaire des années quatre-vingt, mérite d'être reproduite intégralement tant elle semble ignorer tous les démentis que lui a apporté l'expérience acquise depuis la crise de 2007-2012[4] : « l'idée qu'il est préférable que la banque centrale dirige la politique monétaire indépendamment des autorités gouvernementales est bien ancrée dans la théorie économique. Les travaux de Kydland et Prescott (1977), Barro et Gordon (1983) et Rogoff (1985) montrent qu'ainsi les banques centrales évitent le biais inflationniste, que provoquent les gouvernements nationaux de façon intéressée. L'indépendance des banques centrales a permis à celles-ci de maîtriser efficacement l'inflation et de la maintenir à un bas niveau : il est amplement prouvé que plus le degré d'indépendance est élevé, plus l'inflation est faible. C'est en ce sens qu'Emmanuel Macron rappelle que la BCE est indépendante et fait tout ce qui est nécessaire pour remplir son mandat. »

4. *Vision Macron*, <http://vision-macron.fr/economie/>.

Emmanuel Macron propose en premier lieu la création d'un « gouvernement économique européen fort ». Son soutien à l'idée d'une relance budgétaire serait associé à la création d'« une capacité d'emprunt propre de la zone euro ». Dans son cas, à la différence de François Fillon, ces préconisations se revendiquent explicitement d'un fédéralisme européen accru, venant réduire les prérogatives des États membres : le « gouvernement économique européen » serait doté de son propre budget et il « serait tenu d'agir dans le seul intérêt de l'ensemble de la zone monétaire ».

Mais tout cela rejoint finalement les recettes bien connues du Medef et de la droite : « donner plus de flexibilité aux entreprises », prolonger les dispositions les plus réactionnaires de la loi El Khomri (plafonnement des pénalités prud'homales en cas de licenciement abusif, disparition du principe de faveur… « Cela suppose que les organisations syndicales s'adaptent à l'évolution de leurs responsabilités », ne craint-il pas d'ajouter !), réductions des dépenses publiques à 50 % du PIB en 2022 (François Fillon vise 49 % à la même date) avec « un débat de fond sur le périmètre d'intervention de l'État, sur sa place dans l'économie mais aussi sur le statut des fonctionnaires par exemple ». Où est la différence avec le programme de la droite ? Pour Emmanuel Macron

comme pour François Fillon, « réduire les dépenses publiques est une des conditions pour déclencher l'investissement et attirer les investisseurs étrangers, car cela permet de redonner confiance en un État-stratège gestionnaire et rigoureux, et plus globalement dans l'ensemble de l'économie française. »

Pas davantage que chez François Fillon, on ne trouve dans les propositions d'Emmanuel Macron la moindre interpellation des banques sur la façon dont elles ont abandonné leurs responsabilités en matière de financement de l'économie. Au contraire, l'ancien associé de la banque Rothschild se prononce, sur le modèle anglo-saxon, pour réduire la part du financement de l'économie qui passe par ces intermédiaires que sont les banques et les assurances » ! Il s'agirait donc non seulement d'« orienter l'épargne française » (notamment celle qui est collectée sur les contrats d'assurance-vie) « vers le financement en fonds propres », beaucoup plus exigeant en termes de rentabilité, et de développer l'actionnariat salarié, mais, très explicitement, de « développer des fonds de pension à la française » ! On sait ce que cela signifie pour le financement de la Sécurité sociale : « « Je transformerai le CICE en allègements de charges et je déciderai d'autres allègements ou suppressions de cotisations sociales patronales. Des économies sur la dépense publique et une fiscalité plus incitative, notamment sur la pollution ou la consommation, seront décidées pour financer cela. »

Emmanuel Macron peut être considéré comme le représentant par excellence des politiques vouées à la satisfaction des exigences des marchés financiers dans ce qu'elles ont de plus pervers et de plus contraire aux exigences qui montent dans la société en matière de lutte contre la précarité, de préservation des services publics, de réduction des inégalités de revenus et de patrimoine. Que ce choix politique, largement partagé par le pouvoir actuel et ses représentants dans la campagne présidentielle, puisse être revendiqué par des forces se réclamant de la gauche est l'un des traits les plus étranges et les plus inquiétants de la situation présente. Pourtant, cette doctrine néolibérale, appuyée sur toute la puissance des marchés financiers et des banques centrales, a une force : elle est parfaitement cohérente avec les myriades de décisions décentralisées, dans les entreprises et dans les banques, qui soumettent la gestion de l'économie aux critères de gestion capitaliste.

Par contraste, les velléités de résistance opposées à cette logique par des forces se réclamant de la gauche ont conduit régulièrement à de cruelles déceptions, et à une crise politique et idéologique profonde, précisément parce qu'elles se contentaient de s'en remettre à l'État pour tenter d'obtenir une redistribution des richesses, sans s'attaquer aux causes profondes des dégâts sociaux du capitalisme financiarisé en crise, qui se trouvent précisément dans les décisions régissant la création des richesses dans les entreprises et dans les services publics.

Les travailleurs et les citoyens sont en droit d'attendre autre chose d'une politique de gauche ; mais cela suppose de dire quels moyens on compte prendre pour surmonter l'obstacle que le pouvoir de la finance oppose à la réalisation d'objectifs sociaux et écologiques. C'est ce que le PCF s'attache à faire en plaçant l'objectif de prendre le pouvoir sur l'argent en tête des axes de rassemblement qu'il propose.

Les propositions du Parti communiste : une stratégie concrète pour prendre le pouvoir sur l'argent

L'argent dont nous voulons changer l'utilisation, c'est :

– l'argent des entreprises (les profits), qui doit être investi pour sécuriser l'emploi, la formation et la création de richesses dans les territoires ;

– l'argent des banques (le crédit), aujourd'hui détourné vers les placements financiers, les OPA, les délocalisations, qui doit financer avec de faibles taux d'intérêt (0 % ou moins) les investissements favorables à la sécurisation de l'emploi et au développement maîtrisé des territoires ;

– l'argent public (impôts, cotisations sociales et leur utilisation par l'Etat, les collectivités territoriales et la sécurité sociale), qui doit servir à un développement tout à fait nouveau des services publics. Il doit également cesser d'inonder le patronat d'aides dont les effets pervers sont démontrés et être au contraire utilisé sélectivement pour inciter les banques et les entreprises à changer l'orientation du crédit et celle des profits.

Dans cet ensemble, le plus stratégique est la bataille pour prendre du pouvoir sur le crédit bancaire. En effet, parce qu'elles créent 90 % de la monnaie qui circule dans nos économies (les 10 % restants étant créés par les banques centrales), les banques disposent d'un pouvoir sans équivalent : mettre à la disposition de l'économie les avances de fonds qui permettent, soit d'engager des créations d'emplois et de richesses, soit d'alimenter le « cancer financier ». Elles sont au cœur du pouvoir des marchés, et donc au cœur de la crise de la mondialisation capitaliste. Peser sur ces décisions, c'est exercer un pouvoir décisif sur l'économie, et sur l'ensemble de la société.

Toutes les propositions du PCF pour prendre le pouvoir sur l'argent (voir encadré) présentent trois caractéristiques : prises ensemble, leur réalisation créerait les conditions d'une transformation sociale tout à fait radicale ; cependant, chacune repose sur des dispositifs concrets, disponibles dans les institutions existantes ; et lever les obstacles politiques à leur mise en œuvre peut être l'objectif de luttes sociales concrètes, visant à obtenir le financement de projets précis dans les territoires et au niveau national.

En 2012, cette cohérence stratégique avait marqué de son empreinte le programme *L'humain d'abord* du Front de gauche. Force est toutefois de constater que ce qu'on connaît, pour l'instant, des programmes présidentiels à gauche s'inscrit en recul par rapport à l'état du débat il y a cinq ans. C'est plutôt la vieille conception sociale-démocrate qui prévaut, s'en remettant à l'action gouvernementale pour tenter de corriger les méfaits de la mondialisation capitaliste, sans articuler cette action aux mobilisations populaires pour la conquête de pouvoirs sur l'argent dans les entreprises et dans le système financier.

5. Arnaud Montebourg, discours de Frangy-en-Bresse, 16 août 2016, <http://www.arnaudmontebourg-2017.fr/le-candidat/propositions/>.

6. *L'avenir en commun*, Seuil, Paris, 2016.

Les timidités de la gauche socialiste

À la date où ces lignes sont écrites, on ne connaît que de façon très parcellaire les programmes des différents candidats de gauche à l'élection présidentielle, tout particulièrement en ce qui concerne le financement de l'économie et l'attitude à adopter face au pouvoir de la finance.

On peut même regretter que l'un des rares sujets ayant donné lieu à des prises de position précises soit un point majeur de convergence avec les programmes de la droite : le remplacement des cotisations sociales patronales par des prélèvements fiscaux. On retrouve une mesure de cette nature jusque chez Benoît Hamon et chez Jean-Luc Mélenchon qui proposent la fusion de la CSG avec l'impôt sur le revenu, contrairement au programme du Front de gauche *L'humain d'abord*. Pourtant, fiscaliser ce financement, c'est le faire prendre en charge par la collectivité alors que les cotisations sociales patronales sont un prélèvement sur les profits. C'est mettre en péril la Sécurité sociale dans son ensemble comme le montre le résultat des offensives déployées dans ce sens par le patronat et par les gouvernements successifs.

Certaines propositions d'Arnaud Montebourg pour le financement de l'économie[5] se veulent plus originales, par exemple, la « nationalisation partielle et temporaire » de certaines grandes banques ou la création d'une « banque d'encouragement au risque » chargée de garantir « 90 % des crédits aux petites entreprises ». Mais ces propositions assaisonnées d'un discours patriotique sur le « redressement productif » de la France ne remettent pas en cause la domination des marchés financiers, d'autant que pour autant qu'on puisse le savoir le candidat à la primaire socialiste ne propose rien de concret pour réorienter la politique de la BCE.

Le seul candidat, à gauche, qui ait publié un programme complet est Jean-Luc Mélenchon, pour qui le PCF appelle à voter[6]. Toutefois, ses propositions touchant à l'argent et au financement de l'économie se caractérisent par un certain flou.

Il est par exemple question d'« injecter 100 milliards d'euros dans

Les propositions du PCF pour prendre le pouvoir sur l'argent

Nos propositions forment un ensemble cohérent, elles se renforcent mutuellement. Elles se déclinent à tous les niveaux où il est possible de conquérir des pouvoirs sur l'utilisation de l'argent.

Au niveau local :

Un droit d'accès des citoyens et des élus à des informations détaillées sur l'activité des banques dans chaque quartier (à l'exemple du *Community Reinvestment Act*, en vigueur depuis 1976, qui a permis la distribution de plusieurs dizaines de milliards de crédits dans les quartiers déshérités des États-Unis), et sur les aides publiques aux entreprises.

Dans les entreprises :

La proposition du PCF pour une loi de sécurisation de l'emploi et de la formation confère aux comités d'entreprises le droit de suspendre les plans de licenciement et de faire prendre en compte, par une procédure de médiation, des propositions alternatives, obéissant à d'autres critères que la rentabilité du capital ; elle instaure les moyens institutionnels d'obliger les banques à financer ces propositions alternatives.

Dans les régions :

Au lieu des aides publiques actuelles, des fonds régionaux pour l'emploi et la formation distribueraient de façon sélective des bonifications d'intérêts ou des garanties d'emprunts, réservées aux crédits finançant des projets répondant à des critères précis en matière économique (création de valeur ajoutée dans les territoires), sociale (sécurisation de l'emploi, de la formation, des salaires) et écologiques (économies d'énergie et de matières premières). L'organisation de ces nouvelles institutions doit instaurer une sélection démocratique des projets aidés, et un contrôle rigoureux, décentralisé, de l'utilisation des fonds mobilisés.

Au niveau national :

Un Fonds national pour l'emploi et la formation, articulé à :

– un pôle financier public mettant en réseau les institutions financières publiques existantes (Caisse des dépôts, BPI France, Banque postale, CNP, Banque de France…), les réseaux bancaires mutualistes et de nouvelles banques publiques issues de la nationalisation de BNP-Paribas et de la Société générale. L'action de ces différentes institutions aurait pour objet de peser sur l'orientation du crédit et de l'épargne dans l'ensemble du système financier. Elle tirerait sa cohérence d'une nouvelle mission au service de la sécurisation de l'emploi et de la création de richesses dans les territoires ;

– une remise en cause de l'austérité budgétaire pour un nouveau développement des services publics ;

– une réforme de la fiscalité incluant en particulier une modulation de l'impôt sur les sociétés pour pénaliser les entreprises qui privilégient la croissance financière et la précarisation des emplois, et l'instauration d'un impôt territorialisé sur le capital pour inciter à économiser les moyens matériels et financiers. Parallèlement, la fiscalité indirecte sur les ménages (TVA, TICPE) serait allégée et la progressivité de l'impôt sur le revenu serait renforcée. Cette politique exclut tout prélèvement à la source de l'impôt sur le revenu et toute fusion de la CSG avec les cotisations sociales.

Au niveau européen :

– une nouvelle sélectivité de la politique monétaire de la BCE pour orienter les crédits bancaires en faveur de l'emploi et de l'économie réelle,

– un Fonds de développement économique, social et environnemental européen pour financer le développement des services publics, à partir de projets concrets, avec l'argent créé par la Banque centrale européenne.

Au niveau mondial :

Une remise en cause de l'hégémonie du dollar sur le système monétaire international à l'aide d'une monnaie commune mondiale, qui serait développée à partir des droits de tirage spéciaux du FMI et qui servirait à financer des projets de développement des capacités humaines dans tous les pays du monde sous forme de prêts sélectifs à long terme et à très bas taux d'intérêt.

l'économie pour des investissements socialement et écologiquement utiles » : sur quelle période ? s'agit-il de subventions publiques ? dans ce cas, par quoi sont-elles financées ? de crédits bancaires ? dans ce cas la somme apparaît bien modeste en comparaison des 2 700 milliards de crédits figurant à l'actif du bilan des banques.

Il est bien question d'une « politique du crédit sur critères sociaux et écologiques » mais la nature de ces critères sociaux n'est pas explicitée ; surtout, cette mission serait réservée à la Banque publique d'investissement et non pas assignée à l'ensemble du système bancaire. Par exemple, on reste perplexe devant la proposition consistant à confier à un pôle financier public la mission de « financer l'escompte des PME à taux zéro par le pôle financier ». Si Jean-Luc Mélenchon veut parler, plus exactement, du financement des besoins de trésorerie des PME, qui constitue un problème réel, il s'agit là au premier chef d'une mission des banques commerciales : pourquoi un pôle public viendrait-il les en décharger ?

On ne comprend pas bien non plus quelle serait l'articulation entre la BPI dotée d'une « licence bancaire » (c'est déjà le cas de l'une de ses filiales) et le « pôle public bancaire » dont Jean-Luc Mélenchon prévoit la création. Il n'est pas question de nationaliser les deux derniers groupes bancaires privés à base française que sont la Société générale et BNP-Paribas, mais seulement de la « socialisation de banques généralistes » ; proposition d'autant plus énigmatique qu'une autre mesure figurant dans le programme de la « France insoumise » consisterait à « séparer les banques d'affaires et les banques de détail » : que restera-t-il alors comme « banques généralistes » ?

En matière de finances publiques, il est bien question de « transformer les 41 milliards d'euros annuels du Pacte de responsabilité et du CICE pour financer la transition énergétique », mais les transformer en quoi ?

Dès lors que la réorientation du crédit est considérée avec une telle légèreté, il ne reste plus que la « révolution fiscale » prônée de longue date par Jean-Luc Mélenchon pour « mettre l'argent au service de l'intérêt général par l'impôt ». Mais en-dehors d'une « refondation de l'impôt sur les sociétés » qui se bornerait à « favoriser l'investissement plutôt que la distribution des dividendes », sans peser sur les gestions des entreprises pour que leurs investissements répondent à des critères sociaux précis, cette « révolution » se borne à une redéfinition de la fiscalité des ménages qui n'exclut pas un alourdissement des prélèvements sur les classes moyennes.

De façon très traditionnelle, toute la logique du programme de Jean-Luc Mélenchon consiste à renvoyer à l'État national toute l'action économique, exonérant de fait banques et entreprises de leurs responsabilités sociales. Le socle de ce programme est la reconquête d'un financement direct de l'État national par la création de monnaie centrale (BCE ou Banque de France), comme dans les années 1960-70. D'où les discours ambigus sur la succession d'un « plan A » (un ultimatum à l'Allemagne pour renégocier les traités sous la menace d'une sortie unilatérale de la zone euro) et d'un « plan B » (sortie de l'euro et de l'Union européenne qui signifierait une déclaration de guerre, économique au moins, non seulement à l'Allemagne mais aussi aux économies de l'Europe du Sud qui seraient contraintes, à leur tour, à une spirale de dévaluations compétitives). En l'absence de luttes, à partir des exigences de financement de projets concrets, l'un comme l'autre de ces plans apparaissent soit chimériques, soit dangereux, comme on l'a vu à propos des propositions de Jacques Sapir, soutien déclaré de Jean-Luc Mélenchon, sur la sortie de l'euro.

Cette revue provisoire des attitudes face au pouvoir de l'argent dans la campagne présidentielle souligne le contraste entre des programmes néolibéraux qui s'inscrivent pleinement dans la cohérence d'une adhésion aux exigences des marchés financiers, et la relative faiblesse des propositions des différents candidats de gauche. Il reste donc beaucoup à faire pour rendre crédible la possibilité d'une politique anti-austérité aux yeux d'électeurs désabusés après l'échec des politiques menées depuis vingt ans. Cela souligne combien il est maintenant indispensable de mettre en œuvre la décision, adoptée à une majorité de 94 % par les membres du Parti communiste, d'une campagne et d'une expression autonomes, critiques et constructives, dans la campagne présidentielle comme dans toutes les circonscriptions législatives.

Nouveaux pouvoirs aux salariés : un enjeu majeur de la campagne

Alain Tournebise

Les pouvoirs des salariés dans l'entreprise sont un des fondements de la stratégie de dépassement du capitalisme de notre parti. C'est pourquoi ils étaient un des piliers de la logique du programme *L'humain d'abord*. Une grande partie du pouvoir s'exerce aujourd'hui en dehors des institutions gouvernementales, étatiques et locales, dans les multinationales, les banques et les salles de marché. Une nouvelle République doit donc instaurer des pouvoirs démocratiques là où ils sont absents aujourd'hui : les entreprises et les banques.

Mais force est de constater que parmi les candidats qui se réclament du refus de l'austérité, les propositions dans ce sens restent floues ou symboliques. Seul le Parti communiste est porteur de propositions concrètes, novatrices et déterminées.

On ne s'étonnera évidemment pas que les propositions de la droite et de l'extrême-droite ne fassent aucune place aux droits et pouvoirs des salariés dans l'entreprise. Le programme de Marine Le Pen en matière de droits des salariés est on ne peut plus caricatural. Il se réduit à une attaque frontale contre les syndicats au nom, naturellement, d'une meilleure représentation des salariés.

« Une grande réforme des syndicats sera mise en œuvre avec comme objectif principal d'assurer une meilleure représentation des salariés. Le monopole de représentativité institué après la Libération sera supprimé, et les modalités d'élections des représentants des salariés seront revues. Des syndicats plus représentatifs travailleront mieux à la réelle défense des intérêts des salariés : ils seront en effet plus à même d'entrer dans des logiques de concertation constructives et moins tentés de recourir à un rapport de forces (grève, manifestation) pour pallier leur manque de légitimité. »

Elle reste bien dans la veine des pratiques du régime de Vichy qui, en même temps qu'il supprimait la liberté syndicale, instituait dans sa charte du travail des comités sociaux d'entreprise dont les attributions purement sociales excluaient « toute immixtion dans la conduite et la gestion des entreprises ». La haine des organisations syndicales est inscrite dans les chromosomes de l'extrême droite et son discours démagogique destiné à se dé-diaboliser ne suffit pas à masquer cette haine. La culture du FN, c'est la culture du chef. Donc aussi du chef d'entreprise.

Marine Le Pen se retrouve donc aux côtés de Fillon, Macron et Valls et de tous ceux qui « aiment l'entreprise » pour « Refonder le Code du travail sur ce qui relève des normes sociales fondamentales (soit 200 pages) et renvoyer le reste des dispositions à la négociation en entreprise. »

Il s'agit en fait de réduire le Code du travail à sa plus simple expression, et d'inverser la hiérarchie des normes, en renvoyant la négociation collective dans les entreprises, là où le rapport de force est le plus favorable aux patrons.

Fillon : poursuivre et aggraver les reculs engagés par Valls et Macon

L'approche de François Fillon n'est pas si éloignée. Lui aussi propose la fin du monopole syndical aux élections professionnelles et l'instauration d'un référendum d'entreprise qui, au prétexte de débloquer le dialogue social, vise en fait à court-circuiter les organisations syndicales. Le programme et la pratique de François Fillon sont d'ailleurs marqués par une véritable haine des syndicats, notamment de la CGT, qui n'a rien à envier à celle de Marine Le Pen.

François Fillon propose ainsi un certain nombre de mesures visant toutes à réduire les moyens des organisations syndicales et donner plus de latitude au patronat, notamment pour faciliter les licenciements. Il s'agit de :

– Limiter à 50 % du temps de travail le temps consacré à l'exercice du mandat de chaque représentant du personnel.

– Permettre à l'employeur de proposer un contrat de travail à droits progressifs avec des modalités de rupture forfaitisées.

– Introduire le motif de réorganisation de l'entreprise dans les procédures de licenciement collectif pour permettre aux entreprises qui doivent s'adapter en permanence de rester compétitives.

La seule mesure un peu emblématique mise en débat par l'ancien ministre du Redressement productif est l'accroissement du nombre de représentants salariés dans les conseils d'administration des entreprises. Mais dans quelle proportion ? Cela n'est pas dit.

– Relever les seuils sociaux de 10 à 50 salariés et de 50 à 100 salariés, et donner la possibilité aux accords d'entreprise de fixer l'architecture et les modalités de consultation des instances.

François Fillon ne semble pas avoir compris que les lois Ayrault, Macron et El Khomri ont déjà largement anticipé ses attentes.

Si les programmes d'Emmanuel Macron et de Manuel Valls ne sont pas encore connus, on peut sans effort imaginer ce qu'ils seront au regard de la politique qu'ils ont menée ou approuvée au cours de ces cinq dernières années. En matière de droits des salariés, le maître mot est recul. Certes, ils n'iront sans doute pas jusqu'à s'en prendre ouvertement au rôle des organisations syndicales comme se préparent à le faire François Fillon et Marine Le Pen. Mais leur approche du droit des salariés et du droit du travail en général reste celle qui a présidé aux lois qu'ils ont adoptées au cours de ce quinquennat. Pour Macron comme pour Valls, les droits des salariés, les pouvoirs de leurs institutions représentatives, sont avant tout des obstacles à l'embauche, des freins à la compétitivité des entreprises. C'est ainsi que les différentes lois touchant au Code du travail adoptées sous le quinquennat Hollande ont toutes été dans le même sens : facilitation des licenciements, allégement des obligations des patrons, réduction drastique des moyens de défense des salariés qu'il s'agisse des institutions représentatives du personnel, de l'inspection du travail ou des prud'hommes.

Soyons juste pour faire bonne mesure, quelques mesures dérisoires ont été adoptées pour laisser croire à une approche équilibrée. Mais ces mesures n'ont trompé personne, pas même les députés socialistes. Et surtout, aucune d'entre elles ne visait si peu que ce soit à donner aux salariés des droits nouveaux pour s'opposer aux licenciements, infléchir les stratégies d'entreprises, proposer des alternatives.

Montebourg, Hamon et de « La France insoumise » : des approches qui ne remettent pas vraiment en cause le pouvoir patronal

En matière de droits des salariés, le programme d'Arnaud Montebourg comme celui de Benoit Hamon restent pauvres. Cette pauvreté est tout à fait significative. La seule mesure un peu emblématique mise en débat par l'ancien ministre du Redressement productif est l'accroissement du nombre de représentants salariés dans les conseils d'administration des entreprises. Mais dans quelle proportion ? Cela n'est pas dit. Si les salariés restent minoritaires, cela ne changera rien à la gestion des entreprises, à leur financiarisation, à leur recherche effrénée du profit. La démarche d'Arnaud Montebourg, comme celle de B. Hamon, reste très étatique et trahit une certaine défiance vis-à-vis des salariés. Dans la plus pure veine sociale-démocrate, Montebourg n'est pas prêt à remettre en cause fondamentalement le pouvoir patronal dans l'entreprise. En revanche, il ouvre le débat sur « un Code du travail propre aux PME qui ne sacrifie pas la protection des employés ». Une telle proposition, avec tout le flou dont elle est entourée, ne peut qu'inquiéter. Souvenons-nous que la loi El Khomri aussi, était censée respecter les droits des salariés.

Le programme de « La France insoumise » :

– « Renforcer le pouvoir d'intervention des salariés contre les licenciements économiques par un droit de veto suspensif des comités d'entreprises, réformer les tribunaux de commerce et les procédures de sauvegarde et liquidation pour donner plus de pouvoirs aux salariés et à leurs représentants, refondre la procédure judiciaire de contestation des licenciements économiques pour qu'ils ne puissent être effectifs avant épuisement des recours.

– Reconnaître un droit de préemption aux salariés pour former une coopérative en cas de fermeture ou de vente de leur entreprise. »

En lisant ce programme, on ne peut évidemment qu'être satisfait de ce qu'il aborde la question des droits nouveaux pour les salariés. Mais on est frappé par le fait que ces droits ne concernent que les situations de crise, de liquidation, de fermeture, de licenciements. Ces dispositions ont toutes comme point commun de se borner à une contestation des décisions patronales. Elles ne comportent pas de droit d'initiative pour imposer la prise en compte de propositions positives des salariés, ni de possibilité institutionnelle d'obtenir le financement de ces propositions par les banques.

Peu de choses, en fait, sur d'éventuels nouveaux droits dans la gestion des entreprises, dans la prise des décisions stratégiques dans la définition de projets alternatifs.

Ce genre de dispositions n'est pas complètement absent du programme de « La France insoumise », mais elles restent imprécises, voire symboliques.

Accorder de nouveaux droits de contrôle aux comités d'entreprise sur les finances de leur entreprise

Il est clair que le mot « contrôle » ne signifie pas « proposition » et encore moins « intervention » et

qu'il n'a pas été choisi par hasard. « Instaurer le droit pour les salariés à un vote de défiance à l'égard des dirigeants d'entreprises ou des projets stratégiques. »

Sur quoi pourrait déboucher un tel vote de défiance s'il n'est pas assorti d'obligations pour les directions d'entreprises de prendre en compte les résultats de ce vote ? Au mieux, il pourrait révéler un désaccord entre la direction d'une entreprise et la majorité de son personnel. Faut-il vraiment un vote pour cela ? Au pire, il pourrait finalement se révéler un exutoire pour canaliser le mécontentement des salariés et les détourner de luttes plus déterminées. Les comités d'entreprise sont déjà saisis des projets stratégiques et leur avis est sollicité. N'est-ce pas finalement un moyen supplémentaire pour contourner les organisations syndicales et les institutions représentatives du personnel, dans la droite ligne du référendum d'entreprise cher à Valls et Fillon ?

Certes, le programme de « La France insoumise » affirme vouloir « Garantir les pouvoirs de l'inspection du travail et des instances représentatives de salariés ». Mais l'enjeu n'est pas de garantir, il est de promouvoir des pouvoirs nouveaux. C'était toute la logique profonde du programme « L'humain d'abord ».

« L'humain d'abord » prévoyait : « Le pouvoir économique ne sera plus entre les mains des seuls actionnaires, les salariés, leurs représentants seront appelés à participer au choix d'investissements des entreprises en tenant compte des priorités sociales écologiques et économiques démocratiquement débattues. L'avis favorable des représentants du personnel des comités d'entreprise sera obligatoire pour toutes les décisions stratégiques. » Pourquoi ces objectifs affichés par « L'humain d'abord » ne se retrouvent-ils plus dans le programme de « La France insoumise » ?

Les propositions du Parti communiste

Parce que si Jean-Luc Mélenchon entend « soumettre le droit de propriété à l'intérêt général », ce n'est pas sur les luttes et sur la conquête de pouvoirs d'intervention par les travailleurs qu'il compte pour y parvenir. La philosophie de son programme est fondée sur l'idée que la toute-puissance de l'État – et particulièrement de son chef – suffirait à obtenir une autre répartition des richesses, sans changer en profondeur le fonctionnement des entreprises et du système financier

Et ce n'est pas anecdotique. Le pouvoir d'intervention des salariés et de leurs représentants, celui des citoyens et de leurs élus, est une condition *sine qua non* de la réussite des transformations économiques et sociales que nous voulons. Faute de réels pouvoirs aux salariés, aux citoyens et à leurs élus, « l'appropriation sociale » que nous voulons se réduirait à une étatisation, à l'image de ce qu'ont été les nationalisations de 1981-1982 dont la gestion et les pratiques inchangées ont conduit à l'échec.

C'est ce qu'a réaffirmé notre congrès en juin 2016 : « On ne peut accepter une organisation de l'économie où ceux qui créent les richesses sont exclus des processus de décision. Partout, nous voulons contester le monopole patronal et la mainmise de la finance sur la gestion des entreprises. Cela passe par une bataille pour gagner des droits, mais aussi des pouvoirs nouveaux d'intervention pour les salariés… »

Ces nouveaux pouvoirs que nous voulons ont fait l'objet de propositions concrètes que ce soit dans le programme « L'humain d'abord » ou plus récemment dans le document du congrès ou dans le pacte d'engagements communs :

– Dans le secteur de la production de biens ou de services, il s'agit non seulement de nationaliser ou de créer des pôles publics mais d'instaurer des nouveaux pouvoirs d'intervention pour les fonctionnaires et les usagers des services publics et pour les travailleurs sur l'organisation du travail comme sur les choix de gestion dans les entreprises : droit de veto suspensif des élus du personnel en cas de fermeture ou de délocalisation et obligation d'examiner les propositions des salariés. Avis favorable obligatoire des représentants du personnel ou des comités d'entreprise pour toutes les décisions stratégiques.

– Dans le secteur financier, il s'agit non seulement de créer des institutions financières publiques au niveau régional (fonds de développement régionaux pour l'emploi et la formation) ou national (pôle public financier), mais d'associer les citoyens et leurs élus à la sélection démocratique des projets à financer sur la base de critères d'efficacité économique et sociale et de permettre aux comités d'entreprise de les saisir pour solliciter des financements pour développer des projets alternatifs.

Sans ces nouveaux droits des salariés et des citoyens, il serait illusoire d'espérer que le patronat industriel ou bancaire change quoi que ce soit à ses pratiques, ni même les directions des entreprises nouvellement nationalisées. L'histoire est là pour nous le rappeler. Et le comportement actuel des entreprises majoritairement publiques nous le confirme.

Le logement social à un carrefour

Alain Morin

Le logement, et plus encore le logement social, avec sa spécificité française, pourraient bien être un des grands sujets de la campagne des élections présidentielle et législatives. Dans la dernière décennie les chocs de la domination des marchés financiers, de l'austérité et des réformes régressives des gouvernements Sarkozy et Hollande ont fissuré le secteur social du logement tout en menaçant le fragile équilibre entre les deux principaux acteurs du logement social que sont les offices publics de l'habitat (OPH) et les entreprises sociales de l'habitat (ESH). La droite et le Medef veulent en profiter pour fermer la grande parenthèse progressiste ouverte par la loi Bonnevay[1] en 1912 et consolidée à la Libération, pour rétablir un pilotage par le marché.
Face à cette offensive, les locataires, les syndicalistes et les élus et autres acteurs du logement social commencent à prendre conscience des dégâts et des risques à venir, et des mobilisations s'engagent. Une grande occasion pour les forces de progrès de renouer avec les quartiers populaires en avançant des propositions pour un logement social rénové et appuyé sur un développement des équipements et des services publics sans précédent.

Les attaques de l'Union européenne contre le service public, les politiques d'austérité, les transformations institutionnelles (lois Alur, Égalité et citoyenneté), la métropolisation, la financiarisation et l'autoritarisme ont profondément ébranlé notre modèle social dans le secteur du logement.

Union européenne : le marché d'abord

Sous l'effet de la crise, des directives de l'Union européenne, « les systèmes de logement social se sont métamorphosés… dans la plupart des pays, la part du secteur locatif social a diminué »[2]. Partout le logement locatif à connu un recul de la mixité sociale de ses locataires.

Si en France, grâce à son modèle économique, le mouvement du logement social a mieux résisté à cette tendance à la réduction de la part du logement social parmi les résidences principales, les effets de la crise, la pénurie actuelle de logements sociaux et les choix politiques ont conduit à concentrer dans les immeubles HLM de plus en plus de familles en grande difficulté sociale. L'approche française plutôt « généraliste » favorisant une mixité sociale est ainsi remise en cause.

Aujourd'hui, la pression du marché est très forte dans les zones dites tendues et le parc social fait l'objet de bien des convoitises : va-t-on, en France, à l'exemple des Pays-Bas, tenter de diviser le logement social en 2 secteurs, l'un conservant sa vocation très sociale et l'autre dérégulé pour permettre d'attirer les capitaux du privé ?

Ce choix est explicite pour A. Yché, président de la SNI, filiale logement de la CDC, qui suggère « l'élargissement du "social" au logement d'intérêt collectif englobant HLM classique et l'intermédiaire caractérisé par sa vocation à basculer, un jour, dans le libre, par un déconventionnement au bout d'une quinzaine d'années puis cédé à son occupant à l'issue de cette phase intermédiaire »[3].

La constitution de plusieurs Fonds d'investissement pour financer du logement intermédiaire, avec un financement public de l'État tiré de la vente d'une partie de ses parts dans le capital de grandes entreprises ainsi qu'un apport de la BEI, le laisse craindre.

Dans la même veine, F. Fillon envisage explicitement la création d'un nouveau modèle économique du logement social : « les organismes pourront gérer deux sortes de baux : le bail "classique" et le bail "social" basé sur le taux d'effort. Cela fera émerger une véritable offre de logements intermédiaires en particulier dans les zones tendues. Cela permettra aux organismes de recourir à des outils de financement libre et d'ouvrir leur capital. »[4]

Logement social, cible de la politique d'austérité

Le premier facteur de déstabilisation du logement social concerne les réductions massives de l'aide à la pierre de l'État. De 2000 à 2012, par exemple, sa contribution au principal programme de construction (prêt locatif à usage social, PLUS) est passé de 7 % à 1 %. La subvention par logement est passée de 2 500 € par logement en 2008 à moins de 300 € en 2014. Et une partie de ces aides dérisoires a même été pompée dans un fonds alimenté par les organismes HLM.

1. La loi Bonnevay a posé les fondations du dispositif français du logement social :
– ouvrir l'accès au logement social des populations défavorisées est une activité de services publics administratifs ;
– les établissements publics, les Offices d'Habitation à bon marché, reçoivent la mission de produire et gérer ces logements sociaux ;
– qualifiés d'établissements publics locaux, ces offices doivent être l'instrument d'un partenariat entre l'État qui finance le logement social au nom de la solidarité nationale et les collectivités décentralisées qui permettent une gestion de proximité.

2. « Le logement social en Europe: la fin d'une époque? » Noémie Houard. *Métropolitiques*, 9 avril 2012. URL : <http://www.metropolitiques.eu/Le-logement-social-en-Europe-I.html>.

3. A. Yché, « La nouvelle donne », *Economica*, octobre 2015.

4. F. Fillon, 7 propositions pour une politique du logement plus juste et plus efficace, p. 107.

Ainsi, ce n'est plus l'État qui assure l'essentiel de l'action de solidarité nationale pour la construction du logement social. Cette situation a atteint une telle ampleur que la très consensuelle Union sociale de l'habitat fait le constat que « les aides à la pierre sont de plus en plus portées par le secteur public HLM, ce qui constitue un repli inquiétant de la solidarité nationale en faveur des ménages les plus modestes. »[5]

Sur 40,9 Md€ d'aides en 2014, les bailleurs HLM et leurs occupants ont bénéficié de 15,6 Md€, dont 8,4 pour leurs investissements ; loin derrière le secteur libre bénéficiant de 25,3 Md€. Cela confirme à quel point le marché, loin d'alléger les dépenses publiques, en est le premier bénéficiaire.

Une baisse insuffisante des charges financières

De même la politique de baisse de taux d'intérêt de la BCE à laquelle les banques, et en particulier la CDC, ont accès aurait pu être une opportunité pour alléger fortement les charges financières. La priorité des banques pour la spéculation financière contre les investissements sociaux utiles l'a empêché.

Or les prélèvements bancaires sur les loyers pour les annuités du crédit sont restés élevés (39,7 % en moyenne en 2014 dont 14 % en intérêt). Et cela alors que :

– la part du crédit dans le financement est passée de 85 % en 1999 à 73 % en 2012 ;

– le remboursement d'une grande partie des emprunts contractés pour la construction des HLM est achevé comme l'indique l'âge moyen du patrimoine social (39 ans pour les OPH en 2014).

Favoriser l'accès à un crédit à un taux bien plus bas à partir des liquidités gratuites de la BCE aurait permis d'abaisser plus sensiblement encore les charges financières supportées par les organismes HLM et de promouvoir des crédits à taux zéro pour construire plus.

Face à ce recul des subventions de l'État, à la baisse de la part du crédit, les collectivités locales, malgré leurs efforts, n'ont pu compenser ces reculs, alors que le financement des entreprises s'est lui aussi réduit dans le temps.

Les locataires rançonnés

Dans le même temps le coût de la construction et du foncier s'est alourdi (en 15 ans le coût des logements sociaux a augmenté de 85 % alors que l'inflation n'a crû « que » de 19 %).

Ce coût plus élevé du logement et le désengagement de l'État, des banques et des entreprises pour son financement ont obligé les bailleurs à supporter l'essentiel du financement des investissements de nouveaux logements avec leurs fonds propres. Ainsi leur contribution au financement du PLUS, par exemple, est passée de 2 % en 1999 à 15 % en 2013.

Comme l'essentiel de ces fonds propres, notamment dans les offices publics, est constitué par le cumul de leurs excédents annuels d'exploitation à partir d'un prélèvement sur les loyers, c'est le locataire qui devient le premier financeur du logement social. Ainsi, les loyers financent les logements à construire au titre de l'« autofinancement » tout comme ils financent le remboursement du crédit avec les intérêts au titre des annuités d'emprunt.

En 2014 les locataires des organismes HLM ont ainsi subi un double prélèvement : 37,9 % de leur loyer au titre des annuités d'emprunt et 10 % pour renforcer les fonds propres de ces organismes. Au total près de la moitié de leur loyer est absorbé par ces dépenses.

Cette course aux fonds propres est une pression pour augmenter les loyers qui, au-delà des augmentations réglementées, se fait à l'occasion de changements de locataire ou d'une réhabilitation. Elle pousse aussi à la réduction des autres dépenses utiles aux locataires (entretien, services à la population, suppression de postes de gardien). Cela alors que la paupérisation de la population du logement social devrait au contraire pousser à un blocage des loyers et au développement de services aux locataires pour tenir compte de leur vieillissement et du nombre élevé de familles monoparentales.

Ce retrait des contributions de l'État, des banques et des entreprises a aussi contribué aux difficultés des bailleurs sociaux à répondre à la montée explosive des demandes de logements sociaux (1,9 million de demandeurs en 2016 contre 1,2 million en 2002).

Les offices publics menacés

Cette situation affecte particulièrement les offices publics.

Accueillant une population précaire et aux revenus faibles, les loyers y sont moins élevés et les services plus indispensables que dans les autres organismes du logement social : les excédents d'exploitation sont plus faibles : en 2013, l'autofinancement à été de 1 022 € par logement (10,5 % du loyer) dans les OPH contre 1 282 € par logement (11,6 %) dans les ESH. Donc celles-ci mettent plus de temps pour reconstituer et réalisent moins de logements que les ESH.

5. « Financements : généralités. » Article sur le site de l'Union sociale pour l'habitat. <http://ressourceshlm.union-habitat.org/ush/CommunicationPublications Revues/Financement+%28g%C3%A9n% C3%A9ralit%C3%A9s %29+-+F iche+th%C3%A9matique>.

Ce déséquilibre est accentué par les transformations qui affectent le logement social avec la constitution de grandes concentrations autour de grands actionnaires comme Action logement. Celui-ci qui gère, sous la houlette du Medef, la contribution patronale au logement social a l'ambition de devenir « l'acteur n° 1 du logement social et intermédiaire en France au bénéfice de l'emploi des salariés, de la performance des entreprises et de l'attractivité des territoires. » À cette fin, il a décidé de créer un groupe national sous la marque « Action logement » et va restructurer la centaine d'organismes qu'il pilote et qui devront mettre en œuvre « un plan d'action pour doubler en cinq ans leur production de logements qui viendra compléter un patrimoine de 948 000 logements ».

Dans ses ESH, la gestion dominée par les critères de la rentabilité financière vise en premier lieu la réduction des coûts salariaux et la réalisation de plus-values immobilières. L'excédent d'exploitation peut y atteindre des sommets à l'exemple de Domaxis en 2015, avec un excédent de 44 millions d'euros (29,2 % des loyers) totalement affecté à ses fonds propres. Ce qui n'a pas empêché en 2015 l'actionnaire de lui apporter 3 millions d'euros supplémentaires par des achats d'actions.

C'est ainsi qu'Action logement tente d'asseoir sa domination dans le secteur avec des acquisitions ou des fusions et par le développement des constructions ou acquisitions neuves (Vefa[6]).

Ainsi ce groupe financé par les contributions des entreprises ou celui de la SNI soutenu par le marché financier ont fortement contribué à ce que la part des ESH dans la construction des HLM soit passée de 48 % en 2012 à 55 % en 2015. Dans le même temps celle des OPH, faute d'être à armes égales, a plafonné à 34 %.

Deux « innovations » ambivalentes

Pour répondre à la crise aiguë et aux pressions des acteurs du logement social, deux mesures ont été présentées comme innovantes pour répondre aux besoins de construction de logement :

– la création d'un Fonds de mutualisation ;

– le prêt de haut de bilan bonifié (PHBB).

Le fonds de mutualisation des organismes HLM instaure un prélèvement sur les fonds propres de ceux-ci pour apporter une aide à ceux qui construisent des logements. Mais, derrière cette « généreuse » intention, c'est le risque d'une pénalisation de ceux qui, en situation financière fragile, ne peuvent pas investir au profit des organismes disposant de plus de moyens financiers.

Selon ses initiateurs, le prêt de haut de bilan bonifié (PHBB) par la Caisse des dépôts et Action logement[7] permettrait d'obtenir des prêts bancaires avec un effet de levier espéré de 5 : pour 1 € de PHBB, 5 € de crédit bancaire. Cela confirme la force de l'outil de la bonification même si, d'une part, le premier objectif recherché de cette innovation est la sécurisation des banques, et si, d'autre part, cette réponse à l'urgence de la pénurie est biaisée avec un soulagement provisoire du poids des charges financières excessives, quitte à les retrouver amplifiées dans le futur.

En effet, si les 3 milliards prévus peuvent contribuer à donner un peu d'oxygène à court terme, *in fine* le scénario prospectif retenu par la Caisse des dépôts montre que ce système provoquera une dégradation de la situation financière des organismes HLM à partir de l'année 2037.

Par ailleurs ce dispositif risque d'être discriminant en apportant des fonds, notamment pour le financement de la construction, en premier lieu à ceux qui disposent déjà de fonds propres importants.

Ces deux « innovations révolutionnaires » pourraient bien en fait accélérer les déséquilibres entre les différents acteurs du logement social.

Métropolisation, bouleversements institutionnels et autoritarisme au service du marché

Le transfert du rattachement des offices communaux à des établissements publics territoriaux et celui de la compétence habitat à la métropole du Grand Paris imposés à marche forcée ont fragilisé les offices déjà confrontés à tant de difficultés. Certaines villes dirigées par la droite en profitent pour les liquider en les vendant, avec des « boni » financières, à des ESH au détriment du contrôle public. D'autres transfèrent leur patrimoine dans des SEM, affaiblissant ainsi les solidarités du secteur du logement social. D'autres collectivités, notamment de gauche, ont créé leur propre ESH avec un actionnariat public majoritaire pour résister à ces attaques contre le service public et tenter de maintenir sous cette forme les valeurs solidaires du logement social.

L'Opievoy, première proie d'une métropolisation dominée par le marché

Par un décret signé par M. Valls, la dissolution du second office public de France, l'Opievoy[8] de 50 000 logements, a fait passer 30 000 logements du public dans le giron d'Action logement. Les présidents des conseils départementaux de l'Essonne et des Yvelines, le gouvernement ont refusé toute solution de reprise par un organisme public, comme l'avait proposé B. Véra, sénateur de l'Essonne soutenu par une forte mobilisation des locataires. Ces derniers ont été ignorés et la consultation des élus des 114 villes concernées par ce transfert a été une caricature de démocratie.

Si la forte mobilisation des locataires et des élus à l'initiative des militants et des élus communistes n'a pu empêcher la signature du décret de dissolution le 31 décembre dernier, les évènements ont montré l'inquiétude, la détermination et la mobilisation des locataires comme des élus pour la défense du logement social et de ses institutions publiques. Des batailles identiques se sont également intensifiées à l'initiative de la CNL à Blanc-Mesnil, Saint-Ouen et Bobigny en Seine-Saint-Denis.

Avec la mise en place de la métropole du grand Paris on assiste également à la détermination de zones prioritaires pour la restructuration de l'habitat et la mise en place de moyens institutionnels, financiers et techniques dans le domaine du logement. C'est là que les grands groupes entendent favoriser le pilotage

6. Vente en état futur d'achèvement, un procédé commercial permettant de vendre un appartement ou un programme immobilier avant même d'en lancer le chantier.

7. Le prêt de haut de bilan bonifié (PHBB) par Caisse des Dépôts et Action Logement aura une durée de 30 ou 40 ans, décomposée en deux phases d'amortissement. Durant la première phase, de 20 ans, le taux d'intérêt sera de 0% et il n'y aura aucun remboursement à effectuer (d'où son surnom de prêt «équivalent-subvention»). Les remboursements du prêt débuteront à la seconde phase d'amortissement, qui durera 10 ou 20 ans, avec un taux indexé au livret A + 0,60%.

8. Office public interdépartemental de l'Essonne, du Val d'Oise et des Yvelines.

par le marché. Ces objectifs sont au cœur de la stratégie patrimoniale d'Action logement ou de la SNI.

Fillon : servir la finance et asservir le locataire

Servir la finance

Les « 7 propositions pour une politique du logement plus juste et plus efficace » de F. Fillon sont un plaidoyer de soutien à la finance : libérer le foncier avec un plan opérationnel de libération du foncier public et privé et la création de « nouveaux fonciers » pour le logement (transformation de bureaux en logements, surélévation, requalification de friche…), vente de terrains constructibles favorisés avec une fiscalité adaptée en zone tendue, mainmise du marché sur le foncier public, baisse de la fiscalité sur le logement, réduction des délais d'exonération des taxes sur les plus-values, suppression des droits de mutation, le Prêt à taux zéro (PTZ) réservé à l'accession, favoriser le crédit hypothécaire et les cautions bancaires, supprimer l'ISF, favoriser la vente aux locataires source de plus-values élevées, sont autant de mesures visant à favoriser l'attraction des capitaux et leur rentabilité maximum.

Asservir le locataire

Avec des mesures régressives et répressives contre les locataires : baisse des plafonds de revenu ouvrant le droit au logement social, contrat de six ans pour les nouveaux locataires pour instaurer l'instabilité, suppression de l'encadrement des loyers, liberté contractuelle bailleur/locataires, la libéralisation des prix des loyers dans les zones tendues, favoriser l'offre de logements intermédiaires,

Par l'affaiblissement des organismes publics du logement social : révision de la loi SRU, arrêt des aides à la construction de logements sociaux au-delà du seuil de 30 à 40 % de logements sociaux dans une commune.

Face à une telle révolution réactionnaire largement facilitée par les mesures sociales-libérales de la politique actuelle, le besoin de propositions novatrices est urgent. Cela concerne non seulement une forte ambition de constructions de 200 000 logements sociaux comme le proposent J.-L. Mélenchon et le PCF. Mais aussi, comme le souligne ce dernier, sur la mobilisation des moyens financiers permettant la réalisation de tels objectifs, les moyens institutionnels et juridiques pour permettre aux acteurs de logement social et aux élus de reprendre la main, ainsi qu'une mobilisation et la lutte des locataires, des élus, des militants syndicalistes et politiques permettant de relever un tel défi.

Conclusion

Le logement social est à un carrefour. Au-delà de l'exigence de nouveaux financements et du besoin de consolider les organismes publics en danger, de donner bien plus de pouvoirs et de moyens d'intervention aux locataires, son avenir va exiger de répondre à nombre de défis :

1. L'exigence de sécurisation de l'emploi et de la formation qui développe emploi et salaire pour donner aux locataires les moyens de régler leur loyer, pour traiter la montée des salariés au chômage, précaires dans la population des HLM.

2. Le vieillissement de la population des HLM et le risque de leur relégation dans des zones « moins tendues ».

3. La métropolisation pilotée par le marché qui aggrave toutes les inégalités et le processus aboutissant à une France à deux vitesses.

Le logement social en danger !

Interview de Alain Cacheux, président des Offices publics de l'habitat

EcoPo : Tenant leur identité de leur ancrage territorial avec leur rattachement à une collectivité ou un groupement de collectivités locales, les Offices publics de l'habitat restent-il un modèle capable de résister à la métropolisation et à la mondialisation ?

S'agissant de résister à la mondialisation, oui, dans la mesure où le logement n'est pas exportable, il est moins exposé par la mondialisation même si les circuits peuvent être concernés par cette mondialisation.

S'agissant de la métropolisation, nous sommes conduits à nous adapter au processus de métropolisation. La loi Alur fait désormais obligation aux offices municipaux de se rattacher aux établissements publics territoriaux (EPT) dès lors que cette instance a la compétence logement. Pour nous, c'est une façon de s'adapter à la métropolisation mais, en revanche, nous avions découragé le ministère à la fin de l'année 2012 qui voulait qu'au-delà de ce rattachement il y ait un regroupement des organismes rattachés à la même intercommunalité.

Pour autant, sur le principe du rattachement à l'intercommunalité nous étions plutôt d'accord. Nous pensons effectivement qu'il est plus cohérent à partir du moment où l'intercommunalité qui à la compétence habitat, élabore le plan local d'habitat, que les offices qui sont l'outil de la politique locale de l'habitat soient rattachés à l'EPT. En province cela se passe sans trop de difficultés sauf quand il y a la ville centre qui est en opposition politique avec l'agglomération. Sauf ce cas particulier, dans l'immense majorité des cas en province cela se passe bien.

Mais en Ile-de-France les choses sont plus complexes pour deux raisons :

Beaucoup d'offices municipaux très ancrés sur le territoire communal, sont des offices de taille variable, souvent petits, ayant au moins 85 % de leur patrimoine dans la commune de rattachement parfois même un peu plus.

L'intercommunalité en Île-de-France est beaucoup moins développée que sur le reste du territoire national.

Face à ces difficultés, la Fédération, dans le cadre du débat national et des relations de la fédération avec le ministère, a plaidé de deux façons. D'abord, on a souhaité que les offices soient rattachés aux établissements territoriaux (EPT) même si nous savons bien qu'il y a une difficulté par rapport à la loi Alur. La loi dit que les offices municipaux doivent être rattachés aux intercommunalités qui ont la compétence habitat. En Île-de-France, la compétence habitat est attribuée à la Métropole du grand Paris. On passe d'un rattachement d'une dizaine de milliers d'habitants à un rattachement à une structure qui en représente près de 7 millions. Nous avons demandé un rattachement aux EPT, mais ces derniers n'ont pas la compétence logement. C'est la raison pour laquelle nous avons demandé et obtenu le rattachement des offices auprès des établissements publics territoriaux même avec ceux qui n'ont pas la compétence habitat.

Le deuxième amendement que nous avons fait valoir : la commune d'origine doit fournir plus de 50 % des personnes candidates (élus et personnalités qualifiées) au conseil d'administration de ces offices, mêmes s'ils sont rattachés aux EPT. Ce qui était pour nous une façon de se rattacher à la commune historique.

Pour contourner la loi Alur, certaines villes ont rattaché le patrimoine de leur office à leur SEM ou bien vendu à des ESH tandis que quelques offices évoquent aussi la possibilité de se transformer en coopérative.

La loi Alur oblige à un rattachement à un EPT. L'obligation qui est faite aux offices de se rattacher aux intercommunalités n'est pas exigée pour les SEM. C'est une faiblesse de la loi, sans doute le résultat d'un *lobying* auprès du Parlement. Il faut qu'il y ait une compétence habitat totalement transférée. Or les communes continuent de participer soit en apportant des garanties d'emprunt soit en fournissant des terrains moins chers.

EcoPo : Que répondez -vous à ceux qui prétendent que le marché est plus efficace pour relever le défi du logement ?

Évidemment le marché n'est pas plus efficace. Parce que le marché s'adresse à une clientèle solvable et parce que le secteur privé n'est pas présent partout. Ainsi le marché est absent ou présent de façon très marginale et cherche souvent à revendre son patrimoine dans les secteurs que l'on appelle détendus. Heureusement qu'il y a les offices dans ce secteur détendu ! Avec ses 88 offices départementaux notre couverture territoriale est quasi totale.

EcoPo : Avec les transformations institutionnelles (obligation de rattachement d'un office public communal à la communauté de communes ou d'agglomération, incitant à sa cession à un ESH ou la création d'une SEM) et les modifications des conditions de financement du logement social (baisse des dotations publiques), l'équilibre entre les deux branches essentielles du logement social (ESH et offices) semble menacé. Selon vous, comment peut-on échapper à cette « prise de contrôle » ?

Cela fait un certain nombre d'années où, en termes de constructions neuves, les ESH représentent 60 % contre 40 % pour les offices. Mais s'agissant de la réhabilitation notamment thermique, et pas seulement, les offices sont en tête. Cela reflète aussi le fait que nous avons un patrimoine plus ancien. Au niveau national, pendant des décennies, le patrimoine des offices était supérieur aux ESH. Les choses se rééquilibrent avec le rythme de construction qui est supérieur. Mais on reste dans un équilibre relatif. Les ESH ont un parc très légèrement supérieur au nôtre de quelques logements. Nous gérons 2 400 000 logements.

EcoPo : La constitution de grands groupes privés détenant des positions dominantes dans tout le logement social est-elle inévitable ?

Ce que je constate, c'est que de grands groupes se constituent et que cette tendance est accentuée avec la réforme d'Action logement (ex. 1 % logement). Même si on avait déjà eu un précédent avec la tentative de procéder à un grand groupe d'ESH du mouvement des Caisses d'épargne cette tendance est préoccupante.

EcoPo : Dans le secteur des offices publics lui-même, ne craignez-vous pas à terme une fusion des OPH pour ne laisser subsister que quelques gros OPH au sein de chaque intercommunalité ou EPT ?

Sur ce point, je n'ai pas de crainte. Notre gros problème, c'est de répondre aux besoins des territoires. Il faut se regrouper là où c'est nécessaire. Nous avons un certain nombre de départements avec un marché détendu, voire même très détendu, où il subsiste 3 ou 4 offices de taille moyenne qui ne se justifient pas. Confrontés à des montages d'opérations de plus en plus complexes, ces organismes ne disposent pas de moyens humains pour pouvoir monter ces opérations. Si depuis 20 ans on parle de la réorganisation du tissu des organismes, ce qui est la façon pudique de dire qu'il faut se regrouper, je trouve que dans un certain nombre de cas il est nécessaire de se regrouper. Cela ne veut pas dire forcément fusion, mais mise en commun de moyens pour la maîtrise d'ouvrage et pour le montage d'opérations. Dans ces cas-là c'est indispensable. La crainte de ne garder que quelques grosses OPH ne me semble pas justifiée.

D'autant plus qu'il n'y a pas de taille optimale pour atteindre la fameuse économie d'échelle dont on nous parle en permanence. Par contre, pour monter des opérations de plus en plus complexes, on a besoin d'une certaine taille, sinon la dépense de personnel devient insupportable. Il faut que l'on ait quelques travaux en commun pouvant aller jusqu'au regroupement.

EcoPo : Un des plus grands offices publics de France, l'Opievoy avec ses 50 000 logements est menacé de dissolution dès la fin 2016. Dans cette opération, près de 30 000 logements pourraient être transférés dans une ESH dont l'actionnaire majoritaire pressenti ne cache pas que le lien avec le territoire et la priorité sociale ne sont pas la première préoccupation. Cela n'est-il pas inquiétant pour l'avenir du service public du logement ?

L'Opievoy est un cas très particulier puisque c'est le seul office interdépartemental en France. Alors même qu'il existe, deux ou trois organismes attachés à des syndicats d'intercommunalités. Le devenir de l'Opievoy nous inquiète depuis fort longtemps. On aurait préféré le rattachement à la région, qui était envisagé dans la loi Alur, mais qui a été refusé par la région qui ne souhaite pas être la structure opérant comme gestionnaire.

Nous avons pesé pour qu'un maximum de patrimoine de l'Opievoy soit récupéré par des offices publics. Ce qui se passe comme cela dans quatre départements : Seine-Saint-Denis, Hauts-de-Seine, Val d'Oise et Val-de-Marne. Cela laisse en jachère les 25 000 logements des Yvelines et de l'Essonne, qui n'ont pas d'offices départementaux.

Et là il y a une volonté politique de traiter avec ESH. Rien n'empêchait d'avoir une structure publique propre pour récupérer le patrimoine qui existait dans chaque département. C'est un cas très particulier. Ce n'est pas un bon signe adressé pour l'avenir du service public du logement. On est bien d'accord.

Il faut être vigilant sur les conséquences de la mise en place de ce montage. Concernant les craintes par rapport aux augmentations de loyer, il existe des règles qui empêchent que l'augmentation des loyers soit supérieure à l'IRL. Si cet indice ne bouge pas actuellement, il peut y avoir danger si l'inflation repart.

EcoPo : Le problème, c'est que l'Opievoy ne pratiquait pas le loyer maximum et donc qu'il existe une marge que la nouvelle ESH pourra utiliser pour contourner pour augmenter les loyers ?

Il est vrai que dans 2/3 de leur parc, les offices ont des loyers pratiqués inférieurs de plus de 10 % par rapport au loyer plafond. Ce qui explique en partie le moindre investissement des offices sur la construction neuve. Comme celle-ci exige de plus en plus d'apports de fonds propres, ne pas être au plafond nous prive de moyens qui expliquent nos difficultés pour construire.

EcoPo : Que pensez vous des propositions du livre blanc du Medef de « permettre la sortie du conventionnement des logements sociaux à l'issue de la période de remboursement des prêts pour faire du locatif intermédiaire, lorsque cela se justifie, et/ou des cessions de patrimoine dont le produit sera nécessairement réinvesti dans la production HLM » ? Ou encore, pour les zones en tension, que leurs loyers soient libéralisés ?

Sortir du conventionnement après la fin du remboursement des emprunts, c'est une vieille revendication du Medef. Nous y sommes violemment opposés dans la mesure où ce patrimoine est un patrimoine de la nation et donc il doit être conservé pour la fonction qui est la sienne c'est-à-dire de loger les personnes modestes, voire démunies ou exclues.

Que dans les zones tendues il faille faire du logement intermédiaire, cela va de soi. L'écart est tel entre les loyers du parc social et des loyers privés dans le marché tendu, qu'il y a besoin d'un parc intermédiaire pour des locataires qui sont au-dessus des plafonds HLM sans pour autant rouler sur l'or et ne peuvent pas accéder au marché privé. Nous avons donc besoin de logements intermédiaires, mais sûrement pas en transformant du logement social locatif en logement intermédiaire.

Quant aux cessions de patrimoine incitées par les gouvernements successifs et dont le produit est réinvesti dans la production HLM, elles ont conduit les organismes à vendre des logements. M^me^ Boutin avait demandé de vendre 1 % du parc chaque année. Donc pour 4,8 millions de logements sociaux cela faisait 48 000. Or aujourd'hui nous en sommes à 6 000. Ces ventes qui nécessitent un accord des collectivités locales servent à alimenter les fonds propres. On le pratique à dose homéopathique parce que les organismes souhaitent privilégier les ventes pour les locataires en place, mais un grand nombre de locataires n'ont pas les moyens d'un tel achat.

EcoPo : Face à la pénurie actuelle de logement social, les offices publics ont-ils les moyens de répondre aux besoins de construction de logements neufs ?

Difficilement. Le modèle économique du logement social tout en restant sur ses fondamentaux est bousculé. Celui-ci était relativement simple. Il y avait un financement assuré par des subventions (ce qu'on a appelé improprement « des fonds gratuits »), c'est-à-dire les subventions de l'État, des collectivités locales et d'Action logement, même si la répartition des crédits d'Action logement pénalise les offices par rapport aux sociétés HLM. À quoi s'ajoutait une participation limitée des fonds propres des bailleurs.

Mais la tendance des dernières années, c'est la diminution des aides à la pierre, la diminution des subventions des collectivités locales qui ont de plus en plus de difficultés à boucler leurs comptes, et ce d'autant plus que le logement n'est la compétence d'aucune d'entre elles sauf les intercommunalités. Si la commune a une compétence générale, elle peut investir en matière de logement mais ce n'est pas une compétence obligatoire. Or quand il faut serrer les comptes, on concentre les efforts sur les compétences obligatoires. Cette évolution conduit à un recours de plus en plus important aux fonds propres. Mais les offices ont d'autant plus de difficultés pour en constituer que leurs loyers sont inférieurs à ceux des ESH et qu'ils sont moins aidés par les financements d'Action logement. D'où leurs difficultés à répondre aux besoins de construction, et le rapport 60 % ESH/40 % OPH dans la construction neuve ces dernières années. Ce déséquilibre est aggravé du fait que les OPH gérant un parc de logements plus ancien ont été beaucoup plus concernés par la rénovation urbaine. Or c'est une

politique de grande ampleur qui nécessite beaucoup de moyens financiers. Et les moyens financiers que vous mettez dans la rénovation urbaine vous ne les mettez pas dans les constructions.

EcoPo : Le recours élevé aux fonds propres des organismes HLM ne fait-il pas peser sur les locataires une mission qui relève de la solidarité nationale, et cela au détriment de la réponse à leurs propres besoins ? L'État ne devrait-il pas augmenter son budget consacré à l'aide à la pierre qui aujourd'hui représente moins de 2 % du prix de revient d'un logement ?

À la question de savoir si l'État doit augmenter sa contribution, la réponse est évidemment oui. Au risque de paraître ringard, je suis de ceux qui pensent que la contribution financière de l'État est indispensable. C'est un élément constitutif du modèle économique du logement social. C'est pourquoi j'ai manifesté une franche opposition à la mise en place du Fonds national des aides à la pierre car cela me paraissait être le paravent que l'on plaçait pour faire disparaître rapidement les aides budgétaires à la pierre.

EcoPo : Cette course à l'autofinancement ne se fait-elle pas au détriment du développement des services aux habitants ?

Il y a un équilibre à maintenir en permanence entre la réponse apportée aux demandes légitimes des locataires du parc HLM et les moyens qu'on doit dégager pour continuer à construire des logements et répondre aux demandes de ceux qui attendent des logements.

Sur le plan des services, beaucoup d'organismes vont au-delà de leur rôle de bailleur, mais cela a des limites. On ne peut pas palier les insuffisances du service public que certaines collectivités locales ne veulent plus assumer. On fait déjà très au-delà de notre rôle de bailleur.

L'ancrage territorial fait que nous sommes plus sensibles à répondre aux besoins des locataires. La fédération des offices recense l'ensemble des initiatives qui sont faites en matière de rénovation sociale pour les promouvoir.

EcoPo : Avec la crise, le chômage et la précarité sociale et salariale, ce modèle est de plus en plus en difficulté. Certains organismes poussant jusqu'à construire des logements adaptés, non aux ménages en difficulté, mais aux ménages qui peuvent payer. Cette logique est même favorisée par les employeurs qui revendiquent des logements adaptés à leurs catégories de salariés pour éviter que le coût du logement pèse sur la revendication salariale ou la mobilité professionnelle. Ne pourrait-on pas imaginer que le financement du logement soit sans impact sur les situations des locataires ? Non qu'il y ait une bourse d'amortissement prise sur les loyers, mais plus simplement que le coût du financement soit à 0. Un crédit bonifié à 0 % sur 40 ans ferait chuter sous l'inflation le coût de l'emprunt et donc fonctionnerait comme une subvention dont le locataire pourrait alors bénéficier sous différentes formes, y compris en baisse de loyer. Ne peut on pas utiliser l'argent du livret A pour amorcer la pompe et travailler progressivement à une orientation de la création monétaire de la Banque centrale européenne pour cela ?

Le modèle économique de logement social est en difficulté, peut-on envisager des prêts à 40 ans à taux zéro ? Ce serait l'idéal, mais les prêts qui nous sont accordés reposent sur le livret A. Et le livret A est rémunéré à 0,75 % avec en plus une commission pour les frais de collecte qui a été réduite récemment à 0,5 %. Ce qui veut dire que pour les fonds d'épargne de la Caisse des dépôts c'est une rémunération qui coûte 1,25 %. Quand on nous fait des prêts à 1,25 % très souvent c'est plus avantageux que le marché privé mais ce n'est pas véritablement bonifié. Pour que ce soit bonifié il faudrait que cela soit en dessous, comme c'est le cas avec les PLAI, des programmes très sociaux réalisés en nombre limité.

Connaissant les problèmes budgétaires qui sont ceux de l'État, l'Union des HLM avait proposé une augmentation du plafond de dépôt dégageant une épargne bien supérieure aux besoins du logement social. Les placements de ce surplus produiraient, pensions-nous, les ressources nécessaires pour bonifier les prêts pour le logement social. Sauf que cette logique n'a pas fonctionné. En 2012, on a augmenté de 50 % le plafond du livret A, mais pour l'essentiel les excédents de trésorerie ont été placés dans les obligations souveraines qui ne rapportent pas grand-chose. Et donc notre système n'a pas pu fonctionner pour palier l'insuffisance des crédits budgétaires.

EcoPo : La Banque centrale européenne qui débloque chaque mois 80 milliards d'euros à taux zéro ne pourrait-elle pas apporter ces ressources gratuites en faisant du financement social une de ses priorités ?

Ce pourrait être une alternative à condition que l'on ne remette pas en cause les fondements de notre système qui s'appuie sur la CDC. Notre système de financement reste solide. Quand on voit les exemples qui ont été mis en place en Europe, on a la chance de disposer d'un outil solide. Cela a permis de constituer un parc de logement social pour 18 millions de personnes.

EcoPo : Compte tenu du retard que l'on a pris dans les dernières années pour la construction, avec les évolutions de sociétés et des besoins de logements énormes, n'y a-t-il pas besoin de moyens exceptionnels ?

À condition de ne pas déshabiller notre modèle de financement. Il faut être prudent il y a un certain nombre d'organismes qui quelque part étant donné le montant des taux d'intérêt ont remboursé à la Caisse des dépôts pour emprunter sur les marchés financiers. Au grand dam de la Caisse des dépôts. Actuellement les conditions de prêts pour le logement neuf coûtent à la CDC. Ce sont les anciens prêts qui payent les nouveaux. Faisons en sorte d'essayer de faire bénéficier les organismes du niveau des taux d'intérêt très faibles sans déstabiliser le système qui existe depuis plus d'un siècle.

Séminaire d'*Économie et Politique*

Pour une nouvelle civilisation
Civilisation et histoire de la pensée
(Deuxième partie)

Catherine Mills

L'ouvrage de Paul Boccara, après avoir défini le concept de civilisation à partir de l'histoire de la pensée, comme nous l'avons vu dans le numéro précédent, présente, comme nous allons le voir dans ce nouvel article son articulation entre système économique et anthroponomique. Puis il analyse la crise de la civilisation occidentale mondialisée, tant au plan économique qu'anthroponomique. Il ouvre alors sur les perspectives de dépassement tant de la crise économique qu'anthroponomique. Enfin il montre les enjeux du changement climatique dans la marche vers une nouvelle civilisation.

I. Systèmes économique et anthroponomique

Deux sous-systèmes sociaux fondamentaux se conditionnent réciproquement et constituent, selon Paul Boccara, un système global civilisationnel et de son type historique de créativité :

– le système économique, de transformation de la nature extérieure en produits, y compris les services nécessaires, pour la reproduction matérielle sociale ;

– le système anthroponomique, de transformation de la nature humaine, pour la regénération humaine, biologique, informationnelle et sociétale[1].

1. Précisions et références sur les deux sous-systèmes fondamentaux des civilisations

Comme l'a montré Marx, rappelle Paul Boccara, « l'homme, en même temps qu'il agit par ce mouvement sur la nature extérieure et la modifie […] modifie sa propre nature et développe les facultés qui y sommeillent ». (Karl Marx, *Le Capital*, Livre premier, Éditions Sociales, en livre de poche, tome 1, p. 136).

L'auteur précise que les deux sous-systèmes fondamentaux se combinent dans un cadre géographique et historique déterminé.

En outre, rappelle-t-il, à côté d'autres passages majorant le rôle de la production, Marx a souligné dès ses premiers travaux la composition double du processus humain social vital. « La forme des échanges [des relations] conditionnée par les forces productives et les conditionnant à leur tour est la société civile qui […] a pour condition préalable et base fondamentale la famille […]. Jusqu'ici, nous avons considéré principalement un seul aspect de l'activité humaine : le travail des hommes sur la nature. L'autre aspect : le travail des hommes sur les hommes. » (Karl Marx et Friedrich Engels, *L'Idéologie allemande*, 1846, Paris, Éditions sociales, 1968, p. 65).

Ou encore « La production réelle de la vie apparaît à l'origine de l'histoire […]. La production réelle des moyens de vie et de la vie elle-même » (*ibidem*, p. 71). Et bien plus tard, Engels affirmera à propos de « la conception matérialiste de l'histoire découverte par Marx », « selon la conception matérialiste, le facteur déterminant, en dernier ressort, dans l'histoire, c'est la production et la reproduction de la vie immédiate. Mais à son tour, cette production a une double nature. D'une part, la production de moyens d'existence […], d'autre part, la production des hommes mêmes, la propagation de l'espèce » (*L'Origine de la famille, de la propriété privée et de l'État*, Paris, Éditions sociales, 1934, préface, p. 15).

Pour sa part, le juriste Alain Supiot, *Le Droit du travail*, Presses Universitaires de France, 2006 a déclaré :

« Aucun être humain ne peut se suffire à lui-même. Le besoin de l'autre sexe et la nécessité du travail sont les deux impératifs sur lesquels se fonde toute civilisation humaine, car ils obligent chaque individu à entrer en relation avec les autres sous l'égide d'une loi commune. »

Quant à Aziza Bennani, à propos de la crise de notre civilisation, il a pu déclarer : « Nous n'avons pas toujours réussi à éviter la rupture entre, d'un côté nos valeurs et nos cultures, et, de l'autre,

1. Cf. à paraître Paul Boccara, *Neuf leçons sur l'anthroponomie. Pour l' introduction de ce concept normal* ; cf. *La Pensée*, « Marx et marxisme, économie et anthroponomie », mars-avril 1983, n° 232. Pour de nouveaux développements, « En deçà ou au-delà de Marx. Pour des systémiques ouvertes en économie et en anthroponomie », *La Pensée*, juillet-août-septembre 1995 ; « Au-delà de Marx. Pour des analyses systémiques ouvertes à la créativité d'une nouvelle régulation en économie et en anthroponomie » in *Actualiser l' économie de Marx, Congrès Marx International de Nanterre*,

l'économie globale, les règles du marché qui nous gouvernent et les technologies nouvelles […] Il en est né un hiatus entre les deux pôles essentiels de notre expérience vitale » (Aziza Bennani, Introduction in Entretiens du vingt et unième siècle, sous la direction de Jérôme Bindé, *Où vont les valeurs ?*, Éditions Unesco, Albin Michel, 2004).

Paul Boccara définit les **systèmes économiques** comme des systèmes de reproduction matérielle sociale, qui comportent quatre moments successifs : la production immédiate, la circulation des produits ou leur accès, la répartition, la consommation ou destruction des produits par l'usage. Cette dernière exige et permet de refermer la boucle pour un nouveau cycle, partant d'une nouvelle production, à partir des résultats de la production antérieure, c'est-à-dire la reproduction.

Les systèmes anthroponomiques sont alors définis comme des systèmes de regénération humaine sociétale, qui comportent quatre moments. Il s'agit des activités parentales, des activités de production (comme développant les êtres humains), du politique, de l'information culturelle, de la regénération. Celle-ci consiste principalement en la transmission de l'information acquise, au-delà de la mort de ses acquéreurs, à une nouvelle génération ouvrant un nouveau cycle, y compris sa créativité informationnelle de transformation originale.

Dans chacun des deux sous-systèmes sociaux fondamentaux, historiquement typés, on peut distinguer les **trois composantes systémiques** : de la structure ou des relations sociales, des opérations de transformations avec leurs moyens techniques spécifiques, de la régulation (règles, régulateurs, réglages) reliant relations sociales et entrées-sorties des opérations de transformation, à partir des résultats pour de nouvelles entrées des opérations typées de transformations, situées entre deux systèmes encadrants.

Il y a un conditionnement réciproque ainsi que des correspondances intimes entre les deux systèmes économique et anthroponomique d'une civilisation comme entre leurs composantes, tandis qu'ils se combinent dans la réalité phénoménale concrète.

Cette conception systémique s'oppose aux analyses structuralistes qui se focalisent sur les relations entre éléments constitutifs ou les structurent, en sous-estimant les opérations de transformation et les sous-systèmes de régulations. Cela se distingue aussi de la définition de Bertalanffy, selon laquelle « un système peut être défini comme un complexe d'éléments en interaction » (Ludwig von Bertalanffy, *Théorie générale des systèmes*, 1968, Dunod, Paris, 1993, p. 53). Il est vrai que Bertalanffy parle également d'une « orientation des processus […] vers un état final… un certain résultat » et de « régulation » (*ibidem*, p. 75-76). Mais cette finalité téléonomique se distingue de l'opération d'un système de transformation située entre deux systèmes.

2. Les types de systèmes de civilisation dans l'histoire et leurs divers caractères

Paul Boccara distingue des sociétés à économie marchande, où la circulation et l'accès des produits et des services se fait par l'échange sur le marché ; ou, au contraire, des sociétés où l'économie a pu être dite naturelle, que l'on peut appeler de dons ou de prélèvements, où la circulation ou l'accès pour les produits et les services se fait par le don obligatoire. Il distingue par ailleurs des sociétés à anthroponomie « personnalisée », où les relations actives entre êtres humains tendent à faire prédominer les personnes et leur indépendance ; ou, au contraire, des sociétés à anthroponomie « communautaire », où les relations font prédominer des communautés et leur union.

Après le processus de progression de la révolution industrielle, tendant au remplacement de plus en plus complet des mains maniant des outils, est avancé le concept de révolution informationnelle en cours dans les techniques. Celle-ci, en permettant le remplacement de certaines opérations du cerveau humain comme dans les ordinateurs, provoque un processus de remplacement total des mains maniant les outils et tend à faire prédominer les informations, comme les recherches, dans toutes les opérations humaines.

Le système économique capitaliste et le système anthroponomique du libéralisme se sont combinés dans la civilisation occidentale, du seizième siècle à nos jours où la civilisation occidentale s'est mondialisée et où elle est entrée en crise radicale.

3. Une autre civilisation de toute l'humanité

De nos jours, on assiste à l'exacerbation du système économique, c'est-à-dire du capitalisme actuel, et du système anthroponomique correspondant, c'est-à-dire du libéralisme, avec leur combinaison dans le système de la civilisation occidentale mondialisé actuel en crise radicale. Ce qui pose la question de sa transformation complète possible au vingt-et-unième siècle. Cela détermine l'enjeu d'un tout autre système au plan économique et anthroponomique.

Paul Boccara propose pour aujourd'hui d'aller au-delà de l'analyse de Marx dans *Le Capital*, (après l'analyse de Quesnay sur la classe productive et la reproduction)[2] insistant sur le type de productivité du capitalisme. Ce système tend à exacerber la domination, non seulement des moyens matériels de production, mais des matières premières et énergétiques. Il convient plus précisément de considérer comment surgit au vingt et unième siècle la question de la radicalité des transformations de la crise climatique.

Ainsi **Naomi Klein**, dans ses derniers ouvrages, déclare : « Tout peut changer. » Cela concerne la possibilité, voire la nécessité, d'un tout autre système économique et non d'un prétendu « capitalisme vert » ou écologique conservant la domination du capital. Et cela au plan mondial, y compris pour les pays en développement et émergents. En effet, la gravité des dangers du réchauffement climatique, avec notamment la montée du niveau des mers, exigerait un tout autre système de production et de consommation[3].

De façon corrélative au vingt et unième siècle, dès le début des années 2000, surgit la question d'un tout autre système anthroponomique que le libéralisme mondialisé.

On peut aussi se référer aux travaux d'**Élisabeth Roudinesco** (*La Part obscure de nous-mêmes, une*

PUF, Paris, 1996.

2. François Quesnay, *Tableau économique des physiocrates*, (1758), Calmann-Lévy, 1969.

3. Naomi Klein, *Essai*, traduit en français de l' anglais, Canada, This Changes Everything. Capitalism vs The Climate, New York , éd. Simon & Schuster. (Lux éditeur 2015 pour l' édition française).

histoire des pervers, Paris, Albin Michel, 2007). Cela succède aux analyses, non seulement de Sade sur la perversion, mais de Rousseau, de Nietzsche, de Freud puis de Foucault, sur l'exacerbation des répressions et leur émancipation devenant possible. Elle analyse les perversions des nazis reprenant la tradition perverse de la guerre aux hérétiques jusqu'à l'antisémitisme contre les juifs, sans compter tous les massacres et génocides du dix-neuvième au vingt-et-unième siècles. Au vingt et unième siècle on assisterait, pour une part, au retour aux perversions communautaires et à l'exacerbation du sacré, jusqu'au terrorisme des « guerres saintes », comme celles de l'islamisme radical et de son rejet, non seulement de l'émancipation libérale des femmes, du libéralisme des rapports parentaux et des mœurs sans parler du féminisme, mais encore du libéralisme individualiste exacerbé, lui-même par ailleurs dominateur, armé et violent, tout en se réclamant lui aussi de la religion, des États-Unis à l'État d'Israël.

Paul Boccara insiste aussi sur une culture informationnelle originale qui ne se réduit pas à une fonction instrumentale. Elle se rapporte au sens de la vie et au sentiment d'identité des êtres humains de la civilisation concernée. À travers la transmission d'une culture de génération en génération, il y aurait une certaine pérennité de cette culture à l'intérieur d'un ensemble de civilisations particulières, malgré des transformations plus ou moins profondes. Cette pérennité concerne aussi tout un socle de moyens matériels et de relations sociales renvoyant à un autre sens du concept de civilisation concernant un progrès culturel et moral au-delà de l'animalité et à tout l'acquis de l'histoire humaine.

II. La crise systémique, crise de la civilisation occidentale

Avec cette crise au plan économique, mais aussi au-delà de l'économie, il s'agit d'une crise systémique véritablement radicale où interfèrent tous les pans de la vie en société. C'est une véritable crise de civilisation, la civilisation occidentale désormais mondialisée.

1. La crise de la civilisation occidentale aux plans économique et anthroponomique et ses débouchés possibles sur une nouvelle civilisation de toute l'humanité, au-delà du capitalisme et du libéralisme

Notre civilisation, montre Paul Boccara, se rapporte à l'économie du capitalisme et à l'anthroponomie du libéralisme, dans le cadre occidental de l'Europe puis des États-Unis, du seizième siècle à nos jours. C'est la civilisation occidentale qui s'est aujourd'hui pleinement mondialisée. Et cette mondialisation est un des facteurs de sa crise radicale tendant à déboucher sur une civilisation de toute l'humanité au-delà de la mondialisation occidentale.

Les crises du capitalisme jusqu'à sa crise systémique actuelle

À l'opposé des illusions sur l'autocorrection du système, devenues dominantes avant la récession mondiale de 2008-2009, **Paul Krugman**, prix Nobel d'économie en 2008, publie en 2009 un ouvrage où il s'oppose à « **la doctrine fanatique » de l'économie de l'offre**, « les insuffisances de la demande globale », selon l'expression keynésienne. Il critique la déclaration de Robert Lucas, prix Nobel d'économie en 1995, selon laquelle « le principal problème de la prévention de la dépression a été résolu en pratique » (Paul Krugman, *The Return of Depression Economics and the Crisis of 2008*, traduit en français sous le titre : *Pourquoi les crises reviennent toujours*, Paris, Seuil, 2009, p. 13 et 192). Mais pour les marxistes, derrière l'insuffisance de la demande globale, il y a l'opposition entre capital et salariés. Au fondement des crises de surproduction, Marx avait analysé l'excès d'accumulation par rapport aux profits ou la « suraccumulation » des capitaux. Cela aboutit ainsi à des crises cycliques, avec phase de croissance puis crise, avec des cycles dits de Juglar de moyenne période, de 7 à 12 ans, et aussi à des cycles dits de Kondratieff, de longue période, de 48 à 60 ans. Ces derniers comportent une longue phase de tendance ascendante et une longue phase de tendance aux difficultés qui correspond à une crise systémique, comme celle de l'entre-deux-guerres mondiales. (Marx, *Le Capital*, livre 3, 1894, Paris, Éditions Sociales, 1976). Voir l'ouvrage récent de Paul Boccara, *Le Capital de Marx, son apport, son dépassement, au-delà de l'économie*, Paris, Le Temps des Cerises, 2012, notamment le chapitre IV. Au plan théorique, cf. Paul Boccara, *Théories sur les crises, la suraccumulation et la dévalorisation du capital*, Delga, vol 2, 2015).

On est sorti de la crise du capitalisme de l'entre-deux guerres par des transformations systémiques permettant de relever la demande globale, notamment en investissements, en faisant reculer l'exigence de rentabilité dans les secteurs lourds. C'est le développement du secteur public, des nationalisations en Europe ou des *Public Utilities* aux États-Unis, permettant la relance des groupes privés monopolistiques, mais aussi des progrès sociaux comme la Sécurité sociale, dans ce que l'on a pu appeler le capitalisme monopoliste d'État social ou encore l'économie mixte du *Welfare State*. Après une longue phase de croissance, nous sommes entrés, vers 1967-1974, dans une nouvelle crise systémique, mettant notamment en cause l'importance du secteur public, avec son allongement indéterminé.

Les crises du libéralisme jusqu'à la crise de civilisation en cours

Dans la civilisation occidentale, le libéralisme se rapporte à l'« anthroponomie », ou la transformation historique de la nature humaine. Cela concerne les aspects non économiques de la société, avec leurs quatre moments : le moment parental, les activités de travail ou de production (comme transformant les êtres humains, notamment au plan psychique), le politique, le culturel.

Il s'agirait d'avancer, de façon systémique, au-delà des analyses de Marx et des divers chercheurs sur ces questions. Marx, sans employer l'expression d'anthroponomie, avait travaillé sur ces problèmes non économiques et même distingué, en fait, les deux systèmes d'une civilisation en déclarant,

notamment, dans *Le Capital* qu'« en même temps qu'il agit… sur la nature extérieure et la modifie [transformation de la nature extérieure en produits qui est pour Marx le cœur du système économique], il [l'homme] modifie sa propre nature » (Marx, *Le Capital*, livre 3, 1894, Paris, Éditions Sociales, 1976).

Le libéralisme et sa créativité sont caractérisés par les rapports contractuels entre individus libres et égaux en droits, mais inégaux du point de vue de la disposition des moyens matériels et culturels. Le libéralisme est fondé sur des relations de délégations représentatives. Ces délégations se retrouvent dans les quatre moments de l'anthroponomie : délégation aux chefs de familles ; aux chefs d'entreprises ; aux élus des assemblées et aux chefs de gouvernements et d'États ; etc. Ainsi, aux crises systémiques de suraccumulation durable des capitaux correspondraient des crises de surdélégations représentatives, c'est-à-dire d'excès de délégation et de représentation, relativement coupées des réalités sociales transformées.

Cela se rapporte notamment à la crise mondialisée du moment politique. C'est la montée des désaffections pour les élus, avec la progression de l'abstention, ou encore des protestations, pour des alternatives extrêmes de gauche ou de droite, ou encore la réponse du conservatisme plus ou moins exacerbé. Cela correspond, dans une certaine mesure, aux distinctions d'**Albert Otto Hirschman** des trois réactions dans les crises des États et des organisations, qu'il appelle *Exit* (sortie), *Voice* (protestation) et *Loyalty* (loyalisme) (Albert Otto Hirschman, *Exit, voice and loyalty*, Cambridge, MA, Harvard university press, 1970).

La crise des autorités établies affecte aussi les rapports parentaux, les activités de travail, la culture. La réponse aux crises des délégations représentatives excessives se ferait par un élargissement des références des délégations et des représentations. Ainsi, après la crise systémique de l'entre-deux guerres, c'est l'élargissement de la démocratie libérale avec ses références sociales nouvelles, l'importance des questions sociales et des salariés, le vote des femmes, la Sécurité sociale, dans les États-providence occidentaux, ou encore, à l'opposé des colonies, la montée des nations en développement se voulant indépendantes dans le monde entier, et l'institution de l'ONU.

Cependant, après la longue phase d'expansion succédant à la Seconde Guerre mondiale, nous sommes entrés dans la crise systémique actuelle. Avec cette crise de civilisation, il s'agirait d'une crise systémique radicale, c'est-à-dire pouvant mettre en cause l'existence même du système, ou sa domination, en raison de véritables révolutions des opérations économiques et anthroponomiques. Au plan économique, Paul Boccara reprend ici les concepts qu'il a avancés de révolution informationnelle, révolution monétaire et la révolution écologique. (Cf. Paul Boccara, « Quelques indications sur la révolution informationnelle », *La Pensée*, n° 241, 1984 ; « Les ambivalences de la révolution informationnelle », *La Pensée*, n° 353, mars 2008).

Il examine alors les **défis de la crise de la civilisation occidentale mondialisée. L'exacerbation du capitalisme et du libéralisme, de leurs progressions et de leurs rejets sociaux**.

Au plan économique, ce sont les déréglementations concernant **les quatre marchés**.

– Marché des produits et des services, avec les privatisations dans le monde entier et l'expansion des firmes multinationales.

– Marché monétaire et financier, avec les déréglementations et l'explosion des marchés financiers mondialisés.

– Marché du travail, avec la montée du chômage massif partout et de la précarité.

– Marché international, avec l'Organisation mondiale du commerce (OMC), les baisses importantes des protections douanières et non douanières, les zones de libre-échange plurinationales, à commencer par celle de l'Union européenne.

L'ouvrage souligne à la fois les progressions, comme l'expansion industrielle des pays émergents, mais aussi **la montée des contradictions jusqu'à la crise mondiale de 2008-2009, avec ce que Paul Boccara a appelé un tournant économique**. À l'échelle mondiale, c'est non seulement la montée de la salarisation, mais aussi du chômage et de la précarité. C'est aussi la réduction de la part des salaires dans la valeur ajoutée et l'explosion des inégalités de revenus et de patrimoines. C'est encore l'explosion des marchés financiers et des spéculations, des banques et des fonds de placements, ainsi que des prélèvements financiers, intérêts et dividendes. C'est, en liaison avec les limites de la croissance, l'exigence contrecarrée par les politiques d'austérité libérales, de la montée de nouvelles dépenses publiques et sociales, et des prélèvements publics et sociaux. D'où l'importance des déficits publics et sociaux et de la progression des dettes publiques, spécialement dans les pays de l'OCDE, notamment l'endettement public international colossal des États-Unis, en relation avec la montée des déficits de leur balance commerciale (505 milliards de dollars en 2014). C'est, de façon corrélative, avec les excédents commerciaux de leurs vendeurs, l'énormité des réserves en dollars et des bons du Trésor des États-Unis, accumulés dans les banques centrales étrangères, notamment celle de

la Chine. Ce sont aussi des prises de participation publique et même des nationalisations et de nouvelles institutions publiques. C'est aussi le rebond de formidables spéculations, avec l'importance de la création monétaire et de la forte baisse des taux d'intérêt des banques. C'est aussi, la crise de la spéculation contre les titres de dette publique dans l'Union européenne. Fin 2014, selon la Banque des règlements internationaux (BRI), la dette publique mondiale s'élève à 55 000 milliards de dollars, soit un doublement depuis 2005.

Au plan anthroponomique, c'est l'exacerbation du libéralisme et de son individualisme, ce sont aussi les crises d'autorité et la crise des mœurs dans le monde. C'est aussi l'extension d'éléments institutionnels du libéralisme dans le monde entier. Ce sont les crises de l'autorité dans tous les domaines, les mises en cause de l'autorité maritale et parentale, des directions des entreprises et du travail, des pouvoirs politiques. C'est la réaction contre les hyperdélégations du présidentialisme et des pouvoirs supranationaux dans les zones de libre-échange comme l'Union européenne.

C'est ainsi la radicalité des affrontements sur les mœurs et sur les valeurs. C'est le cas des défis du métissage culturel, avec les adoptions et les rejets, dans les pays en développement et émergents, ou encore dans les populations immigrées et dans les banlieues des métropoles des pays du Nord participants à leurs conflits et insécurités (Laurent Bonelli, *La France a peur. Une histoire sociale de l'insécurité*, Paris, La Découverte, 2008, nouvelle édition en format de poche, revue et augmentée, 2010).

Paul Boccara analyse alors la progression de la mondialisation de la civilisation occidentale. L'exacerbation des conservatismes et des intégrismes opposés.

Partout dans le monde, c'est l'énorme progression de l'industrialisation, de la salarisation, de l'urbanisation. Un tournant historique relève que plus de 50 % de la population mondiale vivait dans des zones urbaines. C'est aussi, malgré les importantes résistances traditionnelles, l'irruption des émancipations individuelles et des femmes.

Cependant monte aussi l'exaspération des conservatismes. C'est l'effondrement des dites « utopies révolutionnaires » et l'hégémonie culturelle mondiale du néo-libéralisme. Cela se rattache notamment à l'effondrement de l'Union soviétique. Cela se traduit aussi par une désaffection pour le marxisme et même pour le keynésianisme, sans parler des illusions sur la fin de l'Histoire.

Cela va jusqu'à la montée d'intégrismes opposés :

1. Intégrisme occidentaliste, de l'apologie du libéralisme et du marché, y compris le « fanatisme » des économistes dominants selon l'expression de Krugman, jusqu'à sa combinaison avec le moralisme conservateur des sectes évangélistes aux États-Unis contre la libération récente des mœurs, ou encore la montée des conservatismes populistes et des extrêmes droites.

2. Intégrisme islamiste, de réaction aux mœurs occidentales contemporaines, contre leurs émancipations et aussi leurs débordements individualistes, ou encore les enfermements culturels archaïques et les rejets violents. D'où les affrontements meurtriers du terrorisme islamiste dans plusieurs pays et aussi les guerres impulsées notamment par les États-Unis en Irak et en Afghanistan.

Interactions entre économie et anthroponomie, tournant anthroponomique

C'est le retour des interventions étatiques très massives, non seulement nationales, mais inter-étatiques avec notamment le rôle des G20 et du FMI. Cela exacerbe l'excès de délégations représentatives. Cela se relie à la crise idéologique de mise en cause des illusions sur les marchés autorégulateurs et de délégitimation du capitalisme, dont des dirigeants occidentaux ont pu dire qu'il était devenu fou, et enfin de l'hyper-libéralisme mondialisé.

Crise anthroponomique et enjeux de civilisation

Cela concernerait les redoublements des crises d'autorité et de surdélégations représentatives, avec la « société de défiance généralisée », selon la formule de la sociologue Dominique Schnapper, de l'utilisation de « boucs émissaires » pour détourner les colères sociales en provoquant des affrontements et des besoins de pouvoirs nouveaux (Dominique Schnapper, *La démocratie providentielle. Essai sur l'égalité contemporaine*, Paris, Gallimard, 2002).

On devrait aussi considérer la montée des exigences liées à l'allongement de l'espérance de vie et à l'augmentation du nombre des personnes âgées dans les pays développés, mais aussi désormais dans presque le monde entier. C'est aussi, partout, la montée de la prise de conscience du rôle décisif de l'émancipation des femmes. Il faut aussi considérer la progression des besoins de l'éradication du Sida et des autres pandémies.

C'est aussi la montée des violences et donc des exigences concernant l'insécurité. Cela va des dérives de violence et de répression, en commençant par les banlieues de métropoles, à la persistance des terrorismes, des guerres en Irak, en Afghanistan, en Syrie…, aux conflits inter-ethniques dans les pays en développement, jusqu'aux risques de prolifération des armes nucléaires. Ce sont aussi les graves difficultés et manques concernant les pouvoirs et les cultures, du plan local, national et zonal, jusqu'à la gouvernance mondiale. Tandis que la marchandisation tend à pervertir les progrès de la vie humaine, depuis les services publics comme la santé et l'éducation jusqu'à la corruption des pouvoirs politiques dans les pays en développement, au trafic de drogue, notamment dans la banlieue des métropoles, ou aussi les prétendues mesures de correction par taxation, subventions, ventes de droits de pollution, contre les risques climatiques. Ce sont aussi les hyper-délégations représentatives dans tous les domaines, en dépit des protestations, notamment des ONG. Cela va jusqu'aux divorces culturels entre les jeunes d'origine immigrée des banlieues des pays développés et les cadres des institutions publiques. C'est aussi la persistance de blocages de nombreux responsables gouvernementaux sur les mesures concernant les risques climatiques.

Tandis que s'accélèrent les progrès technologiques et des sciences de la nature, leurs potentiels

émancipateurs au plan social sont contrecarrés. Il faudrait pouvoir déborder les forces dominantes par des constructions d'institutions novatrices, en mettant en avant d'autres valeurs, et en mettant en cause la civilisation elle-même. L'exacerbation de la marchandisation, ses inégalités, ses gâchis et rejets sociaux font grandir les besoins de transformation de la civilisation à l'échelle de toute l'humanité. D'où le besoin de propositions pour maîtriser et commencer à dépasser les marchés et les délégations représentatives, vers une civilisation de partages de toute l'humanité.

III. Une autre économie mondialisée de dépassement du capitalisme. Pour une nouvelle civilisation possible de toute l'humanité

Paul Boccara considère que face à l'aiguisement de la crise systémique, le dépassement des quatre marchés, du travail, des productions, de la monnaie et du marché mondial serait devenu possible. Un véritable dépassement viserait, en conservant la force du mouvement du marché, à éradiquer ses aliénations.

1. Travail et travailleurs. Dépasser le marché du travail. Pour une sécurité d'emploi et de formation. Paul Boccara a proposé d'avancer progressivement vers l'éradication du chômage, grâce à son dépassement. Ce « dépassement », selon un concept issu de Hegel et de Marx, signifie réussir à éradiquer le chômage, tout en conservant la force du mouvement des activités et des techniques poussé par la suppression d'emplois, mais cela sans les maux du chômage. Cela résulterait du passage de l'emploi à la formation rémunérée. Cela s'oppose aussi bien à la flexisécurité prônée dans l'Union européenne, avec la domination écrasante de la flexibilité de facilitation des licenciements et des sécurités très limitées, qu'aux rigidités et aux gâchis des garanties et attributions autoritaires d'emploi comme en Union soviétique (pour l'avancée des travaux sur la sécurité d'emploi et de formation voir *Économie et Politique*, avril 2016).

2. Dépasser le marché des productions. Des pouvoirs nouveaux des travailleurs sur les gestions dans les productions, critères de gestion et d'efficacité sociale, nouveaux services publics, refonte écologique et culturelle des productions.

3. Dépasser les marchés monétaire et financier. Autre monnaie et autre financement. Nouveau crédit et monétarisation des dettes publiques (voir Frédéric Boccara, Yves Dimicoli et Denis Durand, *Une autre Europe contre l'austérité*, Le Temps des Cerises, 2014).

4.Dépasser le Marché mondial : coopérations et co-développement. ■■■